

sans armes et la corde au cou. Mais Olivier de Clisson encore tout bouillant du massacre de Geoffroy Payen, d'ailleurs ennemi passionné des Anglais et tout échauffé de son serment, demanda les prisonniers au connétable, qui les lui donna sans explication et sans se défier qu'il eût aucun mauvais dessein. L'histoire dit qu'Olivier de Clisson les assomma tous les uns après les autres à coups de hache d'armes.

Après la réduction de Bénon, le connétable en fit réparer les fortifications et y mit garnison; de là il alla à Marans, où les Anglais se rendirent à la première sommation, et en sortirent avec tous leurs effets. La même chose arriva tout de suite à Surgères, dont les habitans se soumirent sans peine à l'obéissance du roi, n'ayant plus rien à craindre de la part des Anglais, qui étoient sortis par une porte aussitôt que le connétable avoit paru devant la porte opposée. Il y avoit alors à Surgères pour gouverneur un chevalier anglais nommé Bernard d'Ambas, grand homme de guerre, qui tenoit prisonnière la duchesse de Bourbon, mère de la reine de France, dont il espéroit tirer une grande rançon. Il l'avoit eue par surprise dans une de ses terres en Bourbonnois, et il la tenoit renfermée avec tant de secret, qu'elle ne pouvoit même donner de ses nouvelles. D'Ambas, en quittant la ville, l'avoit emmenée dans la tour de Broé où il s'étoit retiré, lieu si petit

et de si peu de conséquence, qu'il ne croyoit seulement pas que les Français y jetassent les yeux. Mais ceux-ci sachant qu'il y avoit conduit la princesse, l'attaquèrent, le forcèrent, et délivrèrent cette dame, que le duc de Bourbon son fils qui étoit présent retira de la tour, et fit conduire dans ses terres avec tout l'appareil convenable à son rang et à sa naissance.

L'infatigable du Guesclin marcha droit à Fontenay-le-Comte, place alors très-forte et très-considérable. Le gouverneur Jean de Harpedanne, l'un des plus grands capitaines de son temps, en étoit alors absent; il avoit laissé la ville en garde à sa femme, qui avoit assemblé auprès d'elle tout ce qu'elle avoit pu trouver d'Anglais ou de troupes de leur parti. Cette vaillante dame étoit déterminée à se défendre, et son exemple inspiroit du courage à tout son monde.

Le connétable fit investir la ville, et s'étant présenté devant la porte, il fit appeler le gouverneur; la dame parut au haut de la muraille, belle, jeune et armée de toutes pièces. Du Guesclin, surpris des grâces de cette héroïne, écouta avec respect le discours qu'elle lui tint: « C'est ici, pour vous, lui dit-elle, illustre connétable, une guerre d'un genre nouveau: vous avez jusqu'à présent triomphé de nombre de vaillans hommes, dont le devoir étoit de

vous résister, et vous allez essayer vos forces pour vaincre une femme, que la foiblesse ordinaire à son sexe devoit faire trembler en vous voyant l'épée à la main. Elle n'ignore point que vous réunissez dans votre personne le mérite des plus fameux héros dont l'histoire a conservé le souvenir ; les grandes actions qui vous ont acquis l'estime et l'admiration de toute l'Europe, lui prouvent assez qu'avec la valeur et la modération des Alexandre et des Scipion, vous possédez encore les talens guerriers et la fortune des César. Mais quels que soient ces avantages dont vous brillez, loin de m'effrayer, ils ne servent au contraire qu'à m'inspirer le désir de résister courageusement aux efforts d'un guerrier tel que vous ; peut-être, si la fortune seconde ma résolution, aurai-je la gloire de venger par votre défaite, le sang que vous avez fait couler. Si vous n'étiez qu'un général ordinaire, je pourrois ne point ambitionner l'honneur de vous combattre ; mais votre valeur anime la mienne, et vos exemples sont si beaux, que vos ennemis doivent se faire un mérite de les imiter. »

Le connétable lui répondit qu'il n'avoit jamais eu, et n'auroit jamais un avantage plus glorieux, que de combattre une si belle et si vaillante ennemie ; que tous les triomphes qu'il avoit remportés jusque-là sur les plus braves hommes du monde, ne lui étoient point si flatteurs : mais que la

justice de la cause pour laquelle il combattoit, lui donnoit lieu d'espérer un succès tout autre que celui dont elle se flattoit; qu'en la priant de lui remettre sa ville de Fontenai, il ne lui demandoit que la restitution d'une place qui appartenoit au roi de France, et sur laquelle les Anglais n'avoient d'autre titre de possession que la violence. Il finit en la conjurant de ne pas exposer aux malheurs de la guerre une personne aussi précieuse qu'elle, et en lui promettant de sa part tous les avantages qu'elle désireroit. La dame lui répondit avec fermeté: « Je ne veux d'autre avantage que celui de conserver ma place; il y va de ma gloire, et je me couvrerois d'un opprobre éternel si j'en sortois; ils n'y a aucune condition qui puisse m'y résoudre: faites donc votre devoir, brave du Guesclin, et soyez assuré que je vais faire le mien. »

Le connétable la quitta avec un regret infini de se voir obligé de traiter en ennemie une femme si estimable: il disposa toutes choses pour l'assaut, qui fut si bien soutenu par les assiégés, que les Français ne purent jamais gagner le haut des murailles. Le connétable ne fut pas fâché de cette résistance; il souhaitoit avoir la place sans la forcer, pour ne pas exposer une si belle et si vaillante amazone à la fureur et à l'insolence du soldat, qui ne l'auroit pas plus épargnée, elle et toutes les dames de sa cour, que les moindres de la ville; de

sorte qu'il se contentoit d'affoiblir les ennemis. Enfin les Anglais remontrèrent à la gouvernante qu'elle avoit fait une assez belle défense; qu'elle voyoit assez qu'elle ne pouvoit conserver sa place, et qu'au moins elle devoit épargner le sang de ses troupes, les réserver pour de meilleures occasions, se sauver elle et ses enfans des malheurs d'un assaut; que son mari lui en sauroit bon gré, n'ayant rien de plus précieux au monde. La dame se rendant à ces raisons, envoya un héraut au connétable, et lui fit dire que puisque c'étoit le sort de l'Angleterre de céder partout à sa valeur, elle étoit prête à courir la fortune des autres, et à lui rendre sa place; qu'elle ne lui envoyoit point d'articles de capitulation, persuadée qu'un aussi généreux capitaine se feroit un devoir de la traiter en femme de sa qualité, et que sa résistance même rendoit plus digne de son estime. Du Guesclin lui répondit qu'elle sortiroit avec tout ce qu'elle voudroit emporter, elle et les personnes qui lui appartenoient, et qu'on les conduiroit en toute sûreté à Bordeaux, ou à tel autre endroit qu'elle désigneroit. Ces conditions furent acceptées, et la gouvernante sortit avec ses troupes, auxquelles du Guesclin dit: « Vous devez bien remercier cette dame des conditions si douces que je vous ai accordées à sa seule considération. »

On a vu un peu plus haut que la ville de

Thouars (1) étoit du nombre de celles que le connétable avoit résolu d'arracher aux Anglais, et de soumettre à la domination française. Cette ville étoit intéressante par sa forte situation, par la fertilité du pays où elle est située, par la grandeur de la naissance du vicomte de Thouars, ses grandes richesses, sa valeur personnelle, la quantité et la qualité de ses vassaux. Il étoit constamment attaché au parti de l'Angleterre; sa seule autorité, comme étant le plus grand seigneur de la province, y soutenoit l'espérance des Anglais et entretenoit la continuation de la guerre. Il s'étoit donc préparé à soutenir le siège, et avoit auprès de lui les seigneurs de Partenay, de Pousanges, de Cors, de Crupignac, Louis d'Harcourt, Geoffroy d'Argenton, Jacques de Surgères (2), Perceval de Coulonges et beaucoup d'autres, presque tous relevant du vicomté de Thouars, et en outre tous ceux qui tenoient le parti anglais dans le Poitou.

Dès le commencement de la campagne, du Guesclin avoit regardé comme un objet essentiel au service du roi, de lui soumettre cette place et toute la noblesse qui s'y étoit renfermée, parce que d'elle seule dépen-

(1) Aujourd'hui duché-pairie sous le nom de la Trimoille, et appartenant dès-lors, et bien auparavant, aux seigneurs de cette maison.

(2) Cette ville appartient depuis long-temps, et peut-être dès-lors, à la maison de la Rochefoucauld.

doit la conquête de tout ce qu'il y avoit encore de considérable à réduire en Poitou. Il commença par l'investir, et il fit venir de Poitiers du canon pour battre les murailles. Les historiens ne nous ont transmis aucun détail de ce siège. Tout ce qu'on en sait, c'est que les choses se passèrent si glorieusement de part et d'autre, que le vicomte fut réduit à en venir à une capitulation, et du Guesclin à l'accorder telle qu'elle fut proposée. Il fut convenu qu'il y auroit suspension d'armes entre l'armée et la ville, jusqu'au jour de St-Michel (1); que si dans ce jour-là, le roi d'Angleterre en personne, ou l'un des princes ses fils, ne se présentoient pas avec des forces suffisantes pour en faire lever le siège, les assiégés se rendroient de bonne foi sous la domination française.

Cet accord conclu et signé, les assiégeans se retirèrent de devant la ville de Thouars; et pour n'être pas à rien faire en attendant le terme de St-Michel, ils réduisirent un nombre de petites places. Cependant le vicomte envoya à Londres une copie de son traité: aussitôt le roi Edouard donna ordre à toutes ses forces de mer qui étoient toutes prêtes à mettre à la voile, de se rendre à Hamptoncourt. Cette flotte étoit composée de huit cents vaisseaux de toutes sortes de

(1) L'histoire ne dit pas combien de mois il y avoit entre la date de la capitulation et le terme accordé.

grandeurs, avec beaucoup de matelots et de pionniers, en outre de cinq mille hommes d'armes et dix mille archers : on n'avoit pas encore vu sortir des ports d'Angleterre une flotte aussi considérable. Le roi Edouard III, tout vieux qu'il étoit, s'y trouvoit en personne avec le comte de Bordeaux ( fils du feu prince de Galles ), et le duc de Lancastre son second fils, les comtes de Cambridge, de Salisbury, de Warwick, d'Arondel, de Suffolk et de Stafford; les sires de Spencer, de Fercy, de Vienne, de Ros, de Warthe, et tout ce qu'il y avoit de plus brillante noblesse dans le royaume. Ce roi disoit qu'il venoit en France pour reprendre tout ce qu'il y avoit perdu, ou pour perdre le reste.

Le connétable averti des forces qu'il alloit avoir sur les bras, se préparoit à les soutenir. Il mit toutes ses places en état de défense, et manda à tous ses gens de guerre qui ne se trouvoient pas alors auprès de lui, de marcher à la première nouvelle du débarquement, et de se trouver dans les environs de la Rochelle, d'où il se rendroit devant Thouars. Il ne douta pas que le roi d'Angleterre ne débarquât à Bordeaux, et qu'il n'y assemblât tout ce qu'il avoit de troupes et de noblesse de son parti, pour les joindre à celles qu'il auroit amenées avec lui. Les ducs de Berry, d'Anjou, de Bourgogne et de Bourbon préparoient leurs troupes pour s'unir au connétable. Il n'étoit bruit que de guerre de toutes parts, et on



attendoient en France impatiemment l'arrivée des Anglais, bien loin de les craindre, dans l'assurance où l'on étoit que sous la conduite du plus grand capitaine qui fût jamais, il étoit impossible que l'on ne remportât sur eux une pleine et entière victoire.

Le Ciel en ordonna autrement, et ce grand armement s'en alla en fumée. Le roi d'Angleterre fut plus d'un mois sans pouvoir sortir de ses ports, parce que pendant tout ce temps il fit un calme profond. Dès qu'il eut mis à la mer, qu'il eut passé la Manche, et qu'il fut prêt à doubler le cap de Finistère pour entrer dans les mers de Bretagne, il s'éleva un vent de terre qui l'en tint éloigné très-long-temps. Il doubla enfin ce cap, mais un vent contraire et violent le repoussa bien avant dans l'ouest; en sorte qu'après avoir lutté pendant plus de trois mois contre les vents et la mer, il fut contraint de se tourner vers les côtes d'Irlande, et de regagner ses ports, avec bien de la perte de temps et des dépenses prodigieuses.

Cette nouvelle étant parvenue en Guienne, les seigneurs anglais et les Français qui tenoient le parti de l'Angleterre, s'assemblèrent à Niort au nombre de douze cents hommes d'armes, et mandèrent au vicomte qu'ils étoient résolus à aller le secourir, pourvu que par la capitulation avec le connétable, il ne fût pas stipulé expressément que le roi d'Angleterre ou quelqu'un

des princes dussent se présenter en personne et en forces suffisantes. Le vicomte assembla ses amis pour délibérer sur cette proposition. Le seigneur de Partenay prétendit que le sens de cet article exprimé dans le traité ne devoit pas le gêner , parce qu'il suffisoit qu'il vint à son secours des troupes anglaises, et que celui qui les commanderait représentant la personne du roi, la condition portée dans le traité seroit remplie. Les autres seigneurs ne furent pas de cet avis ; ils soutinrent que le sens de cet article étoit trop décisif pour qu'on pût l'enfreindre sans infidélité, et qu'il ne seroit pas de la dignité du vicomte de recourir à de vains subterfuges pour l'é luder ; que par conséquent il faudroit rendre la place lorsque le terme du traité seroit arrivé. Ainsi le vicomte répondit aux seigneurs qui lui avoient écrit de Niort , qu'il les remercioit de leur bonne volonté ; mais qu'il avoit donné sa foi , et que son honneur ne lui permettoit pas de la fausser.

La veille de la St-Michel, le connétable à la tête de son armée , se présenta en bataille devant la ville de Thouars, et resta en même position toute la journée du lendemain, en attendant que le roi d'Angleterre parût pour le combattre. Il avoit avec lui dix milles lances et d'excellens hommes, jusqu'au nombre de soixante mille. Les ducs de Berry , de Bourgogne et de Bourbon étoient là en personne , et avec eux le

vicomte de Rohan, Olivier de Clisson, le dauphin d'Auvergne, le maréchal de Sancerre, le seigneur de Sully et quantité d'autres de la première qualité, français et bretons.

Le jour de la fête étant passé, le connétable envoya un héraut au vicomte et aux seigneurs qui étoient avec lui, pour leur signifier qu'il étoit venu ou pour combattre le roi d'Angleterre s'il étoit présent, ou pour recevoir au nom du roi leur serment de fidélité; qu'il avoit avec lui des soldats résolus à sortir victorieux s'il y avoit lieu de combattre, et de se payer de leurs peines sur la ville; mais qu'il aimoit beaucoup mieux avoir soixante mille témoins de leur honneur et fidélité à tenir leur parole; que toute son armée feroit des acclamations de joie de voir tant de si grands et vaillans seigneurs rentrés sous la domination française, qui étoit celle de leurs aïeux. Le vicomte et les autres répondirent pour lui et pour ceux qui s'étoient engagés, qu'ils étoient tous également prêts à remplir leur promesse, et à faire voir par leur prompt obéissance quel contentement ils avoient de devenir serviteurs du roi. Ils demandèrent la permission de rendre leurs devoirs aux princes et au connétable, et ils y furent conduits. Alors les portes de la ville furent ouvertes; les soldats y entrèrent librement et sans désordre, comme si ce n'eût pas été une place conquise. On convint enfin que le

vicomte et tous les seigneurs se rendroient à Poitiers; que là ils feroient leurs sermens avec la solennité requise, et tout de suite on partit pour ce voyage.

(1372). Au printemps de l'année suivante, le connétable rentra en campagne, et sachant que les Anglais n'avoient point de forces pour le traverser, il projeta de s'emparer de trois places en Poitou: Chisay, la Roche-sur-Yon et Lusignan. Il se réserva la première, et ne prit pour cela que cinq cents lances; il chargea de la seconde les seigneurs de Clisson, de Laval et de Rohan; et de la troisième, Alain de Beaumont, neveu des deux frères dont il a été ci-devant fait mention. Du Guesclin ayant mis le siège devant Chisay, y laissa une partie de ses gens, et alla avec la reste prendre la ville de Montreuil-Bonnin par assaut; de retour devant Chisay, il fit assaillir la place, et quelques efforts qu'ils fissent lui et les siens, ils ne purent s'en emparer. Les assiégés, glorieux de résister à un homme à qui tout cédoit, chargeoient d'injures les assiégeans, quand ils les avoient repoussés de leurs murailles. Cependant Jean d'Évreux, gouverneur de Niort, ayant eu avis de ces trois sièges, rassembla en toute diligence douze cents hommes, et tint conseil sur ce qu'il convenoit de faire. Un des assistans nommé Louis de Jaconvelle, homme présomptueux, mais très-accrédité parmi les plus braves de sa nation (gas-

conne), et bien entendu dans le métier de la guerre, fut d'avis de commencer par aller dégager Chisay, et attaquer le connétable qui, n'ayant que très-peu de monde, seroit le plus aisé à défaire: il disoit que si on y parvenoit, le reste des Français seroit tellement accablé de cette perte, qu'ils se dissiperoient d'eux-mêmes. Et avec la modestie d'un homme de son pays, il se vanta non-seulement de vaincre, mais de ne pas rentrer dans Niort sans y amener le connétable prisonnier. Il se croyoit même tellement sûr de son fait, qu'il commanda à ses gens de faire des provisions de bouche extraordinaires, et qu'on meublât le mieux que l'on pourroit un appartement pour loger et traiter un prisonnier d'une aussi grande conséquence. Il voulut encore que les Anglais qui le suivoient à cette glorieuse expédition, missent des casques de toile blanche par dessus leurs armes, avec des croix rouges peintes devant et derrière, s'imaginant par-là effrayer les Bretons de la troupe de du Guesclin. Cette fanfaronade de Jaconvelle plut beaucoup à Jean d'Evreux et à tous ceux du conseil, et on lui donna commission de l'exécuter. Olivier de Clisson, informé par ses espions de tous ces projets, en donna avis au connétable, qui se tint sur ses gardes, et manda à Alain de Beaumont d'en faire de même.

Le connétable commença par envoyer ses coureurs en campagne pour être instruit

des démarches des ennemis ; il sut qu'ils étoient en route pour venir secourir Chisay. Il s'avisa là-dessus d'une ruse de guerre singulière, et qui lui réussit. Il fit rencontrer sur le chemin des ennemis deux voitures de vin de Montreuil-Bellay (le meilleur du Haut-Poitou), bien assuré que les Anglais trouvant ce rafraîchissement sous leur main, ne manqueroient pas d'en profiter, et que comptant que c'étoit de la provision pour son camp, ils en disposeroient sans discrétion. La chose arriva comme il l'avoit prévue : ils défoncent les tonneaux, et oubliant leur expédition, boivent si bien que la plupart s'enivrent, et se mettent hors d'état seulement de marcher ; cependant ils arrivent comme ils peuvent dans une plaine au-dessous du camp français. Là, le vin leur agitant la tête, ils se font les uns aux autres des sermens qu'ils croyoient inviolables, de tuer tous les Français, excepté le connétable, Maurice de Locmaria et Geoffroy de Kaërimel : tout de suite ils envoient demander la bataille. Du Guesclin répondit qu'il savoit bien ce qu'il avoit à faire, et qu'il leur en donneroit peut-être le passe-temps.

Le connétable se trouva dans une grande perplexité ; il vouloit avoir raison de l'insolence de ses ennemis et de la fanfaronade de leur capitaine, mais il avoit ordre du roi de n'en rien hasarder. Dans cette incertitude, il tint conseil dans sa tente, y appela le

comte du Perche, le vicomte de Melun, Jean de Vienne, Olivier de Mauny, les deux de Beaumont, Kaërimel, du Parc-Locharia et autres seigneurs et capitaines, et leur dit: « Vous voyez, messieurs, que les ennemis nous demandent la bataille, et se sont mis tout proche de notre camp pour nous braver; l'honneur nous engage à la leur donner, les lois de la guerre et les circonstances l'exigent de nous; mais vous savez aussi les ordres du roi, qui nous prescrivent de ne la pas donner si nous n'y sommes forcés. Je sens quelle gloire ce seroit pour nous de battre des ennemis qui nous insultent si fièrement, et de confondre leur orgueil; mais j'estime qu'il est encore plus beau de se faire des lois des commandemens d'un roi, et de s'y conformer, persuadés que Dieu en donnant aux rois une partie de sa puissance, leur communique aussi une portion de sa sagesse et les éclaire de ses lumières: ainsi, donnez-moi vos avis. Devons-nous accepter le défi des Anglais? devons-nous le refuser?» Les seigneurs lui répondirent unanimement, que personne ne lui conseilleroit de transgresser les ordres du plus sage roi du monde; qu'il étoit assez bien retranché et son camp assez fort pour s'y maintenir; que si les Anglais l'y attaquoient, il les repousseroit infailliblement: ils conclurent qu'il devoit se contenter de prendre la ville qu'il bloquoit, sans se mettre en peine des discours que

les Anglais en feroient , et qu'il y auroit autant et même plus d'honneur à prendre Chisay à leur barbe , qu'à les défaire.

Il sembloit que le connétable eût incliné à ce parti par son discours , et que peut-être c'étoit par complaisance pour lui qu'on avoit ainsi opiné : cependant il pensoit tout le contraire ; il n'étoit ni accoutumé ni d'humeur à souffrir des bravades impunément , et vouloit avoir raison de celle-ci. Il demeura quelques momens pensif , puis il dit : « Pensez-vous , messieurs , qu'il nous convienne , après avoir battu les Anglais en toute occasion , de les mettre dans le cas de se vanter que nous leur avons refusé le combat ? Cela nous déshonoreroit plus qu'une défaite , parce que ceux qui ne sauront pas les ordres du roi , croiroient que notre refus viendroit de timidité. Quel égard leur devons-nous ? Nous revendiquons des provinces et des places qu'ils ont usurpées sur la couronne de France ; jamais il n'y eut une cause plus juste , ni de roi plus équitable que le nôtre ; comptons que Dieu qui est la justice même , nous secondera , étant soutenus par les plus vaillans hommes de la terre. Quand le roi nous enjoint de ne pas hasarder bataille , il entend que nous ne la donnions pas imprudemment , non que nous l'évitons honteusement. Un autre motif doit nous déterminer : tant que les assiégés verront les Anglais si près d'eux , nous ne prendrons jamais la ville ;



en les défaisant, non-seulement Chisay est à nous, mais tout le Poitou; et si nous avons du dessous, le roi ne perdra rien d'intéressant. Enfin, le service du roi, sa gloire et la nôtre, tout détermine la bataille, et marchons.»

Tous les seigneurs se rangèrent à l'avis du connétable, et le voyant très-décidé pour la bataille, lui dirent de faire ce qu'il jugeroit être le plus avantageux, et qu'ils étoient tous prêts à le suivre, n'ayant jamais eu que gloire et honneur sous ses ordres, et qu'ils n'en attendoient pas moins dans l'occasion présente, les ennemis fussent-ils du double plus nombreux.

Le connétable témoigna à toute l'assemblée sa satisfaction du parti qu'elle venoit de prendre, et se disposa sur-le-champ à combattre. Il n'étoit pas sans inquiétude de quelque surprise; il craignoit que les Anglais n'eussent un corps de réserve caché dans un petit bois touchant à leur camp, et son embarras étoit qu'il ne pouvoit envoyer des coureurs jusque-là pour s'assurer du oui ou du non, lorsque sa bonne fortune ordinaire le tira de peine: on lui amena un Breton de l'armée anglaise, que les Français venoient de faire prisonnier: il le questionna, et fut assuré par lui qu'il n'y avoit point de corps de réserve, et qu'ils n'avoient de troupes que ce qu'il pouvoit voir de ses yeux. Sur cela il ne balança plus.

Il fit trois corps de cette petite armée,

et les fit marcher sur une même ligne. Le premier où se trouvoient les volontaires, c'est-à-dire les princes et les seigneurs, étoit sous ses ordres; le second, sous ceux de Geoffroy de Kaërimel; il donna le commandement du troisième à Alain de Beaumont et à Maurice de Locmaria. Il laissa Jean de Beaumont dans son camp, avec quatre-vingts hommes, ne doutant pas qu'aussitôt qu'il en seroit dehors, les assiégés ne fissent une sortie et ne vinssent y faire du dégât; il ordonna à ce nombre d'hommes de se tenir cachés dans leurs tentes, jusqu'à ce que les ennemis y fussent arrivés. Cet arrangement fait, il fit arracher les palissades dont le camp étoit environné, et combler ses fossés: le soldat plein d'ardeur et d'espérance, exécuta cet ordre dans un moment, et dès qu'il y eut un espace assez grand pour que toute la troupe passât, il se mit à la tête, et marcha droit vers le camp ennemi.

Les Anglais cependant se plaignoient de la tranquillité de l'armée française, et assis par dérision les jambes croisées, commençoient à se vanter qu'on les craignoit; mais quand ils virent qu'on alloit marcher à eux et que les palissades tomboient, ils firent entendre de grands cris d'alégresse. Jean d'Evreux qui les commandoit, leur fit une courte harangue, pour leur faire croire que les Français avoient eu bien de la peine à se résoudre, et qu'ils n'étoient sortis de

leurs retranchemens que par la crainte d'y être forcés. Ensuite il leur rappela le souvenir de la valeur de leurs ancêtres et de la leur propre, qui alloit en un moment réparer toutes les pertes que leur patrie avoit faites : il leur montra leur supériorité au double, leur exposa la honte qu'il y auroit à être battu par si peu de monde, et que si au contraire ils se comportoient vaillamment, ils devoient espérer de délivrer l'Angleterre de ce dangereux ennemi du Guesclin, soit en le faisant périr dans l'action, ou en le faisant prisonnier. Ces derniers mots relevèrent infiniment le courage des Anglais, et ranimèrent en eux le désir d'avoir le connétable mort ou vif : il sembloit qu'ils n'avoient que lui à combattre, et qu'ils ne tenoient aucun compte des autres.

Deux de leurs braves firent serment de le tuer : l'un, Henri Azelle, fit vœu aux preux (serment de ce temps-là), de lui fendre la tête d'un coup d'épée ; l'autre, nommé Hampton, de lui percer le visage d'un coup de lance : vingt autres en firent d'aussi ridicules, tant ils estimoient qu'il y auroit de mérite et de gloire à détruire ce formidable ennemi. Jean d'Evreux envoya deux cents Bretons et Poitevins qui étoient dans son armée, pour entamer l'affaire ; mais ceux-ci ayant fait réflexion qu'ils alloient combattre leurs compatriotes pour le service de leurs ennemis, ils leur firent signe qu'ils vouloient se ranger avec eux.

Le connétable les reçut avec joie, leur donna des louanges de leur action, et leur fit sur-le-champ tourner les armes contre les Anglais, ce qu'ils firent avec beaucoup de courage et de succès.

Dans cet intervalle, Robert Micon, gouverneur de Chisay, voyant le camp français sans troupes pour le garder, donna dans le piège que le connétable lui avoit tendu. Il sortit de sa place avec cent hommes pour venir renforcer les Anglais, et se mit à traverser le camp avec la plus grande confiance; mais il fut étrangement surpris de se voir assailli par Beaumont et les siens qui sortirent de leurs tentes, et le contraignirent bientôt de demander quartier et de se rendre. Tous ses hommes furent tués ou pris, sans qu'un seul en échappât. La nouvelle en fut d'abord envoyée au connétable, ce qui lui fit dire: Voilà un commencement qui est de bon augure, et qui promet une heureuse fin.

Cependant les deux armées s'approchèrent au petit pas à la distance d'un demi-jet de trait. Alors les flèches partirent de côté et d'autre en si grande quantité, que l'air en étoit obscurci: après quoi les Anglais fondirent avec une si furieuse vivacité sur le corps commandé par le connétable, que ce corps en fut enfoncé sans pouvoir se réunir; tout ce qu'il put faire fut de reprendre sa place. Les hommes dont il étoit composé ne s'étonnèrent pas pour si peu

de chose ; ils se resserrèrent dans leurs mêmes rangs et attaquèrent les ennemis. Il faudroit des expressions surnaturelles pour peindre ici les faits d'armes du connétable : il montra de quoi sa tête, son bras, sa sagesse et son grand cœur étoient capables en agissant de concert : il avoit pour ennemis tous les Anglais, et lui seul les combattoit tous ; et en se surpassant lui-même, il communiqua à toute son armée toute sa vigueur : chaque capitaine, chaque soldat partageoit la force et l'ardeur du chef, et bientôt les ennemis plièrent. Ils eurent tous le sort de leurs compagnons ; la plupart restèrent sur le champ de bataille, les plus heureux furent faits prisonniers. Leurs chefs se rendirent ou périrent ; Jaconvelle, Richard de Mesnille, Guillaume Urselle et Hampton furent tués ; Henri Azelle ( qui devoit fendre la tête au connétable ) perdit la sienne d'un coup de hache que lui porta Geoffroy de Kaërimel ; Jean d'Evreux leur général, Aimery de Rochechouart, Ollegrave, Olive, Cresnelle et Jacques Ubille se rendirent ; ce dernier étoit blessé à mort. Du côté de l'armée de France, le nombre des héros qui firent des prodiges seroit trop long à rapporter : l'histoire n'a pas même conservé tous leurs noms, mais seulement ceux de Pierre Boistel, Rostrenen, la Hunaudaye, Kaërimel, Montfort, Rochefort, Alain de Beaumont, Macé et Tristan, du Parc-Lo maria, le

Bois de la Mothe, Tristan Regnault, le Bourg de Creën (le Bâtard), qui ce jour-là portoit l'enseigne de Rostrenen, Maleschat, les deux Couvran, Jean Hay (1), Alain du Pave, et l'Épinay qui prit Jean d'Évreux.

La bataille étant tout-à-fait terminée, le connétable fit sommer le reste de la garnison de Chisay, et leur fit dire que s'ils faisoient la moindre résistance, il les feroit pendre sans quartier ni exception. Ils ne s'y exposèrent pas, et dans le moment ils se rendirent à discrétion. Du Guesclin, au lieu d'user de ses droits et de les faire au moins prisonniers, les renvoya sans rançon, avec un sauf-conduit jusqu'à Bordeaux. Ce n'étoit pas encore assez pour lui qu'une bataille et une ville gagnées dans un jour : il voulut profiter des faveurs de la fortune pendant qu'elle le secondoit. Sans sortir du champ de bataille, il choisit deux cents des siens, les fit monter sur les chevaux des Anglais qu'il venoit de faire prisonniers, leur fit prendre les casaques de toile dont ils s'étoient couverts par-dessus leurs armes, et sous ce déguisement il les fit partir en diligence pour Niort, à quatre lieues de là. La garnison donna dans le piège : les Français, sous la figure anglaise, furent reçus dans la ville, déchirèrent aussitôt leurs casaques, et crièrent

---

(1) Chevalier breton, dont Hay du Châtelet, auteur d'une histoire du connétable, descendoit, à ce qu'il en écrit lui-même.

à pleine tête : NOTRE-DAME GUESCLIN ! se rendirent maîtres des portes, et annoncèrent la victoire du jour.

Le connétable arriva à Niort peu de jours après, avec quelques compagnies : les habitans sachant sa venue, allèrent au-devant de lui hors des murs, lui portèrent leurs clefs en cérémonie, et firent entre ses mains serment de fidélité. C'est ainsi que par sa diligence et son habileté, il prit en un même jour un fort château, gagna un combat, et se rendit maître, sans effusion de sang, de la seule place considérable qui restât aux Anglais en Poitou.

Il fit rafraîchir son armée à Niort pendant quelques jours, après quoi il se rendit au siège de Lusignan. Il sembloit que tout lui fût réservé, et que sa présence fût suffisante pour que toutes les places se soumissent. Dès qu'il arriva, les Anglais de la garnison de Lusignan rendirent la ville, et n'obtinent par capitulation que d'en sortir à pied, et de n'emporter de leurs effets que la charge de chaque homme, sans chevaux ni voitures; il leur fut donné, comme à ceux de Chisay, un sauf-conduit jusqu'à Bordeaux. Les châteaux de Chisay et de Sansay subirent la loi commune; ils se rendirent sans attendre d'y être contraints. Dans le dernier, le connétable apprit la mort de son bon et ancien ami, le brave Carlonnet. Quelques-uns ont écrit qu'il fut tué de sang-froid par les Anglais,

étant leur prisonnier, ou qu'il mourut de ses blessures reçues dans un combat; d'autres, qu'il fut tué au siège de Lusignan. Quoi qu'il en soit, les Bretons de du Guesclin furent vivement affligés de la perte d'un si brave compatriote, et firent tous serment d'en prendre vengeance dans le sang anglais.

De Lusignan, le connétable mena ses troupes devant Châtel-Allart, dont étoit gouverneur Guichard d'Angles, l'un des plus renommés capitaines anglais, mais alors prisonnier en Espagne, depuis le rétablissement de D. Henri sur le trône de Castille. Son épouse étoit dans le château. Se voyant investie et en danger de tout perdre, elle manda au connétable qu'une telle conquête n'étoit pas digne d'une si glorieuse épée; qu'elle le supplioit d'épargner une femme sans défense, déjà accablée de douleur par la longue détention de son mari; qu'elle le conjuroit de faire cette grâce à un ennemi absent, qui en conserveroit une reconnoissance éternelle. Le connétable lui répondit avec sa civilité ordinaire pour les dames, qu'il avoit toujours beaucoup estimé son mari; qu'il saisissoit avec plaisir l'occasion de lui en donner une preuve, qu'ainsi elle demeurât sans crainte de sa part; mais que pour faire les choses avec bienséance, et plus de sûreté encore, il lui donneroit une escorte pour la conduire à Poitiers, où il lui conseilloit d'aller demander cette grâce au duc de



Berry ( dont le roi venoit d'augmenter l'apanage par le don du comté de Poitou ); que ce prince étoit trop bon et trop galant pour la lui refuser; en attendant votre retour, ajouta-t-il, je serai moi-même le gardien de vos terres et de vos biens. La dame prit le parti d'aller à Poitiers, jugeant bien que le connétable ne pouvoit rien de plus pour elle que ce qu'il faisoit, ni lever le siège de devant une place aussi foible, sans donner lieu à des discours désavantageux.

Arrivée à Poitiers, et introduite devant le prince, elle se prosterna à ses genoux; il la fit promptement relever, et lui demanda ce qu'elle souhaitoit de lui. Elle lui apprit que le connétable avoit investi son château avec sommation de le lui remettre; qu'en l'absence de son mari, elle n'osoit disposer de ce qui étoit à lui; qu'elle craignoit qu'il ne désavouât ce qu'elle auroit fait, ou ne la taxât de négligence pour ses intérêts. S'il vous plaisoit donc, monseigneur, ajouta-t-elle, ordonner au connétable de retirer ses troupes, et laisser jouir de quelque repos parmi le tumulte des armes, une pauvre femme seule, sans forces, sans appui, sans protection, je vous promets qu'il ne sera, ni par moi, ni par aucun de mes gens, rien entrepris contre les intérêts de la France; que je ne recevrai dans mes places personne du parti anglais: je donnerai avis à mon mari de ce

qui se sera passé, pour qu'il me donne ses ordres. Voilà, monseigneur, le sujet de mon voyage, et ce qui m'a fait prendre la liberté d'implorer votre autorité.»

Le prince accorda à la dame ce qu'elle lui demandoit; mais il exigea que ce qu'elle promettoit fût observé très-exactement, et qu'elle ne permit pas même qu'il entrât dans les places de son gouvernement des vivres ou provisions pour les ennemis : elle le promit avec serment, et s'en retourna chargée des ordres du prince, en vertu desquels le connétable leva le siège. La femme du seigneur de Mortemer fut plus facile ou plus craintive; ou plutôt, en qualité de Française, elle rentra dès la première sommation sous l'obéissance du roi, et retourna par inclination à ses devoirs naturels.

C'est par ces derniers exploits que du Guesclin acheva de purger entièrement le Poitou, la Xaintonge et le pays d'Aunis de la domination anglaise. Il pourvut à la sûreté des villes, mit des garnisons dans toutes, remit le commandement général des armées du roi à Alain de Beaumont son compatriote et son proche parent, avec le titre de grand-sénéchal de Poitou : ensuite il partit pour la cour, où le roi l'avoit mandé pour lui donner ses ordres au sujet de la guerre de Bretagne. Les ducs de Berry, de Bourgogne et de Bourbon l'y précédèrent de quelques jours. Le roi le

reçut avec les mêmes démonstrations de joie, d'amitié et de reconnoissance dont il avoit déjà honoré son connétable, et ajoutoit tous les jours de nouveaux bienfaits aux éloges dont il le combloit. Il ratifia sans exception tout ce que du Guesclin avoit fait, traité ou accordé en son nom; enfin, l'histoire observe que la réception que ce prince avoit faite à ses propres frères, quoique remplie d'affection et de tendresse pour eux, n'approchoit pas de celle qu'il fit au connétable, qu'il regardoit comme l'honneur et le restaurateur de son royaume, ce qui étoit très-vrai. Enfin, il réunit solennellement et inséparablement à sa couronne, les trois provinces que ce héros venoit de soumettre.

Nous venons de parler d'une nouvelle guerre qui se préparoit en Bretagne: il est bon d'en exposer les motifs. On a vu, à la fin du second livre de cette histoire, l'événement de la bataille d'Auray, la mort du comte de Blois, l'établissement définitif du comte de Montfort dans le duché, et le traité de Guerrande, par lequel la duchesse héritière renonça, elle et les siens, à sa souveraineté. Le comte de Montfort, gendre d'Edouard III, avoit obligation de toute cette fortune à son beau-père et aux secours qu'il lui avoit donnés. Il avoit à sa cour un nombre de seigneurs anglais, qui la plupart ayant contribué par leurs armes à le mettre sur le trône de Bretagne,

avoient grand crédit auprès de lui , et ne cessoient de lui représenter les bienfaits d'Edouard , la reconnoissance qu'il lui en devoit , le danger où étoient les Anglais d'être entièrement dépossédés de la Guienne , et l'intérêt qu'il avoit de les secourir dans une telle circonstance. La duchesse sa femme, fille d'Edouard , appuyoit leurs sollicitations , et lui remontróit que si les Anglais perdoient la Guienne, il avoit tout lieu de craindre que la comtesse de Penthièvre ( c'est-à-dire , la duchesse Jeanne-la-Boiteuse ), ne fit revivre ses prétentions, qu'elle ne recommençât à lui disputer la possession de la Bretagne , soutenue des armes de la France , du crédit du duc d'Anjou son gendre , et même des plus grands seigneurs de la province, qui avoient toujours soutenu ses droits. Le duc pensoit lui-même que les conquêtes du connétable ne se soutiendroient pas, et que toutes les provinces qu'il avoit arrachées à l'Angleterre , ayant été cédées à cette couronne par un traité de paix , fait pour le bien et le repos des deux royaumes , et ratifié de part et d'autre , ne pouvoient , sans injustice , être ôtées au roi Edouard. Tout cela ébranloit le duc de Bretagne , qui n'étoit déjà que trop disposé par inclination à prendre parti contre la France.

D'un autre côté , il étoit embarrassé par les conjonctures présentes : son beau-père étoit vieux , infirme , et dans l'ennui de ses

disgrâces ; leurs amis communs étoient affoiblis : les Français au contraire jouissoient partout d'une prospérité constante, tout leur réussissoit ; les principaux seigneurs bretons, jaloux du grand crédit que les Anglais avoient auprès du souverain, avoient quitté sa cour, et s'étoient donnés au roi ; en sorte qu'il ne pouvoit, ni n'osoit rien entreprendre. Quand le roi éleva du Guesclin à la dignité de connétable, il avoit en même temps avancé les seigneurs bretons dans les emplois ou les grades militaires, et se les étoit attachés par des bienfaits ou par des espérances. Le duc n'étoit pas fâché que ses sujets servissent en France, et y apprissent le métier des armes, tant parce qu'ils y acquéroient des richesses, que parce qu'il se formoit parmi eux un très-grand nombre de bons capitaines, d'habiles généraux et de vaillans soldats, en sorte que peu de provinces en pouvoient fournir autant que la sienne : de là il concluoit qu'une nation aussi affectionnée à sa patrie, ne consentiroit jamais à sa ruine.

Mais une dernière et plus forte raison encore le contenoit : il avoit fait avec le roi des traités, et lui avoit rendu hommage pour son duché de Bretagne ; il craignoit, s'il eût pris les armes pour le service de l'Angleterre, que la cour de France ne formât une prétention contre lui, de comise et de félonie, et ne confisquât sa

province ; ce qui l'auroit jeté dans des embarras dont il auroit eu bien de la peine à se retirer. Le roi Edouard cependant ne cessoit de le solliciter d'armer ; il lui remontrait que désormais ses intérêts étoient intimement liés à ceux de l'Angleterre. Ce prince, que les pertes qu'il venoit de faire en France incommodoient et irritoient infiniment, ne pouvant déterminer son gendre, lui envoya en ambassade le comte d'Herfort ; mais celui-ci fut rencontré en mer par les Flamands qui étoient alors en guerre avec l'Angleterre ; il leur donna le combat, les défit, et s'en retourna à Londres.

Toutes ces négociations entre le beau-père et le gendre ne purent rester si secrètes, que Charles V, qui étoit le plus avisé prince de son temps, n'en fût d'abord instruit : il sut qu'il y avoit des troupes anglaises prêtes à mettre en mer, pour venir se joindre à celles du duc ; il le fit savoir aux seigneurs bretons, qui avoient déjà avis de toutes ces intrigues, et qui ne doutoient pas que si leur duc étoit aidé de ces troupes, le premier usage qu'il en feroit, seroit de se venger d'eux, et de les dépouiller de leurs biens, pour s'être rangés dans le service du roi : ils se concertèrent pour prévenir leur ruine : ils répandirent l'alarme dans les villes et dans les campagnes, résolus de se bien entendre pour se saisir des meilleures places, s'en rendre les maîtres et en chasser les étran-

gers. Le duc instruit de ce projet, prit l'alarme à son tour : il craignit une révolution qui auroit pu le déposséder, et rétablir la maison de Penthièvre sur le trône de ses pères. Dans cette inquiétude, il recevoit des nouvelles du roi, qui lui témoigno son mécontentement de sa conduite ; lui rappelle ce qu'il lui doit, et lui défend de recevoir ni laisser passer les Anglais sur ses terres. Le duc promet d'obéir, et cependant continuoit secrètement sa manœuvre. Le roi lui envoie des ambassadeurs pour le sommer, comme vassal, de venir le servir de sa personne et de ses troupes contre ses ennemis. Il s'en excuse sous le prétexte du traité de Bretigny qui le dispense d'armer contre le roi d'Angleterre. Le roi Charles, non content de cette défaite, exige de lui une réponse nette et positive, et le duc, éludant toujours, gagnoit le temps, et par provision mit garnison anglaise dans Kimper, Morlaix et Lesneven. Aussitôt le comte de Laval s'assura de Rennes, le vicomte de Rohan surprit Vannes, et le seigneur de Quitté, Dinan. Kermartin, confident du duc, et comme ministre d'état, étoit le correspondant des seigneurs mécontents, les instruisoit de tout, et prenoit intérêt à leur parti. Il aida le vicomte de Rohan à se rendre maître de Kergouët, Carhaix, Châteauneuf et Châteaulin.

Les Anglais en garnison dans les villes

que nous venons de dire , étoient chargés de les conserver , et faisoient tout le contraire : ils exercèrent tant de violences et d'outrages contre les habitans , que ceux de Lesneven en écrivirent à Robert de Quitté pour le prier de venir les délivrer de ces fâcheux hôtes. Ce seigneur s'y rend, les bourgeois lui ouvrent leurs portes , il attaque les Anglais qui s'étoient retranchés dans une tour , les y force , et les fait tous passer au fil de l'épée sans en vouloir recevoir un seul à rançon. Sur cet événement tous les seigneurs jugèrent bientôt que leur duc n'alloit pas manquer de leur déclarer la guerre ouvertement , et que les Anglais descendroient en grand nombre dans la province pour s'emparer de leurs terres , comme Robert Knolles avoit déjà fait de Derval. Ils s'attendoient encore que le roi d'Angleterre ne manqueroit pas de tenir en Bretagne le plus de troupes qu'il pourroit , et qu'à la fin ces étrangers devenus les plus forts , s'en rendroient les maîtres ; qu'on ne pourroit plus les en chasser ; que leur duc perdrait sa propriété , et eux tous leurs patrimoines ; qu'enfin toute sa nation se verroit soumise aux Anglais ses anciens ennemis , dont elle avoit déjà éprouvé la dure et insupportable domination.

Par toutes ces grandes et justes considérations , ils députèrent vers le roi pour le supplier d'envoyer le connétable à leur



secours avec ses troupes. Charles étoit trop éclairé, et trop jaloux des droits de sa couronne et de ceux de ses peuples, pour ne pas sentir l'importance de l'occasion qui se présentoit si favorable à la splendeur et au bien de son royaume : que s'il parvenoit à se rendre maître de la Bretagne, il seroit l'arbitre des intérêts de la nation entière et de ceux des particuliers; qu'enfin tout y dépendroit de son autorité. La chose lui sembloit même si facile, qu'il étoit assuré que les principaux seigneurs, déjà attachés à lui par ses bienfaits, le seconderoient de toute leur puissance, et se détacheroient de leur duc qu'ils avoient offensé par leur défection, et dont ils avoient à redouter la vengeance. Le roi n'étoit plus en peine que d'un point, qui étoit de savoir si du Guesclin voudroit porter la guerre dans sa patrie; il connoissoit le caractère des Bretons, et l'amour qu'ils portent toujours à leur pays natal. Cependant il faisoit réflexion que le connétable étoit trop sensé pour ne pas distinguer la guerre qu'il y porteroit, non contre sa patrie, mais contre des étrangers qui la désoloient et la tenoient dans l'oppression. Les seigneurs de leur côté, qui aimoient leur duc et leur province, le sollicitoient par lettres particulières ou publiques de les venir délivrer des Anglais, mais surtout Jeanne-la-Boiteuse l'en pressoit plus vivement que personne, espérant que quelque

révolution pourroit arriver en sa faveur et en celle de ses enfans.

L'opinion que le roi eut du bon sens de son connétable, se trouva juste : il fut charmé d'avoir occasion, non de faire la guerre à sa patrie, mais de la protéger, et de servir tous les seigneurs, ses amis, et le peuple, et d'aller y combattre ces ennemis, qui non contents d'entretenir le trouble dans la province, la traitoient avec tant d'outrages et de cruauté, qu'ils sembloient être en pays conquis. Il s'y rendit donc avec quatre mille hommes d'armes français (12,000 chevaux). D'abord l'effroi s'empara des Anglais; le nom seul de du Guesclin les fit trembler, mais il rassura le courage de la nation, et la confiance des seigneurs qui l'avoient appelé à leur secours. Il entra en Bretagne par Pontorson, dont il étoit gouverneur et seigneur, sa vie durant. Il étoit accompagné du duc de Bourbon, des comtes d'Alençon et du Perche, du comte de Soissons, du maréchal de Sancerre, du dauphin d'Auvergne, et de quantité d'autres seigneurs qui le suivoient partout. Dès qu'il eut mis le pied sur les terres de Bretagne, le vicomte de Rohan, le sire de Rieux, les seigneurs de Beaumanoir et de Beaumont vinrent le joindre. Il s'empara d'abord de Fougères, ensuite, chemin faisant et sans s'arrêter, de Basouges et de Saint-Aubin-du-Cormier, et vint se loger

dans les faubourgs de Rennes. Le comte de Laval, qui s'en étoit rendu maître, le reçut dans la ville, pour la conservation de laquelle le connétable y laissa quelques troupes, et sans s'arrêter marcha droit à Gaël, château considérable et très-fortifié, appartenant au comte de Montfort, surnommé, par sobriquet, Montfort-la-Canne (1). Le connétable s'en empara et y mit garnison. Cette rapidité de conquête fit courir le bruit que la France vouloit remettre sur le trône les héritiers du comte de Blois, ou plutôt sa veuve née duchesse.

Le duc outré de la révolte de ses sujets, et surtout de sa principale noblesse, ne respiroit que vengeance et sévérité; et n'ayant plus de ressource que la protection qu'il attendoit d'Angleterre, il ôta toute sa confiance aux Bretons, sans en excepter ceux qui l'approchoient de plus près, et qui l'avoient toujours servi ou

---

(1) L'historien rapporte fort sérieusement l'origine du nom de Montfort-la-Canne, qu'il traite de miracle, et nous ne le rapportons que pour la fidélité de l'histoire.

Il dit sur l'année 1375, que depuis plusieurs siècles, à la vue et à la connoissance de tout le monde, il se fait tous les ans, le 6 de mai, fête de St. Nicolas, patron de la paroisse de Montfort, une procession solennelle et générale, à laquelle une canne vient se joindre avec ses cannetons, suit la procession jusqu'à l'autel, et y laisse un de ses petits pour offrande. Hay du Châtelet dit l'avoir vue joindre et snivre la procession, mais que la grande foule l'empêcha de voir le reste. Le nom de Montfort-la-Canne subsiste encore au milieu du dix-huitième siècle.

conseillé avec le plus de zèle et de fidélité. Les Bretons de leur part entrèrent en grande défiance d'une telle conduite, en sorte qu'il n'y avoit plus entre le prince et les sujets aucune liaison ni intelligence. Pendant cette discorde, le seigneur de Neuville, anglais, aborda à Saint-Mahé, près Saint-Malo, avec quatre mille hommes d'armes et quatre mille archers. Cette nouvelle répandue dans la Bretagne, y causa une consternation générale; la crainte s'empara de tout le peuple, qui passa bientôt de la crainte à la haine et à la fureur contre le duc et contre les Anglais; et ces sentimens s'augmentèrent jusqu'à la révolte ouverte, par deux grandes fautes que le prince ajouta aux premières, à la persuasion de Maliborne, l'un de ses ministres, et le plus accrédité auprès de lui.

La première faute fut, que le duc ôta toutes les places de gouverneurs aux seigneurs bretons qui les occupoient, pour leur substituer des Anglais: la seconde fut d'imposer sur toute la nation une levée de deniers exorbitante. Les peuples achevèrent de témoigner leur fureur à cette nouvelle: la révolte se manifesta de toutes parts; on assomme les commis chargés de cette levée, et pour dernière ressource, la nation se porte appelante de l'ordonnance du duc, et relève son appel devant la personne du roi. Le duc fait rechercher les auteurs de cet appel pour

les punir sévèrement ; et sans formalité, ceux qui furent découverts par les officiers du prince, furent jetés à la rivière et noyés. Les seigneurs irrités de tant de violences et de cruautés, s'en vengeoient sur les Anglais ; autant il leur en tomboit sous la main, autant ils en massacroient ; en sorte, disent les historiens, que jamais il n'y eut une guerre plus cruelle ; car les Anglais ne manquoient pas de leur part de se venger contre autant qu'ils le pouvoient, et n'osant tenir la campagne, ils se renfermoient dans quelques places fortes. Enfin, le désordre, la rebellion, les meurtres furent poussés à une telle extrémité, que le duc craignant tout pour sa personne, résolut de fuir loin de son état, pensant que son absence seroit utile à ses affaires, et que par son éloignement, il se disculperoit des malheurs qu'il prévoyoit devoir arriver dans sa province. Il s'imaginoit encore que les seigneurs bretons, quand ils ne le verroient plus, tourneroient leur fureur contre les étrangers, français ou anglais, qui pourroient envahir leur patrie. Il se flattoit que pourvu que le roi ne s'emparât pas de ses terres, il auroit toujours assez de ressources en sa personne et en sa valeur, et que le traité de Guerrande étoit tellement irréfragable, que, quelque chose qui arrivât, soit de la part de la France, soit de celle de la comtesse de Penthievre, la paix ne pourroit se faire sans son rétablissement.

Avec toutes ces flatteuses idées, il quitte Nantes, se rend à Auray, y laisse la duchesse sa femme à la garde de Jean Augustin, chevalier anglais, qui étoit gouverneur de cette place, établit Robert Knolles son lieutenant-général dans le duché, et s'embarque à Concarneau pour passer en Angleterre.

Peu de jours après son départ, arriva par mer un nouveau secours d'Anglais, sous la conduite du comte de Salisbury, qui en passant devant Saint-Malo, brûla sept vaisseaux espagnols qui y étoient en rade, et de là se rendit à Brest, où il apprit que la révolte étoit générale en Bretagne contre le duc, et qu'il étoit parti pour l'Angleterre. Sur cette nouvelle, le comte prit son parti, et s'en retourna sans débarquer.

Le connétable jugeant que l'absence du duc étoit favorable à ses projets, résolut de chasser les Anglais de tous les gouvernemens que ce prince venoit de leur donner. Il passa à Rennes, et se rendit à Dinan où les portes lui furent d'abord ouvertes; il se saisit du château de Solidor, chemin faisant donna ses ordres à Ploërmel, Jugon, Vannes et Sussinio, pour leur conservation, et de là arriva devant Hennebon où il vouloit mettre le siège. C'étoit alors une place très-forte et très-intéressante : les habitans avoient toujours été dans les intérêts du duc régnant (le comte de Montfort), et les Anglais en avoient fait une de

leurs meilleures places d'armes. Du Guesclin y fit donner plusieurs assauts; mais la place se défendit si vaillamment, et les murailles en étoient si bonnes et si bien fortifiées, qu'il fut obligé d'employer d'autres moyens pour l'avoir. Il fit donc attacher le mineur à la muraille, et bientôt la brèche se trouva assez grande pour l'assaut, et même plus qu'il ne falloit, tant l'effet de la mine fut prompt (1). Alors les assiégeans y montèrent avec ardeur: en un moment les enseignes du connétable furent plantées sur le haut de la brèche, et la ville étoit sur le point d'être forcée. Dans cet instant fatal, la pitié s'empare de notre héros; il ne peut considérer sans compassion l'affreuse destinée qui menace un si grand nombre de ses compatriotes. La profanation des églises, le pillage, le meurtre, le viol, toutes les horreurs inévitables dans une ville prise d'assaut se retracent si vivement à son esprit, que n'écoulant que sa générosité, il fend la presse de ses gens qui montoient à la brèche, et parvenu jusqu'en haut, il leur commanda de s'arrêter tout court, et fait signe aux assiégés qu'il veut leur parler. Sa présence, et un ordre d'une bouche si respectable, imposèrent tout-à-coup silence de part et d'autre: le soldat s'arrêta, et les assiégés suspendirent leurs opérations pour venir

---

(1) J'ai dit ailleurs ce que c'étoit que l'art de miner dans ces temps-là.

l'écouter. Ce fut aux habitans de la ville même qu'il porta la parole : « J'éprouve aujourd'hui, leur dit-il, que je suis véritablement Breton comme vous, mes chers compatriotes; ne soyons donc plus ennemis; nous sommes de la même patrie, et comme tels nous nous devons une amitié réciproque. Je suis devant votre ville, et prêt à m'en rendre maître; mais croyez que je n'ai d'autre objet que votre repos et votre liberté: les Anglais au contraire défendent votre ville, mais c'est pour continuer à vous opprimer avec plus de dureté et d'insolence. Ainsi, mes chers amis, cessons de combattre, et ne me forcez pas de répandre un sang que je voudrois conserver aux dépens de tout le mien. Mais je proteste que si quelqu'un de la ville, oubliant ses devoirs de citoyen, est trouvé les armes à la main, je ne lui ferai aucun quartier; et au lieu de le punir suivant les usages de la guerre, je l'enverrai au supplice infame réservé aux malfaiteurs. »

Les assiégés donnèrent à ce discours toute l'attention qu'il méritoit, et il fit sur eux un si grand effet, que les habitans quittèrent la brèche à l'instant, et que les Anglais implorèrent la miséricorde du connétable, qui leur accorda la vie, mais les fit prisonniers. Cependant quelques-uns des assiégeans passèrent outre, et se jetèrent dans la ville avec tant de tumulte, que les capitaines eurent bien de la peine à



empêcher le premier désordre ; mais ils s'y employèrent avec tant de zèle et d'autorité, que le pillage cessa, et le calme se rétablit partout. Dès que Hennebon fut soumis, le connétable marcha droit à Kimperlé, y arriva au point du jour, fit assaillir la place, et y entra avant midi, quoique les Anglais s'y fussent défendus avec une valeur extraordinaire. Le vicomte de Rohan se fit un honneur infini dans cette conquête ; il planta le premier de sa main sa bannière sur le haut de la muraille, et aussitôt les seigneurs de Beaumont et de Beaumanoir plantèrent les leurs.

Il fut trouvé dans Kimperlé une abondance étonnante de vivres, de munitions, d'artillerie et d'argent ; on y fit prisonniers un nombre d'Anglais de qualité. De là on alla à Concarneau, château situé sur le bord de la mer qui en bat les murs dans la haute marée, et quand la marée est basse, la rade est à sec. Le connétable prit ce temps pour faire donner l'assaut. Les Anglais se défendirent si bien, que les Français furent plusieurs fois repoussés. Le connétable en personne se rendit au lieu de l'attaque : sa présence inspira aux siens une nouvelle ardeur ; mais les ennemis également pleins de cœur et de hardiesse les soutinrent sans se relâcher. Il avoit avec lui le duc de Bourbon, les comtes d'Alençon et du Perche, le vicomte de Rohan, le maréchal de Blainville, les sires

de Beaumont et de Beaumanoir, Hervé de Mauny, Henri de Pledren, Perrin du Clos, Chainfreval, Amaury de Fontenay, le vicomte de la Bellière, et l'abbé de la Malpaye, qui tous s'y employèrent avec une valeur extraordinaire. Ce dernier présidoit ordinairement à l'ouverture des murailles par la sape : il s'étoit surpassé ici par la hardiesse avec laquelle il avoit agi : le duc de Bourbon se présenta le premier à cette ouverture; les Anglais vinrent la défendre, et le combat s'engagea de la main à la main. Celui qui portoit l'enseigne du duc s'y jeta à corps perdu, et reçut en un moment tant de coups, qu'il tomba mort aux pieds de son maître. Ceux qui étoient à l'escalade laissèrent leurs échelles pour venir à la brèche, en sorte que les Anglais, malgré leur belle défense, alloient être forcés, si la marée étant remontée, n'eût obligé les assiégeans de se retirer, pour revenir le lendemain. Mais pendant la nuit, les assiégés se déterminèrent à capituler, et dès le point du jour ils envoyèrent un héraut au connétable, pour lui offrir de se rendre, et lui porter leurs conditions qui furent accordées.

La prise de Concarneau fut un coup de foudre pour le reste des Anglais répandus dans la Bretagne; ils n'eurent d'autre ressource que de se réfugier dans Brest, place dès ce temps là estimée imprenable, où ils pensoient se mettre à l'abri de la force

des armes du roi et de la valeur du connétable. Ceux qui étoient dispersés dans les petites places, se sauvèrent dans Châteaulin pour de là gagner Brest. La femme de Robert Knolles saisit l'occasion pour s'y mettre aussi en sûreté suivant l'ordre de son mari, en cas d'événement, n'osant faire une si grande route sans escorte. Deux gentilshommes bretons, Campson-Penhouet et de Launay, informés du dessein des Anglais, assemblèrent du monde, et firent leur partie si sagement et avec tant de secret, qu'ils se trouvèrent sur le chemin des ennemis, les chargèrent, en défirent une partie, et mirent le reste en fuite. La dame Knolles étoit dans la troupe; elle quitte sa litière, monte à cheval, et à la faveur du tumulte de l'action, s'échappe par des chemins détournés, et enfin parvient à Brest: mais tout son bagage fut pris, ses meubles, habits, bijoux et vaisselle, ce qui fut pour le soldat un butin immense, outre les effets des Anglais, tant ce qu'ils avoient apporté de leur pays, que ce qu'ils avoient pillé dans le duché. Il s'y fit aussi plusieurs prisonniers de distinction.

Cette dernière victoire acheva l'étonnement où étoient les Anglais. Leur général Robert Knolles, voyant que la fortune secondoit sans interruption les troupes du connétable, même en son absence, sort de Saint-Mahé, traverse toute la Bretagne, et se rend à Derval (terre considérable que

le duc régnant lui avoit donnée), afin de mettre ordre à sa conservation. Il laissa dans Saint-Mahé, pour commander à sa place, le capitaine Milleborne, qui ne tarda pas à juger que cette place n'étoit pas capable de résister au connétable; c'est pourquoi il prit son parti comme les autres, et se sauva dans Brest. Aussitôt sa sortie de Saint-Mahé, Geoffroy de Kaërimel s'en empara sans peine, n'y ayant personne pour la défendre: les habitans au contraire, très-satisfaits d'être délivrés de ces cruels oppresseurs, lui ouvrirent leurs portes avec la plus grande joie, le regardant comme leur ange tutélaire.

Ce même Milleborne avec Robert de Neuville, les deux principaux lieutenans de Robert Knolles, s'enfermèrent dans Brest avec tout le reste de leur monde, en sorte qu'il n'en restoit plus dans toute la Bretagne. Le connétable estima que, par cette même raison, il falloit se rendre maître de Brest, tant pour le bien du service du roi, que pour le repos et la sûreté de la province, d'autant qu'en s'en emparant, il tenoit sous sa main les derniers de ces étrangers qui avoient fait tant de maux à sa patrie, et l'avoient désolée depuis si long-temps.

Il se détermina donc à assiéger cette redoutable place, qu'il connoissoit pour la plus forte de la province, et peut-être de l'Europe, tant par sa situation que par

les fortifications prodigieuses que l'art avoit ajoutées à la nature. Il ne douta pas encore que les Anglais, nation brave et belliqueuse, ne la défendissent avec toute leur vigueur. Robert Knolles, informé du projet du connétable, revint à Brest, et eut le bonheur d'y entrer. Du Guesclin fit donner plusieurs assauts, mais tous sans succès; en sorte qu'il fut délibéré au conseil de ne pas exposer tant de braves soldats et de vaillante noblesse, contre des gens que la force de leur place mettoit à couvert de toute entreprise; on jugea que de prétendre les avoir par assaut, c'étoit s'exposer à la honte de ne pas réussir, et à une mort inévitable. Il fut donc conclu de former une espèce de blocus, et de bâtir de petits forts ou bastides, avec lesquels on empêcheroit que rien n'entrât dans Brest par terre; car on ne craignoit rien par la mer, les ennemis n'ayant pas de flotte pour y apporter du secours, ni sur toute la côte un vaisseau qui pût leur fournir des vivres.

Les Anglais s'apercevant du dessein du connétable, et voulant éviter la famine, firent la visite de toutes les maisons, sous le prétexte de faire un inventaire exact de ce qu'ils y trouveroient de provisions, pour les distribuer avec discrétion et prudence aux soldats et au peuple de la ville; mais ils enlevèrent tout, vivres, meubles et argent, et feignant d'avoir du soupçon

de la fidélité des habitans, ils les désarmèrent tous, et se firent encore donner des otages. Cette dernière vexation remplit la ville de douleur et de larmes, et ajouta beaucoup à la haine qu'on leur portoit déjà. Ce qui arriva de là fut que, soit que l'abondance ne fût pas grande, soit que les Anglais qui consomment beaucoup, ne ménageassent pas les vivres avec assez de prudence, les assiégés tombèrent bientôt dans la plus grande nécessité. Les bourgeois surtout en souffrirent extrêmement : ils sentirent leur besoin et la misère avant que les Anglais commençassent à s'en apercevoir : enfin ils éprouvèrent eux-mêmes la famine, qui est, selon un ancien, la plus forte de toutes les machines de guerre, et la plus propre à réduire les villes : ils se virent forcés à faire des propositions pour se rendre. Le connétable les écouta favorablement, et après quelques jours de négociation, les articles de leur reddition furent arrêtés : ils portoient que si dans six semaines ils n'étoient secourus par une armée assez puissante pour donner bataille au connétable, ils remettroient la place entre ses mains.

Cette capitulation étant conclue, et les otages donnés de leur part, le connétable quitta le siège, y laissant quelques capitaines pour l'exécution du traité ; et pour ne point rester oisif, il projeta d'aller chasser les Anglais des îles de Jersey et

Guernezey (1). Ces deux îles leur étoient et leur sont encore très-avantageuses, parce que quand ils vouloient faire des descentes en Bretagne, ils y faisoient leurs magasins d'armes et de vivres, et même le terrain leur en fournissoit. Le connétable prend quelques vaisseaux qui étoient sur la côte, y embarque des troupes, et passe à Jersey : il assiége le château de Montorgueil, qui est une place forte par sa situation et les travaux qu'on y avoit faits, avec une forte garnison, et fournie de toutes les provisions nécessaires pour soutenir un long siège : il fait donner quelques assauts, fait brèche aux murs par la sape, entre l'épée à la main, et prend le château de vive force. Les assiégés se réfugièrent dans le donjon, dont les murailles étoient si hautes, que les échelles ne pouvoient aller jusqu'aux crénaux, en sorte qu'il sembloit impossible de l'avoir par assaut. Mais la valeur et l'habileté de du Guesclin étoient au-dessus des fortifications les plus redoutables. Il fait attaquer si vivement, et ses troupes le secondent avec tant d'ardeur, que dès le lendemain les ennemis étonnés et découragés envoyèrent lui offrir de remettre la place avec toutes les munitions de guerre et de bouche, si dans le jour de la Saint-Michel prochaine, ils ne recevoient

---

(1) Deux îles presque contiguës dans la Manche, à dix lieues en mer du mont Saint-Michel et à vingt-cinq des côtes d'Angleterre, à la vue du Cotentin.

du secours d'Angleterre, et suivant l'usage donnèrent des otages pour garants du traité. Ils fournirent encore au connétable des vaisseaux pour le transporter en Bretagne, sur lesquels il emmena ses otages, les prisonniers qu'il avoit faits et son butin, après avoir pillé toute l'île.

Du Guesclin de retour de cette expédition, alla au siège de Derval qui se faisoit par ordre du duc d'Anjou. Nous avons déjà dit que cette place appartenoit à Robert Knolles, lequel en étant sorti pour aller s'enfermer dans Brest, y avoit laissé une forte garnison, et pour commandant Jacques de Broce, anglais. Celui-ci fut alarmé à la vue des troupes françaises, qui tous les jours alloient à l'assaut, et chaque fois emportoient quelque avantage sur lui : il eut enfin peur d'être forcé, et jugeant qu'il étoit de son devoir de songer à sa sûreté et de procurer la conservation de ceux qu'il commandoit, il convint de rendre la place, si dans deux mois il n'étoit puissamment secouru, et donna des otages. Les Français y consentirent d'autant plus volontiers qu'ils avoient nouvelle d'une action barbare, que l'on auroit peine à croire, que quelques troupes d'Anglais avoient faite à leur arrivée à Brest, où ils étoient venus pour secourir la ville avant l'expiration du traité de reddition. Ils avoient, tout en abordant, passé au fil de l'épée tous les habitans et les gens



des campagnes voisines, sans distinction d'âge, de sexe et de qualité. Ce procédé contraire à toutes les lois de la guerre, inspira au connétable une grande pitié pour ceux qui avoient péri si misérablement, et en même temps un désir bien vif d'en garantir les habitans des villes qui restoient à conquérir, et de venger une inhumanité aussi inexcusable.

Les Anglais de Brest, ayant appris que ce redoutable ennemi venoit pour les combattre, se retranchèrent pour éviter son justeressentiment, et se fortifièrent si bien, que le connétable ne jugea pas à propos d'entreprendre de les forcer. Le temps de la capitulation n'étoit pas encore expiré, et il avoit reçu des ordres du roi, qui lui enjoignoient de lui envoyer quelques-uns de ses meilleurs capitaines, et de les suivre de près. Il s'agissoit de s'opposer aux Anglais qui se préparoient à descendre en Picardie avec une forte armée, laquelle devoit débarquer à Calais, sous les ordres du duc de Lancastre et du duc de Bretagne. Il quitta le siège de Brest, et y laissant Olivier de Clisson, avec seulement six mille hommes, il prit son chemin par Kimper, Concarneau et Hennebon.

Cette descente d'Anglais en Picardie avoit persuadé au connétable que venant en France pour y faire une guerre vigoureuse, ils ne seroient pas en état de partager leurs forces, ou que s'ils les parta-

geoient, ils n'en auroient pas assez pour secourir Brest, dégager leur parole et délivrer leurs otages. Ce fut sur cette opinion qu'il partit; mais peu de jours après, il reçut dans sa route un courrier que Clisson lui envoyoit en diligence, pour l'instruire que le comte de Salisbury arrivoit par mer avec quatre-vingts vaisseaux; qu'en passant devant Jersey, il avoit fait lever le siège de Montorgueil, et qu'il venoit à Brest, à force de voiles. Sur cet avis, le connétable revint sur ses pas avec toutes ses troupes. A peine étoit-il de retour, que le comte de Salisbury descendit à terre. Le connétable, dès le lendemain de son arrivée, fit la revue de ses troupes, et ne se trouva pas en forces pour combattre les Anglais qui en avoient le double en nombre. Malgré cela il se mit en bataille dans les landes qui sont à la vue du château de Brest, cachant par sa hardiesse et son grand cœur la foiblesse de son armée: ensuite il envoya sommer le comte de Salisbury de s'y présenter, ou bien de consentir à la reddition de la place, suivant la capitulation accordée. Le comte (qui sembloit n'être venu là que pour faire montre), se tenoit pendant le jour retranché dans ses lignes, et retournoit le soir passer la nuit dans ses vaisseaux.

Il avoit ordre de ne rien hasarder, et d'aller joindre le duc de Lancastre sitôt qu'il auroit terminé la délivrance de Brest.

Les choses restèrent dans cet état pendant six jours ; et le septième , Salisbury qui était très-grand capitaine , envoya un héraut au connétable pour lui signifier , que si dans la journée du lendemain il ne venoit pas l'attaquer , il jetteroit du secours dans la ville ; qu'en exécution du traité il offroit le combat , et qu'ainsi il ne dépendoit pas de lui qu'il n'y eût une bataille : mais que si le connétable n'en vouloit pas , il eût à renvoyer aux assiégés leurs otages. Le connétable répondit au héraut qu'il lui apportoit de bonnes nouvelles , et qu'il ne souhaitoit rien avec tant d'ardeur que de voir les Anglais , et contenter l'envie qu'ils avoient de combattre ; c'est à eux à venir nous attaquer , dit-il , et non pas à nous à aller les chercher : ils ne sont pas en lieu où je puisse ni doive aller les attaquer ; le traité ne le veut pas ainsi. Dites-leur donc que s'ils veulent venir , nous les recevrons joyeusement , et que nous aurons de part et d'autre une aussi belle occasion d'acquérir de la gloire , qu'il y en ait eu depuis le commencement de la guerre.

Le héraut porta cette réponse au comte de Salisbury , qui pour braver le connétable , le lui renvoya sur-le-champ lui dire qu'étant gens de mer , ils n'avoient pas amené d'équipages de terre , et que d'ailleurs n'étant pas faits à aller à pied , ils ne pouvoient se rendre à ce qu'il souhaitoit d'eux , à moins qu'il ne leur envoyât des

chevaux : qu'en ce cas-là ils viendroient le trouver et le combattre , pour que le traité fut exactement exécuté. Du Guesclin fut indigné du procédé , et gardant le silence quelques minutes , il répondit au héraut : Mon ami , retournez vers votre maître , et dites-lui que puisqu'il n'est pas en état de donner bataille , je soutiens que la ville et le château de Brest me doivent être rendus : la commission qu'il vous a donnée est une dérision et une mauvaise plaisanterie : je vous en excuse sur l'obéissance que vous lui devez ; et sans la compassion que j'ai pour vous , je vous ferois pendre. Dites-lui que je n'enverrai point de chevaux à mes ennemis ; et quand je voudrois le faire , je leur demanderois de bons otages. Le héraut lui répliqua qu'il n'avoit pu se dispenser de faire sa commission , qui le chargeoit encore de redemander les otages anglais , puisque le connétable ne jugeoit pas à propos de combattre. Du Guesclin lui dit à cela : Je sais ce que j'ai à faire , portez seulement ma réponse à votre maître ; et il le congédia. Ensuite il se tourna vers sa compagnie : Voilà , dit-il d'un ton de colère , un plaisant stratagème des ennemis ! Ils savent qu'ils ne peuvent pas mettre du secours dans la ville sans nous avoir combattus ; ils viennent d'Angleterre pour ce dessein , et ils nous demandent des chevaux ! Pensent-ils être quittes pour cela de leur traité ? Je m'étonne

qu'ils ne nous offrent pas le combat sur mer, parce qu'ils ont des navires, et que nous n'en avons point. Ce n'est pas comme cela qu'on remplit les traités.

La réponse du connétable ayant été rendue aux Anglais par leur héraut, ils balancèrent s'ils devoient combattre ou non, sachant qu'il persistoit à garder leurs otages. Quelques-uns du conseil soutenoient qu'on ne pouvoit avec honneur secourir la place, sans avoir livré bataille, et que ce seroit violer les conditions. D'autres soutenoient au contraire que le lieu du combat n'étant pas expressément indiqué, leurs offres suffisoient; qu'il étoit permis à un général de chercher son avantage, et d'éviter ce qui pourroit lui nuire; qu'ainsi puisqu'ils étoient en lieu de sûreté, ils devoient s'y tenir, et attendre que l'on vint les y attaquer.

Le connétable, de son côté, indigné de ce contre-temps, regrettoit que l'occasion de combattre les Anglais, lui allât échapper. Il assembla le conseil où il mit en délibération de les attaquer dans leurs retranchemens. (Son grand cœur, qui ne trouvoit rien de difficile, le trompoit dans cette occasion). Il disoit, et quelques-uns avec lui, que si on ne les forçoit pas, on auroit au moins la facilité de faire une honnête retraite; mais que si on les battoit, on auroit un honneur infini, qu'on les extermineroit sans ressource, que l'on en

purgeroit absolument la Bretagne, et que la prise de Brest s'ensuivroit. D'autres pensèrent plus juste, et tout le monde, le connétable lui-même, se rangèrent à cet avis : que la subtilité des Anglais pour ne point combattre, n'étoit qu'une équivoque, sur ce que le lieu du combat n'avoit pas été indiqué dans la capitulation qu'ils avoient violée par ce subterfuge ; que de même, ce ne seroit point exécuter le traité, que d'aller les attaquer dans leurs retranchemens, parce que les conditions nomment expressément une bataille, et qu'une pareille attaque n'est point une bataille : que quand même on les déferoit, ils auroient la ressource de se sauver dans leurs vaisseaux, et qu'ainsi on auroit hasardé en pure perte les plus vaillans hommes qui fussent en France ; que s'ils étoient victorieux, on auroit à se reprocher leur rétablissement dans la Bretagne, et les désordres qu'ils y feroient plus grands qu'au paravant : de sorte qu'il valoit mieux leur abandonner Brest, et garder leurs otages, qui seroient des témoins et des preuves de leur infidélité.

Tout le conseil se rangea donc à cette conclusion. Le lendemain le comte de Salisbury entra dans Brest, y mit une nouvelle garnison, avec toutes sortes de munitions en abondance, et se rembarqua, n'ayant pas d'autre ordre que d'empêcher la perte de Brest, sans entrer dans l'intérieur du duché. Ainsi il avoit rempli sa

mission, au moyen d'une interprétation frauduleuse de la capitulation. Après son départ le connétable partit pour Nantes. Nous parlerons de son voyage après que nous aurons vu ce qui se passa au siège de Derval.

Robert Knolles, qui en étoit seigneur, s'y étoit rendu depuis que la place s'étoit soumise à la condition de se rendre dans deux mois, si dans cet intervalle elle n'étoit secourue par les Anglais, et en avoit donné des otages. Knolles protesta de ne pas tenir les conditions faites avec Jacques de Broce son lieutenant, prétendant qu'il n'avoit pu l'engager à une chose de cette conséquence sans son consentement exprès, d'autant plus qu'il étoit dans la province même, et en conséquence il manda aux Français qu'ils eussent à se retirer de devant sa place, qu'autrement il alloit les faire charger. Ceux-ci répondirent fort sagement qu'ils ne craignoient point ses menaces; mais que pour preuve de leur fidélité à observer le traité, ils n'entreprendroient rien jusqu'au jour convenu, et qu'alors ils verroient ce qu'ils auroient à faire. Cependant le terme vint, et le duc d'Anjou de retour devant Derval, fit sommer les assiégés de tenir leur parole. Robert Knolles répondit comme la première fois, et désavoua son lieutenant. Le duc qui étoit un aussi brave et aussi généreux prince qu'il y en eût en Europe, se trouva

fort embarrassé sur le parti qu'il devoit prendre, et particulièrement sur ce qu'il feroit des otages que de Broce lui avoit donnés : il en consulta un gentilhomme gascon qu'il avoit toujours auprès de lui, nommé Garcias du Châtel (1), qui étoit son maréchal de camp, et en cette qualité l'un des principaux officiers de l'armée et son confident. Celui-ci répondit au prince, qu'à la vérité et suivant l'étroite sévérité de la guerre, il pouvoit faire trancher la tête à ces malheureux otages, et leur faire porter, sans être injuste, la peine de la perfidie de Robert Knolles; mais que ces pauvres gentilshommes ne participant point à la faute, il y auroit plus de raison et d'humanité à les renvoyer, ou du moins à les retenir prisonniers, comme le connétable venoit de faire à ceux de Brest.

Le duc lui dit qu'il consentoit qu'ils fussent renvoyés; et du Châtel, comme s'il eût pressenti la cruelle scène qui alloit arriver, se pressa d'aller exécuter l'ordre du prince, et délivrer les otages. Mais il rencontra malheureusement Olivier de Clisson qui lui demanda où il allait si vite : du Châtel le lui dit, croyant parler sans conséquence : Olivier le fit revenir sur ses pas chez le prince, en lui témoignant qu'une affaire comme celle-là vouloit être

---

(1) Il n'avoit rien de commun que le nom avec les du Châtel de Bretagne.



traitée avec réflexion. Quand ils furent chez le duc, Clisson qui étoit pour les Anglais un ennemi furieux et passionné, lui porta la parole d'un ton fort vif : Comment, monseigneur, lui dit-il, voulez-vous autoriser les Anglais à vous manquer de fidélité en toute occasion ? Si vous faites grâce à leurs otages, il ne faut plus faire de traités ni de capitulations avec eux, ils n'en observeront jamais aucun. La pitié en pareille rencontre n'est pas une générosité, c'est une foiblesse ; vous devez en faire un exemple, ou bien il ne vous faut plus leur faire la guerre ; et si vous leur pardonnez, je déclare que je ne porterai jamais les armes pour le service du roi. Le duc fort étonné de ce discours et du ton qui l'accompagnoit, répondit avec douceur : Messire Olivier, le sort de ces quatre gentilshommes m'a touché ; mais si vous estimez qu'ils doivent mourir, je ne puis m'y opposer : je vous les donne, disposez d'eux en homme de bien, d'honneur et de réputation que vous êtes. Du Châtel n'osa contredire Clisson, qui étoit alors dans la plus haute considération, et que ses services avoient rendu nécessaire. Celui-ci n'eut pas plutôt la parole du prince, qu'il se hâta d'aller au lieu où ces malheureux otages étoient gardés. Ils étoient quatre, deux chevaliers et deux écuyers anglais : il fait venir l'exécuteur, et envoie les quatre otages sur le bord du fossé de la

place. Ensuite il demande à parler à Knolles, qui paroît à une fenêtre du château. « Quoique vous ayez, lui dit Clisson, assez peu d'honneur pour violer votre foi et manquer aux traités, je veux bien croire encore que vous ne serez pas si lâche que de souffrir que vos otages meurent pour votre perfidie. Vous n'avez plus que le temps de vous résoudre ou à me rendre la place que vous n'avez pas pu secourir, ou à voir périr vos amis pour une infidélité dont vous êtes seul coupable. » Robert Knolles lui répondit : « Les quatre gentilshommes que vous tenez sont mes amis, il est vrai, et il n'y a rien que je ne donnasse pour les sauver de votre inhumanité ; mais ces amis sont généreux, et préfèrent de mourir à la honte de me voir faire une chose qui me couvrirait d'ignominie, comme celle de me rendre, sous le prétexte d'un traité nul et invalide. Il faut, pour se venger sur ces quatre innocens, être aussi sanguinaire que vous l'êtes, et avoir mérité comme vous le surnom de *boucher* que vos cruautés vous ont acquis. Vous allez bientôt repaitre vos yeux du sang de ces victimes que vous sacrifiez à votre fureur ; mais ce sera pour vous un aiguillon de reproche qui vous suivra partout, et fera votre supplice, si votre cœur barbare est encore capable de sentiment. Portez donc jusqu'au bout votre férocité, si vous l'osez ; mais soyez certain que j'ai des prisonniers

français, dont la tête me répondra de celles de mes amis. » Cela dit, Knolles se retira sans attendre de réplique. Aussitôt Clisson fit exécuter les quatre otages ; et un instant après Knolles fit avancer hors d'une fenêtre deux solives que l'on recouvrit de planches en façon d'échafaud, et on amena quatre gentilhommes français, prisonniers dans Derval et officiers dans les troupes du roi, auxquels il fit trancher la tête ; en sorte que les quatre corps et les quatre têtes tombèrent dans le fossé, à la vue de toute l'armée ; ce qui fut un spectacle d'horreur et de pitié.

Aussitôt ces deux exécutions faites, le pont du château fut abaissé, et il en sortit cent hommes animés de fureur et de ressentiment, qui fondirent tête baissée sur Clisson, lequel les soutint vaillamment, car il étoit d'une force et d'une bravoure extraordinaires : il avoit auprès de lui quelques compagnies qui s'opposèrent à cette incursion des Anglais ; il se fit de part et d'autre des faits d'armes incroyables. Cependant Clisson y fut grièvement blessé, et les ennemis se croyant vengés par sa mort rentrèrent dans le château.

Le duc d'Anjou leva le siège de Derval, et prit la route d'Angers, accompagné du duc de Bourbon, des comtes d'Alençon et du Perche, et du connétable qui arriva de Nantes, après l'affaire que nous venons de rapporter : le vicomte de Rohan, le ma-

réchal de Blainville , et quantité d'autres seigneurs et capitaines se rendirent aussi à Angers , d'où peu de jours après le duc et le connétable partirent pour la cour. Nous venons de dire que du Guesclin arrivoit de Nantes , et nous en avons déjà parlé , au sujet de son départ de Brest ; il est temps de dire comment il s'en rendit maître.

A son arrivée devant cette ville , il en trouva les portes fermées , et ayant demandé à y entrer , les habitans lui firent une députation pour savoir ce qu'il prétendoit. Il répondit qu'il avoit ordre du roi de se saisir du duché , attendu que leur prince ayant reçu les Anglais sur ses terres , leur ayant donné passage et secours , et fait des traités avec eux , au préjudice de sa foi et hommage et de ses sermens faits au roi , étoit tombé dans le crime de félonie , et avoit encouru la confiscation des terres qu'il avoit reconnu tenir de la couronne de France : « Aureste , leur dit-il , j'ai toujours porté à votre ville une affection singulière , et je serois au désespoir de me voir forcé à user de violence. » Les députés le remercièrent des bontés qu'il leur témoignoit , lui protestèrent qu'il n'y avoit point de ville en Bretagne où l'on eût plus de respect pour lui et d'admiration , et lui demandèrent délai jusqu'au lendemain pour assembler les habitans et délibérer entr'eux. Le connétable le leur accorda , en disant

qu'ils prévinsent leurs concitoyens, qu'il étoit résolu de ne pas partir de là qu'il ne fût maître de Nantes; qu'ainsi ils n'avoient qu'à lui proposer les moyens les plus doux et les plus aisés, et qu'ils le trouveroient traitable. La bourgeoisie s'assembla dans la maison de ville: on entendit la réponse du connétable par la bouche des députés; on concerta celle qu'il falloit lui faire; et le lendemain, on les renvoya lui dire: « Nos concitoyens ont été saisis du plus grand étonnement quand nous leur avons fait notre rapport de ce que vous nous avez ordonné de leur dire; ils ne peuvent croire que le roi le plus juste et le plus sage des princes, veuille les contraindre à violer les sermens de fidélité qu'ils ont prêtés par ses ordres exprès au duc notre souverain seigneur; ils ne peuvent pas croire non plus, que vous, qui êtes Breton et l'honneur de votre patrie, soyez capable d'employer la force de vos armes pour l'assujettir à une domination étrangère. Dans ces dernières années, votre présence en Bretagne a fait la joie publique, fondée sur votre valeur et votre naissance, qui nous assuroient que vous n'y combattiez que pour la défendre contre la violence et l'avarice des Anglais. Si nous avons le malheur de voir que vous prétendiez nous soumettre à la France, tous les vœux que nous avons faits pour la prospérité de vos armes et pour la conservation de votre personne qui nous est si

précieuse, se changeroient en exécration ; et l'objet de notre amour et de notre espérance, deviendrait celui de nos alarmes et de notre haine. Notre étonnement a fait place aux réflexions sur votre demande, et permettez-nous de vous dire qu'elle nous a paru tellement déraisonnable, qu'elle a répandu dans toute l'assemblée une consternation générale. En effet, quand notre duc auroit manqué auroit en quelque chose, qu'est-ce que sa faute auroit de commun avec nous ? Et si sa conduite a déplu au conseil de France, en sommes-nous autorisés à lui manquer d'obéissance et de fidélité ? Nous croyons, au contraire, que plus il est pressé par les forces supérieures du roi, plus nous devons faire d'efforts pour le soutenir, et garantir sa personne de la foudre que nous voyons prête à le frapper. Quelle faute donc a-t-il faite ? En est-ce une que d'avoir maintenu ses traités avec ses anciens alliés ? L'a-t-on vu en armes sur les terres de France ? Y a-t-on vu ses troupes ou ses sujets ? Au contraire, toute notre plus illustre noblesse vous a suivi partout pour le service du roi, et vous a aidé dans la conquête de la Guienne. Est-ce donc un crime pour notre duc de n'avoir pas fait la guerre au roi d'Angleterre dont il est gendre ? A-t-il dû violer les liens d'une alliance aussi sainte et aussi naturelle, puisqu'il est certain que par le traité de paix, on l'a borné à la neutralité, en

compensant les devoirs de vassal avec ceux de gendre ?

Cependant pour montrer combien nous sommes soumis aux volontés du roi, et notre parfaite confiance en votre probité, nous avons deux propositions à vous faire; si vous les acceptez, nous sommes prêts à vous ouvrir nos portes. La première est que si notre duc revient dans son état, nous pourrons le reconnoître pour notre prince, sans qu'il nous soit rien reproché, et sans empêchement; mais en revanche nous nous engageons à ne recevoir aucun autre prince. La seconde, que nous serons nous-mêmes dépositaires de tous les deniers publics jusqu'à la paix, sans que le roi, ni le duc lui-même en puisse disposer auparavant. Si ces propositions vous agréent, notre ville vous recevra avec la plus grande joie, et vous aurez la satisfaction de voir nos concitoyens vous exprimer leur reconnoissance, comme à l'auteur de leur repos et au libérateur de leur patrie. Si nous étions assez malheureux pour que vous n'acceptassiez pas ces deux conditions, permettez-nous de vous déclarer que nous sommes tous dans la résolution de mourir, plutôt que de manquer à nos sermens, en violant la fidélité que nous devons à notre prince.»

Le connétable entendit cette harangue avec toute l'attention qu'elle méritoit. Tout en l'écoutant, son esprit actif en pesoit les

conséquences : il considéroit d'abord qu'il n'y avoit aucune apparence que le duc revint jamais en Bretagne, sinon par un traité de paix, ou par quelque révolution qu'il n'y avoit pas lieu de prévoir : ensuite il voyoit que par ces conditions la ville de Nantes et le comté nantois devenoient séquestrés pour être rendus à la paix, au prince qui en devoit jouir, soit le roi, soit le duc : d'ailleurs, en acceptant ces deux conditions, il ménageoit la peine et le temps d'un siège qui pouvoit être long, et l'empêcher de se rendre en Picardie où sa présence devenoit, comme nous l'allons voir, très-nécessaire pour les affaires du roi : enfin il s'épargnoit le chagrin de détruire une ville de sa province, et de verser le sang de ses concitoyens. Par toutes ces considérations qui furent l'ouvrage d'un moment, il agréa et ratifia les deux articles proposés et entra dans la ville comme en triomphe, aux acclamations d'une joie universelle. Il donna sans perte de temps ordre à toutes choses, et se rendit auprès du duc d'Anjou qui étoit alors à Derval, comme on l'a vu, de là à Angers, et tout de suite à la cour en grande diligence.

Il étoit temps qu'il y arrivât. On y savoit déjà que le duc de Lancastre avec le duc de Bretagne étoient descendus à Calais ; que leurs troupes y débarquoient successivement, et même qu'il se joignoit à eux



des étrangers de toutes parts, dans l'espérance de partager avec eux les dépouilles de la France. Le roi de son côté avoit fait ses préparatifs pour les recevoir, et il avoit commandé que tout fût prêt en Picardie et en Champagne pour marcher au premier ordre.

(1373.) Le connétable, en arrivant à la cour, fut reçu du roi encore avec plus d'honneurs et de témoignages de satisfaction que jamais, et en le félicitant sur les lauriers qu'il avoit recueillis en Bretagne, ce prince lui dit : « Ce n'est pas assez pour vous, brave connétable, d'avoir chassé les Anglais du Poitou, de la Guienne deçà la Garonne et de la Bretagne, et d'avoir engagé à mon service vos vaillans Bretons; il vous est encore réservé de garantir tout le royaume des incursions dont il est inondé, et de cette multitude d'ennemis qui le menacent d'une perte générale : cette gloire n'appartient qu'à vous, et j'attends ce grand service de votre amitié, de votre courage et de votre expérience. » Le connétable répondit modestement au roi, qu'il lui obéiroit avec toute l'exactitude possible, qu'il tâcheroit de remplir ses intentions, et d'empêcher les Anglais de ne rien entreprendre au détriment du royaume; et sans perte de temps, il se disposa à partir.

Dans ces entrefaites, le roi reçut un héraut de la part du duc de Bretagne, avec la lettre suivante.

*A mon très-chier seigneur le roi de France.*

« Sire, Charles roi de France, qui vous réclamez être souverain de mon duché de Bretagne, il est bien vrai que depuis le temps que j'étois entré en la foi et hommage de la couronne de France, j'ai à vous toujours fait mon devoir envers ladite couronne, et envers tous autres ausquels il appartenoit; mais ce nonobstant, vous, par vous et par vos gens, sans connoissance de cause, seulement par procès de fait, avez fait entrer par votre commandement et soutenance, votre connétable, votre puissance et force de guerre, en mon duché de Bretagne, pris tout plein de moi villes, châteaux et forteresses, pris prisonniers, les uns rançonnés, et les autres mis à mort; et à moi ont fait et font tout plein d'autres outrages, torts, dommages et vilenies non réparables; et parmi ce, vous m'avez scientement, de votre propre volonté, et tout outrement et ouvertement montré mon ennemi, et imaginé à moi mon état défaire et détruire, parce que vous ne me voulez rendre les terres que promistes à moi avoir rendre à certains temps, tant par lettre et scel comme autrement, comme je vous en ai plusieurs fois requis; ce qui fait à moi grands couts et missions, en moi déboutant et mettant tout hors de la foi et hommage et obéissance de ladite couronne, sans coulpe et meffait de moi ou de ma partie,

sans aucune cause raisonnable, dont il moi en déplaît trop, si que parmi les avant dites choses et causes, et tout plein des autres griefs qui à ce moi chassent. Je vous fais savoir que en votre défaut je me tiens du tout franc, quitte et déchargé de la foi et hommage qu'ay fait à vous et à la couronne de France, de toute obéissance ou sujétion faite à vous, ne à la dite couronne, ne à autre cause de vous ou de la mesme couronne, et vous tiens et répute mon ennemi, ne vous ne devez point merveiller, si je en fasse dommage à vous et à votre partie, pour moi revancher des très-grands outrages, torts, dommages et vilenies devant dites. »

Le roi, sans faire voir aucune émotion, répondit de bouche au héraut, qu'il n'étoit pas besoin que le duc son maître lui déclarât la guerre, puisque toute sa conduite passée marquoit assez son inimitié et ses mauvaises intentions. Il donna ensuite tous les ordres nécessaires pour s'opposer à l'irruption des Anglais.

Les ennemis avoient déjà commencé à faire quelques dégâts dans l'Artois et dans la Picardie, et marchaient au nombre de soixante mille combattans. On regrette avec raison que les historiens ne nous aient transmis aucun détail d'une campagne si glorieuse, où la prudence et l'habileté de du Guesclin dissipèrent cet orage terrible qui menaçoit la France d'une entière dé-

solation. Tout ce que l'on en sait est que le connétable, à la tête d'un camp volant, s'attacha aux Anglais avec tant de succès et de bonheur, qu'il leur fit quitter ces deux provinces; et les chassant toujours devant lui, il leur fit traverser le Forez, l'Auvergne, le Limosin, et les conduisit ainsi jusqu'à Bordeaux, après leur avoir fait passer les rivières de Loire, d'Allier, de Dordogne et du Lot, sans leur avoir laissé prendre aucune ville, ni leur avoir seulement donné le loisir de se ranger en bataille.

La misère et la disette furent si grandes dans l'armée anglaise, qu'à peine avoit-elle du pain. Les chemins étoient jonchés de soldats exténués par la faim et par une si longue marche; ils abandonnoient leurs chevaux faute de provisions; enfin cette misère fut si grande, qu'elle mit en dissension les ducs de Lancastre et de Bretagne: le premier reprochoit au second qu'il auroit dû fournir l'armée de vivres et d'argent, puisque ce n'étoit que pour son service et son rétablissement qu'elle avoit passé en France. A quoi celui-ci répondoit que l'Angleterre n'avoit eu en vue que de recouvrer la Guienne; que ses intérêts à lui n'avoient que très-peu de part dans ce grand armement, et que même ils n'auroient eu leur tour qu'après le premier objet: cela les divisa de telle sorte, qu'ils se séparèrent tout-à-fait, et se rendirent par des routes

différentes, l'un à Bergerac, l'autre à Bordeaux. Tout cela se passoit vers les fêtes de Noël 1373.

Les Anglais firent la revue de leurs troupes, et trouvèrent à peinesix mille hommes, de soixante mille avec lesquels ils avoient débarqué à Calais au mois d'août précédent. Avec quel plaisir ne liroit-on pas les marches et les traits de sagesse et de prudence du connétable, pour avoir ainsi fait marcher devant lui une armée si nombreuse, l'avoir consumée par elle-même et par la disette! Enfin voilà dans une seule campagne le Poitou soumis, la Bretagne conquise, la France délivrée d'un des plus grands périls où elle se soit jamais trouvée, et une multitude d'ennemis réduits à rien, le tout par la conduite et la valeur d'un seul homme.

Après tant de travaux et de fatigues, du Guesclin se trouva avoir besoin de quelque relâche. La perte qu'il avoit faite de son excellente femme, Tiphaine de Ragueneil, lui étoit toujours présente: cette dame ne lui ayant pas laissé d'enfans, toute la France regrettoit que de deux personnes si estimables ne fût point resté de rejeton qui fît revivre la valeur du père et les vertus de la mère: on souhaitoit généralement que cela devint possible, en engageant le connétable dans de nouveaux liens, et que l'on vit sortir d'un si grand homme une race de héros qui eussent perpétué le nom, le mérite et

la réputation de leur auteur. Tous ses amis s'employèrent à lui trouver une femme digne de lui, et dont il méritât l'alliance : ils jetèrent les yeux sur Jeanne de Laval, fille unique de Jean de Laval, seigneur de Châtillon, et d'Isabelle, dame de Tinteniac. Il l'épousa à Rennes, au mois de janvier 1373 (1). La fête se fit avec toute la magnificence possible, et avec l'éclat convenable à la dignité du mari et à la haute naissance de la femme, et en présence des plus grands seigneurs de la Bretagne, Pierre de Villiers, Hervé de Mauny, sire de Thorigné; Gui de Laval, sire de Loné; Jean de Coüesme, sire de Monte-Jan (2), et grand nombre d'autres. Du Guesclin donna pour douaire à sa nouvelle épouse le tiers des terres qu'il avoit en Bretagne, et la jouissance du comté de Longueville, le tout à vie, la propriété réservée à qui elle appartiendrait. Elle lui donna, en cas qu'il lui survéquit, la terre de Montmuran et le château de Tinteniac, dont elle voulut qu'il prit le titre de sire de Tinteniac.

---

(1) J'ai dit ailleurs que l'année alors commençoit à Pâque, à quelque date que ce jour tombât, et qu'elle n'a commencé au premier janvier qu'en 1564, par ordonnance de Charles IX. Le lecteur doit s'en souvenir dans l'occasion.

(2) Seigneur angevin. Monte-Jan est sur le bord de la Loire, vis-à-vis d'Ancenis. Il y a eu de cette maison un maréchal de France, sous Charles VII, créé en 1537, mort la même année.

(1374). Au commencement de la nouvelle saison, il se présenta une occasion avantageuse pour les affaires du roi, et où la valeur et l'habileté de du Guesclin ne furent pas inutiles. Le sujet étoit qu'entre le défunt prince de Galles et le comte de Foix, il s'étoit élevé une contestation pour quelques seigneuries que celui-ci possédoit en Guienne, et dont il prétendoit devoir jouir à titre de souveraineté indépendante; le prince soutenoit qu'elles relevoient de lui à cause de son duché de Guienne. Le conseil d'Angleterre auroit volontiers jugé en faveur du prince; mais il avoit à ménager le comte de Foix, à cause des guerres perpétuelles avec la France, dans lesquelles on craignoit qu'il ne prit parti contre les Anglais, à qui il étoit utile dans des occasions; ainsi on l'amusoit toujours par des espérances flatteuses.

Le duc d'Anjou et le connétable voulant profiter de ces favorables circonstances, prirent prétexte des villes en litige tenues par le comte de Foix, et entrèrent dans le pays avec une armée de quinze mille hommes de pied, sans la cavalerie et les gens de trait. Ils donnèrent pour raison de leur invasion que la plus grande partie de la Guienne étant retournée à l'obéissance du roi, ses généraux d'armées étoient obligés de conserver ses droits. L'événement étonna beaucoup le comte de Foix: il essaya de se mettre en défense; mais outre que la partie

n'étoit pas égale, le nom seul du connétable avoit porté l'effroi par tout le pays, et personne n'étoit si hardi que d'y paroître en armes. La première hostilité fut contre l'abbaye de Saint-Sylvier (1); c'étoit une place assez forte, bien munie de vivres et d'une bonne garnison. Cependant l'abbé ne se croyant pas en état de résister, envoya vers le duc d'Anjou pour lui représenter qu'on n'avoit rien à reprocher à lui ni aux siens, du côté du respect qu'ils lui devoient, ni du côté du service du roi; qu'on ne l'avoit jamais vu à la guerre contre la France (2); qu'il promettoit de se conduire toujours avec la même fidélité; que même sa foiblesse étoit une caution de sa parole: qu'il le supplioit donc d'épargner une ville qui n'avoit jamais pris parti, et des habitans entièrement soumis à sa puissance. Le duc d'Anjou et le connétable se contentèrent des promesses et des soumissions de l'abbé, et passèrent outre, après avoir reçu de lui des otages

De là ils se rendirent devant la ville de Lourdes, dont les habitans alarmés dé-

---

(1) Cette abbaye est absolument ignorée; il n'en est fait mention ni dans les dictionnaires historiques, ni dans le *Gallia Christiana*. Cependant il paroît que c'étoit une ville fortifiée et un monastère considérable. Nos conjectures se bornent à croire que l'un et l'autre ont changé de nom.

(2) C'est une preuve de ce que j'ai dit plus haut, et qui est de fait; que les moines et les évêques même fournissoient des troupes, et marchaient en personne.



clarèrent d'abord à Arnoul de Vire, leur gouverneur, qu'ils vouloient se rendre. Celui ci, homme courageux et habile, les écouta tranquillement, et après leur avoir donné le temps de calmer leur effroi, il fit si bien, moitié par promesses, moitié par menaces, qu'il les ramena à la résolution de résister aux Français. En effet, le connétable ayant paru devant les murailles, et ayant fait sommer le gouverneur de sortir de la ville et de la rendre au roi, de Vire répondit, que le comte de Foix son maître lui avoit confié cette place pour la lui conserver, et non pour la remettre à ses ennemis; qu'en acceptant cette commission, il avoit fait serment de s'y défendre jusqu'à la mort, et que sa foi et son honneur étoient ses cautions auprès de son prince, et aux yeux du public. Ensuite il se retira, et dit à ceux qui l'avoient accompagné: Vous voyez que les Français se croient déjà en droit de nous commander; mais j'ai assez bonne opinion de toute la compagnie, pour penser que personne ne rendra jamais de soumission qu'au comte de Foix, notre prince; ainsi allons nous préparer à nous défendre, et espérons de la justice du Ciel qu'il protégera notre résistance, parce qu'elle est de notre devoir; parce qu'on nous attaque sans droit ni raison, et contre toutes les lois de la guerre; parce qu'enfin il n'y a point eu d'infraction de la paix entre le roi de France et notre comte.

Le connétable ayant fait au conseil son rapport de la réponse du gouverneur de Lourdes, il fut résolu de lui donner l'assaut dès le lendemain. Au point du jour tout marche, on place les échelles, et bientôt on gagne les créneaux. Les assiégés se défendirent avec une opiniâtreté et une valeur étonnante ; le combat dura presque jusqu'au soir, enfin de Vire fut tué. La mort de ce trop brave commandant fit perdre courage à ses gens, qui fléchirent de tous côtés. Les Français ayant gagné les murailles et s'étant répandus dans la ville, firent un massacre horrible : la fureur du soldat n'épargna rien, et avant que les chefs pussent arrêter le carnage, tout fut passé au fil de l'épée et la ville pillée. La nuit même n'interrompit point la désolation de cette malheureuse place, où à peine quelques habitans s'échappèrent à la faveur des ténèbres. Le duc d'Anjou et le connétable leur firent du bien, pour les aider à réparer la perte de leurs maisons et effets.

Ensuite l'armée marcha par Castelbon et Castelneuf, et vint mettre le siège devant la ville de Sault qui appartenoit en propre au comte de Foix, et où il avoit mis pour commandant Guillaume de Paux. Le siège fut assez long pour donner le temps au comte de faire ses réflexions. Il appréhenda qu'une si puissante armée ne le dépouillât de toutes ses terres ; et enfin il se résolut

de proposer un accommodement. Il envoya vers le duc d'Anjou, qui se prêta avec la plus grande facilité à la confection d'un traité. Les conditions furent que celui des deux partis qui, à certain jour convenu, se trouveroit être le plus fort devant la ville de Montsac, demeureroit le maître de tout le pays contesté. Moyennant cet accord, la guerre cessa dans le comté de Foix, et c'est tout ce que les historiens en ont rapporté.

De là le prince et le connétable attaquèrent les places appartenant aux Anglais. Ils débutèrent par la Riolo (ou la Réole), dont le siège les occupa trois jours; ils prirent tout de suite Langon, Saint-Macaire et Condose, et en peu de jours ils furent maîtres de quarante places, villes ou châteaux, les uns de vive force, d'autres par soumission volontaire. Après quoi le duc d'Anjou partit pour Paris, ayant été nommé par le roi son frère, lieutenant-général en Bretagne; le connétable le suivit à la cour.

Pendant ces expéditions, le terme de la reddition de Bécherel expira. Cette place avoit été assiégée par Olivier de Clisson et le vicomte de Rohan, que le connétable en avoit chargés dès le temps qu'il commandoit en Bretagne; ils avoient avec eux pour faire ce siège un nombre de seigneurs et gentilshommes normands. Le siège avoit duré une année, et il avoit été convenu que si la place n'étoit pas secourue aux fêtes

de la Toussaint suivante, elle ouvreroit ses portes. Après cet accord, les assiégeans s'en étoient retirés, et y avoient laissé peu de monde. Olivier de Clisson, après s'être donné le temps de guérir du coup mortel qu'il avoit reçu devant Derval, avoit fait le voyage de Gascogne, d'où il se rendit exprès à Bécherel pour l'expiration du traité; qui fut fidèlement accompli, et la place rendue en son temps.

(1374). Les seigneurs de Rohan, de Laval et lui, avoient encore de grandes raisons pour se rendre en Bretagne, où le duc, qui venoit de quitter le duc de Lancastre à Bordeaux, devoit dans peu arriver par mer. La présence de ces seigneurs y maintint les affaires du roi, tellement qu'il n'y eut pas une seule ville qui voulût ou osât recevoir le duc; et que ce prince, après avoir passé quelques jours à Auray avec la duchesse sa femme, fut contraint de reprendre le chemin de Bordeaux, d'où le duc de Lancastre et lui partirent pour l'Angleterre, au mois de juillet 1374. Cette année se passa sans aucune opération militaire, parce que le pape s'entremît à procurer au moins une trêve entre le roi de France et le vieux Edouard.

Ce père commun des fidèles envoya deux légats : au premier, l'archevêque de Ravenne; au second, l'évêque de Carpentras, dès le commencement de cette année. Par leur moyen, il fut convenu d'une

suspension d'armes jusqu'au dernier août, auquel jour les deux rois se rendroient dans les environs de Calais pour aviser en personne à la prolongation de la trêve, ou même, s'il étoit possible, à une paix définitive.

Dans cet intervalle, il arriva au connétable un événement que son histoire ne doit pas omettre. On a vu, dans le temps, que le roi D. Henri, lors de son couronnement en Castille, avoit donné par reconnaissance à son bienfaiteur du Guesclin, le comté de Soria. Ce prince désirant réunir à la couronne ce comté et toutes les autres terres démembrées de son domaine, fit proposer au connétable d'en faire l'échange, contre la personne du comte de Pembroc, prisonnier en Espagne. Le connétable y consentit, traita de sa rançon à cent vingt mille livres, en reçut une partie, et lui rendit sa liberté sur sa parole pour le reste. Mais le comte de Pembroc, après avoir traversé la France, s'étant rendu à Calais, eut peu de temps après occasion de faire un voyage en Flandres, et mourut à Bruges. Il avoit fait porter avec lui son argent dans cette ville, et devoit à certain jour consigner le reste de sa rançon aux bourgmestres. Du Guesclin ayant appris la mort de Pembroc, fit saisir cet argent; mais le duc de Lancastre en obtint main-levée, et s'en empara. Le connétable en porta ses plaintes au parlement

de Paris, et y fit assigner les bourgmestres, lesquels maltraitèrent l'huissier qui leur donna l'assignation, et ne comparurent point. Du Guesclin demanda au roi la permission de leur aller faire la guerre; mais le roi eut la bonté d'assoupir l'affaire, en se chargeant de lui payer à certain terme cinquante-quatre mille francs, que ses héritiers reçurent après sa mort.

Cependant le duc de Bretagne, profitant de l'absence du connétable qui étoit alors sur les frontières de Flandres, rentra encore dans ses états avec trois mille archers qu'il avoit amenés d'Angleterre. Il prit d'abord quelques villes, mit ensuite le siège devant Saint-Brieuc, et le leva bientôt après pour aller surprendre Olivier de Clisson et quelques autres seigneurs bretons qui étoient dans les environs de Kimpérlé, et qui n'eurent que le temps de se renfermer dans cette forteresse. Le duc les y assiégea avec toute la fureur qu'inspire le désir d'une vengeance prochaine. Clisson et ses compagnons, sachant qu'il n'y avoit aucune grâce à espérer pour eux de la part du prince, et qu'il étoit résolu à les traiter comme des sujets rebelles, se défendirent avec toute la vigueur possible. Mais ils furent pressés si vivement et réduits à une si grande extrémité, qu'ils s'attendoient d'être forcés à tout moment, et qu'ils étoient déterminés à se faire tuer, lorsque leur bonne fortune les tira de ce

dangereux état. Le duc de Lancastre envoya deux gentilshommes aux Anglais qui servoient le duc de Bretagne, pour leur annoncer qu'il y avoit une trêve générale arrêtée à Bruges, et en conséquence leur défendre de faire le moindre acte d'hostilité contre les serviteurs du roi. Cette nouvelle arrivée le plus à propos du monde, obligea le duc de Bretagne de se retirer de devant Kimperlé, et de laisser les seigneurs bretons en liberté. Il partit pour aller rejoindre sa femme à Auray, d'où il la conduisit à Brest; là ils s'embarquèrent tous les deux, et passèrent en Angleterre; lui en particulier alla passer une année chez le comte de Flandres, son proche parent.

Le connétable, dans un de ses voyages de Bretagne, en passant par la Normandie, avoit assiégé la ville de Saint-Sauveur-le-Vicomte; il étoit convenu que si dans un certain terme elle n'étoit pas secourue, elle lui seroit remise. Ce terme venu, il se présenta avec six mille lances devant la place, qui se rendit sans difficulté: il y établit garnison, et en donna le gouvernement à un gentilhomme de son pays. Peu après, le roi lui en donna la seigneurie avec la propriété de la ville de Pontorson (1), pour lui et ses enfans ou descendans mâles

---

(1) Nous avons déjà relevé la contradiction qui se trouve dans l'histoire au sujet de Pontorson, que les uns disent être un don du roi à du Guesclin, d'autres un propre du chef de sa mère.

( ce qui n'eut pas lieu ) ; ne croyant pouvoir trop récompenser la valeur, le zèle et les grands services de son connétable. Peu auparavant il lui avoit encore donné la seigneurie de Montfort-l'Amaury, qui appartenoit au duc de Bretagne, comte de Montfort, lequel en avoit donné le gouvernement à un seigneur de Lannion ( d'une des premières maisons de Bretagne ). Dans l'acte de la prise de possession, le connétable est qualifié, très-noble et très-puissant prince (1). Le roi, quelques années après, retira le comté de Montfort, pour quinze mille francs d'or. Pendant qu'il étoit occupé à la conquête du Poitou, Charles dont la générosité et la reconnoissance étoient inépuisables, lui avoit fait présent de Fontenay-le-Comte et de Montreuil-Bonnin, qu'il avoit repris sur les Anglais : du Guesclin les vendit au duc de Berry, et eut de lui en compte du paiement, la terre de Cachamp, près de Paris, dont le connétable fit par la suite présent au duc d'Anjou, qui aimoit ce lieu comme sa patrie, y ayant été nourri.

Il y avoit déjà plus d'un an que la trêve duroit, et que les gens de guerre étoient dans une oisiveté qui les ennuyoit fort, lorsque le sire de Coucy (2) se mit en

---

(1) On ne voit rien dans toute son histoire qui autorise cette haute qualification : il n'a même sur son tombeau que celle de NOBLE HOMME.

(2) Très-grande et très illustre maison de Picardie, éteinte il y a environ deux siècles.



fantaisie (les historiens n'en donnent point le motif), que le duché d'Autriche lui appartenoit. Pour s'en mettre en possession, il y mena un nombre de capitaines et soldats bretons; mais l'expédition n'ayant pas tourné à sa satisfaction, il revint bientôt sur ses pas. Le roi ne fut pas fâché de ce contre-temps; au contraire, le retour de ces Bretons lui fut fort utile. Les ministres des deux couronnes n'ayant pu s'accorder à Calais, pour la paix ou la continuation de la trêve, il y avoit apparence que la guerre alloit se rallumer avec plus de violence qu'auparavant. La mort récente du vieux Edouard étoit une conjoncture très-avantageuse à la France, tant par la minorité du jeune roi Richard, fils du défunt prince de Galles, que par le peu d'estime que l'on avoit pour le duc de Lancastre son oncle, déclaré tuteur, et par les mécontentemens secrets de la plupart des seigneurs d'Angleterre. D'un autre côté, on connoissoit la sagesse du roi, l'affection de ses sujets et leur soumission à son autorité, le mérite de ceux qui le servoient, soit dans le ministère, soit à la tête de ses armées: tout cela donnoit lieu de penser que la France alloit recouvrer son ancien lustre, et tous ses avantages.

Le roi, pour ne pas perdre un moment dans de si heureuses circonstances, dès que les Bretons du sire de Coucy furent de retour, les envoya à son frère le duc de Bour-

gogne, qui assiégeoit Ardres, et qui après que le siège eut duré quelques jours, s'en rendit le maître. Ensuite de quoi le roi les envoya au connétable, alors occupé en Normandie à faire la guerre à Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, qui avoit encore osé se déclarer ennemi de la France, depuis l'exécution des deux émissaires qu'il avoit envoyés à la cour pour empoisonner le roi (1), à quoi ils n'avoient que trop réussi, mais sans tout l'effet qu'il en attendoit, le roi ayant été promptement secouru. Cependant le mal subsista, dégénéra en fièvre étique, et peu à peu, après deux années de langueur, mit cet excellent prince au tombeau, deux mois après la mort de du Guesclin.

Le connétable donc, accompagné du seigneur de la Rivière, faisoit la guerre en Normandie, et avoit déjà saccagé dans le comté d'Évreux quelques villes appartenant

---

(1) Belleforest rapporte qu'au printemps de l'année 1373, d'autres disent 1374, le roi fut averti que le roi de Navarre avoit chargé deux scélérats de l'empoisonner : l'avis vint trop tard, le mal étant déjà fait. Le roi avoit été secouru si heureusement, que le poison ne fit point tout son effet. Ces deux hommes, dont l'un se nommoit de la Rue, l'autre Pierre du Tertre, furent découverts, mis à la torture et écartelés. Ils confessèrent avoir commis ce crime à l'instigation de Charles-le-Mauvais.

Le Ciel en prit une vengeance terrible. En 1386, ce mauvais prince tomba malade d'une espèce de sciatique par tout le corps. Ses médecins le firent envelopper dans des toiles détrempées d'eau-de-vie. Par la mal-adresse d'un officier, le feu prit aux toiles, et il y fut brûlé tout vif.

au roi de Navarre. Ayant reçu ce renfort de Bretons, il pensa à faire quelques expéditions plus considérables. Il assiégea Pont-Audemer, et battit la ville et le château avec nombre de pièces de canon, en sorte que les murailles furent bientôt en poudre; mais malgré cela les assiégés se défendoient avec une si furieuse opiniâtreté, qu'on ne put les réduire. Le connétable leur fit donner avis de ne pas attendre la dernière extrémité; qu'il étoit disposé à les traiter humainement; mais que s'il l'obligeoient à les forcer, il n'y auroit quartier pour personne, et que tous y périroient sans remission et sans exception: ils l'écoutèrent enfin et se rendirent; la garnison fut conduite prisonnière à Cherbourg, et le connétable fit raser le château.

De là il marcha droit à Mortain, dont les habitans effrayés de se voir attaqués par un homme dont le nom seul répandoit la terreur, et se voyant éloignés de tout secours, ouvrirent leurs portes. Tout ce qui s'y trouva d'hommes appartenant au roi de Navarre furent conduits à Cherbourg, comme ceux de Pont-Audemer.

D'un autre côté, D. Henri, roi de Castille, envoya des troupes dans la Navarre, sous la conduite du Bâtard d'Espagne, en sorte que ce mauvais prince, attaqué de tous côtés et par deux ennemis beaucoup plus puissans que lui, ne savoit comment se retourner, ne pouvant ni s'éloigner de

ses états où sa présence servoit à soutenir le courage de ses serviteurs, ni donner du secours à ses sujets de Normandie. Dans cette perplexité, il s'adressa au nouveau roi d'Angleterre, et voulut lui persuader qu'il avoit intérêt de le prendre sous sa protection. Il le prioit de considérer l'injustice criante qu'on lui faisoit, de supposer pour l'opprimer, que les deux criminels qui avoient empoisonné le roi de France, n'avoient agi que par ses ordres; que cet horrible artifice n'avoit été mis en œuvre que pour le faire détester de tout l'univers, et pour écarter les soupçons de dessus les véritables auteurs du crime. Il ajoutoit encore d'autres motifs politiques pour engager le roi d'Angleterre à ne pas l'abandonner. Il écrivit les mêmes choses au duc de Bretagne, et répandit partout des manifestes, où il eut l'audace de laisser entrevoir que l'empoisonnement du roi étoit le crime de ses trois frères.

La lettre de Charles-le-Mauvais au roi d'Angleterre fit un effet considérable. Nous avons vu plus haut que le duc de Lancastre, oncle de ce roi, son tuteur et régent du royaume, n'étoit ni aimé, ni estimé : les seigneurs de la cour, surtout les jeunes gens, saisirent cette occasion pour l'éloigner. Ils persuadèrent d'abord au jeune roi de prendre dans ses mains le timon de ses affaires : ensuite ils lui firent entendre que la plus grande gloire d'un roi étoit d'être le

protecteur des princes opprimés; que la conjoncture présente lui étoit si favorable, qu'il ne devoit pas la laisser échapper; enfin ils animèrent tellement son courage, qu'il sollicitoit lui-même les intérêts du roi de Navarre auprès des gens de son conseil, et qu'il déclara vouloir passer en France, en personne, pour y faire connoître à cet ancien allié les effets de sa protection. Ceux de la même faction persuadoient d'un autre côté au duc de Lancastre, qu'il n'y auroit pas de sagesse à permettre que le roi son neveu fit ce voyage; que ce seroit l'exposer à n'avoir pas d'honneur de sa première expédition, et plus encore que ce seroit compromettre sa personne à l'incertitude des événemens de la guerre; que même il laisseroit penser qu'il l'auroit lui-même porté à cette entreprise téméraire, pour jouir plus absolument de la puissance souveraine; que s'il arrivoit quelque malheur à ce jeune roi, toute l'Angleterre le lui imputeroit; que pour obvier à tout cela il ne pouvoit faire rien de mieux que de prendre lui-même le commandement de l'armée; que cela étoit dû à sa naissance et à sa capacité, et que c'étoit pour lui le seul moyen d'éviter les reproches ou la haine de la nation.

Le duc donna dans le piège, et remontra au jeune roi, qu'il lui suffisoit de faire entendre son nom au delà des mers, et de secourir ses alliés; que les victoires qui se

remporteroient sous ses auspices, lui seroient aussi glorieuses que s'il y eût été présent; que l'honneur lui en reviendrait tout entier, parce que les rois sont censés être partout où on agit en leur nom. Le jeune Richard eut bien de la peine à se rendre à ces raisons; mais on lui fit entendre qu'il étoit de son intérêt que le duc de Lancastre passât en France, parce que pendant l'absence du roi, s'il restoit seul en possession de la régence, il pourroit bien s'emparer du trône, et se rendre le maître absolu: qu'à la vérité ce soupçon étoit injurieux à un si grand prince, dont la sagesse et la fidélité étoient connues; mais qu'en fait de politique et d'affaire d'état, la défiance même est une vertu. Richard enfin se rendit; car il est rare que les princes ne prennent aisément l'alarme, quand on leur fait voir leur autorité en danger.

Ainsi il passa tout d'une voix au conseil d'Angleterre d'envoyer un prompt et puissant secours, tant pour le roi de Navarre, que pour le duc de Bretagne. Le duc de Lancastre se chargea du commandement général, et fit partir avant lui une partie de son armée sous les ordres de Robert-le-Roux, se disposant à le suivre de près avec la flotte, et voulant se régler sur ce que le Roux auroit fait en abordant. Celui-ci mit pied à terre à Cherbourg, grossit son corps d'armée de toutes les garnisons qui s'y étoient rendues de toutes les places dont

le connétable les avoit chassées. Du Guesclin crut la circonstance favorable pour assiéger cette ville, parce qu'en s'en rendant maître il ôteroit au roi de Navarre la dernière qui tint encore pour lui, et qu'il y feroit un grand nombre de prisonniers et un riche butin.

Sans perdre un moment, ils s'avance avec son armée, ordonne ses quartiers, et attaque Cherbourg à différentes reprises. Les assiégés résistèrent si bien, que le connétable obligé de renoncer à les avoir de force, se borna à les bloquer par terre; mais comme ils avoient la liberté de la mer, ils recevoient de nouveaux rafraichissemens tous les jours.

Ce fut pendant ce siège, qu'Olivier du Guesclin eut le malheur de tomber entre les mains des Anglais. Ce digne frère du connétable ayant eu avis (peut-être par un faux espion) que les Anglais se disposoient à faire une vigoureuse sortie, se mit en embuscade pour les surprendre: ils lui tombèrent en effet sous la main, et il les chargea avec sa valeur ordinaire; mais soit trahison, soit qu'il fût mal soutenu, il fut fait prisonnier par un gentilhomme navarrois nommé le Coq, qui le conduisit dans la ville, d'où on le fit passer en Angleterre. Sa prison fut longue, et il n'en sortit qu'en payant une très-grosse rançon. Quelques jours après cet accident, qui fit beaucoup de peine au connétable,

voyant que la place ne pouvoit être forcée sans armée navale, et le roi n'en ayant point alors, il prit le parti de se retirer. Le duc de Lancastre de son côté pensa que la ville de Cherbourg occuperoit plus longtemps les Français, et lui donneroit le temps de faire de grands progrès en Bretagne : dans cette idée il alla avec toute son armée mettre le siège devant Saint-Malo, ville très-forte dès ce temps-là, d'un abord difficile, et aisée à défendre : aussi les assiégés résistèrent-ils vigoureusement.

Le roi instruit de cette entreprise des Anglais, manda au connétable d'aller faire lever le siège de Saint-Malo. Il passa aussitôt de Normandie en Bretagne, accompagné des ducs de Berry et de Bourgogne, avec les comtes d'Alençon et de la Marche, le dauphin d'Auvergne, le comte de Guynes, les maréchaux de Blainville et de Sancerre, les sires de Clisson, de Laval, de Rohan, de Beaumanoir, de Dinan. On s'attendoit à la cour et par tout le royaume qu'il y auroit une bataille, et on espéroit à tout moment d'en apprendre le succès ; mais le connétable n'eut d'autre objet que de chasser les Anglais et de dégager la ville. Il se logea dans un poste si avantageux pour les incommoder, et il y réussit si heureusement, que dès le troisième jour, le duc de Lancastre jugea qu'il ne pouvoit demeurer dans son camp, et que les vivres alloient lui manquer, les Français s'étant rendus



maîtres de la campagne ; en sorte qu'il n'avoit de ressource que d'envoyer faire des provisions en Angleterre, ce qui auroit emporté tant de temps, qu'il n'en auroit pas fallu la moitié pour le faire périr de misère, lui et les siens. Il étoit encore dans une autre situation aussi embarrassante ; c'étoit la difficulté de sortir de son camp à la vue d'un général aussi vigilant que le connétable, qui auroit tous ses avantages contre lui : cependant il lui demanda le combat, mais du Guesclin ne voulut rien mettre au hasard d'une bataille. Il se contenta de faire battre la campagne, et de donner fréquemment de fausses attaques au camp ennemi, dont la mer détruisoit deux fois par jour tous les travaux, ainsi que ceux qu'ils faisoient contre la ville. Le duc de Lancastre s'en ennuya ; il avoit envie de retourner à Londres, où ses intérêts le demandoient : par ces raisons, il assembla son conseil, où il fut décidé tout d'une voix qu'il n'y avoit aucune apparence de prendre Saint-Malo ; qu'il falloit lever le siège et se rembarquer, ce qu'ils firent.

A peine étoient-ils en mer, que le connétable reçut des lettres du duc d'Anjou, qui le pressoit vivement de se rendre auprès de lui en Guienne. Il se mit aussitôt en chemin avec le maréchal de Sancerre et quantité d'autres seigneurs. Le duc savoit que la plupart des seigneurs gascons

étoient mécontents du gouvernement de Thomas Felleton grand-sénéchal d'Aquitaine, surtout de ce qu'il avoit fait trancher la tête au sire de Pommiers sur le prétexte d'intelligence avec les Français. Il crut devoir profiter de ce mécontentement général pour l'attaquer, et que pour commencer à affoiblir les Anglais, il falloit se rendre maître de Bergerac; que cette première conquête faciliteroit la prise des autres villes, et peut-être de Bordeaux même; qu'elle mettroit à couvert le Limosin, le Rouergue et le Quercy, et délivreroit les peuples des contributions que les Anglais levoient impitoyablement. Du Guesclin chemin faisant passa par la Bernardière, château occupé par quelques Anglais, et qui leur servoit de retraite pour faire des courses contre les sujets de France: mais dès qu'ils surent que le connétable approchoit, ils mirent le feu au château et s'enfuirent. Condat se rendit sans attendre d'être attaqué.

Le connétable et le maréchal de Sancerre étant arrivés à l'armée du duc d'Anjou, y trouvèrent le comte d'Armagnac, le sire d'Albret, Bertrand d'Albret son cousin, le prince Yvain de Galles, Jean de Beuil, Pierre de Beuil, Maurice de Trésiguidy, Alain de Beaumont, Alain de la Houssaie, Guillaume et Pierre de Mornay, Jean de Vers, Beudoin Cre-moux, Thibault du Pont, Héliot de Callac,

et plusieurs autres nobles français ou bretons. Le duc alors commanda d'assiéger Bergerac : les Anglais en abandonnèrent les faubourgs , les Français s'y logèrent , et le duc, dans le couvent des Cordeliers. Les premiers jours se passèrent en escarmouches ; mais quand toutes les troupes eurent joint l'armée , on tint conseil pour décider absolument comment on attaqueroit la place. Les uns opinèrent de commencer par un assaut général , et ce premier avis fut assez goûté. On trouva ce moyen prompt , sûr , glorieux , et même utile , en ce que l'on auroit l'honneur de prendre une place excellente à la pointe de l'épée ; que le soldat y feroit un butin qui l'enrichiroit , et que l'opération achèveroit de donner aux Anglais le plus grand effroi. D'autres pensèrent au contraire qu'on ne pouvoit attaquer de force une si bonne place , sans s'exposer à perdre un grand nombre de très-braves hommes ; que si on recevoit quelque échec , les Anglais abattus reprendroient courage , et trouveroient moyen de prolonger la guerre ; qu'il étoit digne de l'humanité , et de la religion dont les assiégeans faisoient profession , de considérer les suites affreuses et inévitables de la prise par force d'une ville si intéressante ; que les soldats enrichis par le pillage et chargés de dépouilles , quitteroient l'armée en grand nombre , pour aller jouir du malheur des vaincus ; qu'outre ces

considérations , le bien des affaires du roi demandoit la conservation d'une place qui , par sa situation, sa grandeur et sa force , commandoit et tenoit assujetties les provinces de de-là et de de-çà la Dordogne: on concluoit donc à s'en rendre maître avec le temps et la patience.

Le connétable parlant à son tour, fit comprendre à l'assemblée que les affaires des Anglais ne pouvoient être en plus mauvais état ; que la conquête de la Guienne étoit absolument nécessaire, et qu'elle étoit devenue facile par les circonstances ; qu'il savoit que les lettres de Thomas Felleton, grand-sénéchal de Guienne, quoique très-pressantes pour demander du secours en Angleterre, n'avoient rien produit, parce que tout y étoit en confusion, par la haine que le peuple portoit au nouveau roi Richard et à toute la maison de Lancastre ; qu'au contraire la fortune sembloit s'être rangée du parti français ; que les forces actuelles et la situation des affaires, le décidoient à ne pas perdre un temps si précieux ; qu'ainsi il falloit assaillir Bergerac sans délai ; qu'il s'en promettoit le plus heureux succès, ayant à y employer les plus braves hommes du monde, et qui avoient emporté tant de places plus fortes que Bergerac.

Sur cet avis, et la résolution prise de donner l'assaut, on envoya chercher à la Réole une machine qui y étoit toute prête,

que l'on nommoit *une truye* : son usage étoit de lancer de grosses pierres, et de contenir aisément cent hommes à l'abri des coups. On chargea de l'aller prendre et de la conduire au camp, trois cents lances sous les ordres de six capitaines, Pierre de Beuil, Jean de Vers, Baudoin de Cre-moux, Alain de Beaumont, et les sires de Gaures et de Montalay.

Pendant que ce détachement alla faire sa commission, le connétable qui avoit l'œil partout, fut informé que Felle-ton, général en chef pour le roi d'Angleterre, tenoit la campagne avec six cents lances, suivi de plusieurs grands seigneurs du pays; les sires de Mucidan, de Duras, de Rozem, de Carlis, de Langourant et quelques autres. Il envoya le prince Yvain de Galles, Pierre de Mornay, Thibault du Pont et Héliot de Callac avec deux cents lances, pour veiller à la sûreté des terres d'entre la Dordogne et la Garonne. Felle-ton trop foible pour attaquer le camp de Bergerac, pouvoit ( et c'est ce que le connétable craignoit ) dévaster la campagne, fourrager les blés ou les brûler, rompre les moulins, et faire tout le mal possible pour affamer les assaillans. Yvain de Galles et ses compagnons le suivirent dans toute sa route, et marchèrent toujours sur ses ailes.

Les Anglais de leur côté surent par leurs espions que Pierre de Beuil étoit

commandé pour amener au camp la machine construite à la Réole, et qu'il avoit déjà passé à gué la rivière au-dessus de Bergerac. Felleton, qui étoit grand et brave capitaine, alla se poster à Yvret par où de Beuil devoit nécessairement passer pour gagner la Réole, et déguisa si bien sa marche à Yvain de Galles, qu'il fut le premier à Yvret; il dressa son embuscade si avantageusement, qu'il pouvoit voir le corps des Français sans en être découvert. Les Français arrivent, donnent dans l'embuscade, sont chargés vigoureusement, et se défendent de même. Déjà la victoire inclinoit du côté de Felleton, dont la troupe étoit plus forte, lorsqu'un événement singulier changea les affaires. Les valets, qui suivoient avec les équipages, apercevant d'un peu loin le combat, accoururent vers leurs maîtres, et par hasard ou par une heureuse inspiration, se mirent à crier de toutes leurs forces **NOTRE-DAME GUESCLIN!** A ce cri les Français se ranimèrent, et les Anglais, que ce cri faisoit toujours trembler, se ralentirent. Dans le moment même, Yvain de Galles, qui suivoit Felleton à la piste, arriva comme le combat duroit encore, fondit à toute bride sur les Anglais et les prit à dos. Comme ils avoient déjà tous rompu leurs lances et qu'ils étoient las et désarmés, Yvain de Galles eut d'abord un grand avantage; cependant ils se rassurèrent, soutinrent très-bien ce

nouveau choc, et tuèrent d'abord Thibault du Pont et Héliot de Callac, deux braves et vaillans Bretons, qui furent très-regrettés. Le combat dura encore long-temps avec une égale opiniâtreté; cependant les Anglais succombèrent à la fin: Felleton fut saisi et fait prisonnier par un vaillant gentilhomme du Limosin, nommé Guillaume de Lignac. Les seigneurs de Duras, de Langourant, de Rozem et de Cautis eurent le même sort; on les présenta au duc d'Anjou et au connétable. Ainsi la *truye* fut heureusement conduite au siège de Bergerac, et on se disposa à donner sans délai un assaut général. Les assiégés voyant que l'affaire alloit devenir très-sérieuse pour eux, leurs familles et leurs biens, firent leurs réflexions, et ne virent point d'autre ressource que de proposer une capitulation. Ils en parlèrent à Perducas d'Albret, leur gouverneur, et lui exposèrent qu'il ne falloit pas attendre les dernières extrémités pour se rendre à des conditions plus dures qu'ils ne les auroient en prévenant l'assaut. D'Albret s'y opposa de toutes ses forces, leur remontra le déshonneur éternel dont ils alloient se couvrir; qu'ils avoient une bonne et forte garnison, une place abondamment fournie de vivres et de munitions; qu'ils étoient en état de se défendre contre toutes les forces de l'Europe, et que ce seroit pour eux une gloire infinie d'avoir fait lever le

siège de leur ville à une armée à laquelle aucune autre place n'avoit résisté.

Cependant l'armée française étoit déjà en bataille, chacun se range sous son enseigne, les trompettes font un bruit terrible; déjà l'on marche contre la ville, les assiégés bordent leurs murailles de soldats, et l'assaut alloit commencer, lorsque le connétable suivi d'un héraut, s'avance jusqu'au bord du fossé, fait appeler le gouverneur et les habitans, et leur dit : « Si vous aviez voulu suivre les conseils que je vous ai donnés au commencement du siège, nous serions aujourd'hui bons amis, vous ne me mettriez pas dans la nécessité de vous faire attaquer, et vous dans celle de vous défendre. Considérez la disproportion de vos forces avec les nôtres; balancez avec jugement ce que vous pouvez espérer et ce que vous devez craindre; ce que vous gagneriez si vous réussissiez, et les malheurs qui vous arriveront, si nous avons l'avantage; et dans ce cas, songez quel seroit le sort de votre patrie. Revenez donc, c'est moi qui vous en prie, de l'aveuglement où l'on vous a retenus trop long-temps; rendez-vous aux volontés du plus puissant et du meilleur roi du monde, qui vous comptera parmi ses bons sujets, qui loin de vous retrancher vos privilèges, les augmentera et vous garantira de toutes violences et de toute servitude. Qu'est-ce que les Anglais peuvent



faire pour vous, quand ils ne peuvent plus rien faire pour eux-mêmes, que leurs armées sont défaites, et leurs chefs dans nos prisons? Comparez encore la différence d'une domination étrangère, avec celle de tous vos compatriotes: voyez leurs enseignes parmi les nôtres: voyez les plus proches parens de votre gouverneur prêts à lui donner l'assaut, et jugez de là combien notre cause paroît juste à tous les honnêtes gens, et combien celle de nos ennemis est inique. »

Après ce discours que les assiégés écoutèrent avec une attention respectueuse, ils ne demandèrent qu'un quart d'heure pour se consulter sur la réponse qu'ils auroient à faire. Perducas d'Albret se flattoit de détruire les raisons que du Guesclin venoit d'exposer, mais on ne lui donna pas le temps de parler: tous les habitans lui déclarèrent unanimement qu'ils vouloient se rendre, et que s'il s'y opposoit, ils alloient le traiter en ennemi. D'Albret les voyant absolument déterminés, n'eut plus d'autre parti à prendre que de sortir de la ville avec sa garnison. Aussitôt les habitans députèrent vers le connétable pour faire leur traité, et il leur accorda plus qu'ils ne demandoient; voulant par cet exemple faire connoître aux autres villes, qu'il ne leur étoit qu'avantageux de changer de domination.

Cette expédition étant ainsi heureuse-

ment terminée, le connétable laissa une garnison à Bergerac, et pensa à aller en avant. Castillon fut attaqué le premier, fit quelque résistance et se soumit, et Jacques de Montmartin (1) y fut établi gouverneur. Sauveterre, Montségur, Auberoche, Saint-Macaire et nombre d'autres petites places se rendirent d'elles-mêmes. Alain de la Houssaye et Alain de Saint-Paul, tous deux Bretons, étant allés faire une course sur le pays ennemi, prirent d'assaut le château de Cadillac.

Ce cours d'heureux succès fut interrompu par une nouvelle bien agréable au duc d'Anjou : il apprit que la duchesse sa femme, fille de la comtesse de Penthièvre étoit accouchée à Toulouse. Il l'aimoit trop tendrement pour n'être pas empressé de l'aller voir; ainsi il suspendit les opérations de la guerre, congédia l'armée, avec ordre aux soldats et aux officiers de se tenir prêts à le rejoindre au premier avis, et partit pour Toulouse avec le connétable et la plupart des seigneurs. Ils trouvèrent la princesse relevée de ses couches et déjà parfaitement rétablie; ils passèrent avec elle quelque temps en plaisirs et en fêtes publiques. Les danses, les tournois, les courses de bagues se succédoient tous les jours; les bourgeois mêmes y étoient invités.

---

(1) Seigneur dauphinois, de la maison des Allemands; cette branche a fini en la personne de la maréchale de Baliucourt, en 1763.

Du Guesclin, en partant avec le duc d'Anjou, avoit chargé le prince Yvain de Galles, Eustache de la Houssaye, Trésiguidy et quelques autres braves Bretons, de faire la petite guerre avec seulement cinq cents lances, qu'il leur laissa. Ils attaquèrent d'abord Mortagne sur mer; mais n'étant pas en force suffisante pour la prendre par assaut, ils la bloquèrent, au moyen d'un nombre de petits forts qu'ils construisirent aux environs. Ils eurent le malheur de perdre là le prince Yvain de Galles, qui fut assassiné en trahison par un gentilhomme de Galles, jadis son sujet (Jacques de Laubé), à qui il avoit donné asile chez lui, et qu'il avoit fait l'un des officiers de sa maison. Après cette mort, les autres capitaines gardèrent leurs postes pour continuer le siège, lorsqu'ils apprirent que le seigneur de Neufville avoit débarqué à Bordeaux, le 8 septembre, avec quatre mille hommes, et qu'il marchoit droit à Mortagne pour faire lever le siège, et délivrer le Souldic de Lestrade (1) qui y commandoit. Comme les Français ne se sentoient pas en état de résister à une troupe si puissante, ils se renfermèrent dans le fort Saint-Léger, qui étoit le meilleur de ceux qu'ils avoient construits, y firent de nouvelles fortifications, et sou-

---

(1) Ce terme est unique dans l'histoire pour signifier le seigneur d'une terre, comme le capital de Bach étoit unique en Gascogne.

tinrent si bien l'attaque des Anglais, que Neufville ne pouvant les y forcer, leur permit d'en sortir avec armes et bagages.

Cependant le connétable reçut à Toulouse des lettres du roi qui lui mandoit de se rendre à la cour. N'étant plus nécessaire auprès du duc d'Anjou, il partit sans délai, avec le maréchal de Sancerre, traversa l'Auvergne où les Anglais faisoient de grands dégâts, ordonna quelques troupes pour les réprimer, et arriva à Paris vers la fin de l'année 1379.

Dès le mois de juillet précédent, le roi avoit fait assigner le duc de Bretagne à comparoître en personne à la cour des pairs, au quatrième jour de décembre, pour répondre aux conclusions que son procureur-général prendroit contrelui. Le jour venu, le roi se rendit au parlement, accompagné de tous les princes du sang et de tous les pairs dont les pairies subsistoient (excepté le duc de Guienne et le comte de Flandres), plusieurs prélats et les grands officiers de la couronne. Canard, avocat-général, fit appeler à la table de marbre Jean de Montfort, ci-devant duc de Bretagne. Le duc ne comparoissant point, ni personne pour lui, le même avocat-général demanda défaut, et pour le profit, requit : « Qu'il plût au roi déclarer le duc sujet rebelle et contumax, incapable de posséder aucunes terres relevant de la couronne, et en conséquence

dire que le duché de Bretagne, avec tous les droits de souveraineté y attachés, demeureroit confisqué; faire défenses aux sujets de plus reconnoître ledit Jean de Montfort pour leur duc, et de lui rendre aucune obéissance; réunir ledit duché à la couronne de France, ensemble toutes les terres dont le défailant avoit fait hommage. »

La comtesse de Penthievre, Jeanne-la-Boiteuse, veuve de Charles de Blois, avoit envoyé à la cour des pairs les principaux seigneurs de son conseil, Gui de Cleder Raoul de Keradan, Hùe des Fosses, Olivier de la Villelèon, Geoffroy de la Motte et Jean le Vayer, avec ordre de se trouver au parlement, le jour de l'assignation, et de faire ce qu'ils trouveroient bon pour la conservation de ses droits. Après que l'avocat-général eut conclu, ces députés demandèrent la permission de parler, et remontrèrent que les conclusions ne pouvoient être admises au préjudice des intérêts de la comtesse de Penthievre, dont ils étoient procureurs; que le traité de Guerande, qui étoit le seul titre de Jean de Montfort pour se dire duc de Bretagne, étoit nul et de toute nullité; qu'il n'avoit été conclu que par violence faite à ses ambassadeurs, contre la défense qu'elle leur avoit faite d'y consentir; qu'elle avoit porté ses plaintes et protesté contre cette injustice; que Montfort avoit rompu le

traité en y contrevenant, et que l'infraction des articles essentiels du traité, étoit de sa part autant qu'une renonciation : qu'elle demandoit donc à être rétablie dans l'état où elle étoit avant le traité, état qui, outre les lois de sa province et les droits de sa naissance qui l'y maintenoient, étoit confirmé par l'arrêt de Conflans. Ils alléguèrent encore un nombre de raisons dont la principale étoit que par ce même traité de Guerrande, il étoit dit que, dans le cas où le comte de Montfort ne laisseroit point d'enfans mâles, le duché retourneroit à la comtesse de Penthievre ou à ses héritiers ; que par conséquent la possession de la Bretagne ne lui appartenoit pas en propriété incommutable, et que cette clause emportoit une substitution formelle, etc.

Les gens du roi répliquèrent à toutes ces raisons par d'autres trop longues à rapporter ici ; ils établirent que Jean de Montfort avoit été en légitime possession, et persistèrent dans leurs conclusions.

Après eux, le roi parla avec beaucoup de grâce et d'éloquence. Il fit voir à la compagnie de quelle conséquence il étoit de sévir contre Jean de Montfort, qui non-seulement s'étoit rendu coupable de toutes les infidélités possibles, mais avoit fait au royaume une guerre déclarée, et se tenoit encore actuellement chez les ennemis de la France, les sollicitant de continuer la guerre. Après quoi le prince

fit recueillir les avis de tous ceux qui assistoient au parlement, et prononça lui-même que Jean de Montfort étoit coupable du crime de félonie, déchu de la dignité de duc de Bretagne et de celle de pair de France, son duché et toutes ses autres terres réunis à la couronne. Quand le roi eut achevé de parler, une voix s'éleva dans la foule, et dit qu'elle s'opposoit à l'exécution.

Aussitôt après l'arrêt prononcé, Charles V en donna avis à tous les seigneurs bretons qui étoient dans son service, et leur manda de se rendre auprès de sa personne pour affaire qui les intéressoit. Comme il les avoit comblés de bienfaits et d'honneurs, par préférence même à ses propres sujets, il s'attendoit que tous se soumettroient à ce qui venoit d'être jugé. Ils se rendirent donc à la cour en grand nombre, les seigneurs de Clisson, de Laval, de Rohan, de Malestroit, de Lohéac (1) et quantité d'autres. Il leur exposa ce qui s'étoit passé, les motifs qu'il avoit eus pour réunir la Bretagne à sa couronne, et les avantages qu'ils y trouveroient eux-mêmes; puis il ajouta avec beaucoup d'adresse et de subtilité, qu'il avoit envoyé en Bretagne un corps de

---

(1) Très-ancienne et très-noble maison de Bretagne, connue depuis sous le nom des comtes de Donges, et éteinte par la mort du dernier comte, en 1764.

troupes sous les ordres du duc Louis de Bourbon, du maréchal de Sancerre, de l'amiral de Vienne et de Bureau de la Rivière son grand-chambellan, à qui il avoit donné ordre de recevoir d'eux les places qui étoient entre leurs mains, pour les mettre en sûreté contre les entreprises de Jean de Montfort, leur ennemi commun et le sien, et leur épargner les peines et les dépenses qu'il leur en coûteroit pour s'y maintenir.

Les seigneurs écoutèrent avec respect ce discours du roi, mais il n'en comprirent pas moins le sens et le but, et répondirent en termes généraux qu'ils feroient toujours ce qui intéressoit son service, la gloire de leur patrie et leur honneur personnel. Le comte de Laval prit la parole, et pria le roi de considérer qu'étant cousin germain du duc, il ne pouvoit s'empêcher de ressentir quelque répugnance naturelle à travailler à la ruine d'un parent si prochain; qu'il le supplioit donc de traiter le duc avec sa clémence accoutumée, de vouloir bien oublier ses fautes passées, et de faire grâce à un prince qui avoit l'honneur d'être de son sang, en le remettant dans son état; que le duc se repentoit de l'avoir offensé par ses infidélités, et qu'une grâce si essentielle l'engageroit pour l'avenir à une reconnoissance éternelle et à une fidélité inviolable. Le roi se contenta de lui répondre simplement qu'il



souhaitoit que cela fût, comme il le disoit : ensuite il leva le siège, et les congédia.

Quoique tout cet épisode ne soit pas directement relatif à l'histoire du connétable du Guesclin, nous avons cru devoir lui donner place ici, parce qu'il fait voir une variation d'événemens bien singulière, et que les travaux de notre héros, sa sagesse, sa valeur dans la conquête qu'il venoit de faire de la Bretagne, furent tous perdus presque dans un jour. Il nous suffit, pour en abrégé la relation, de dire que tous les Bretons se réunirent en faveur de ce même duc contre lequel ils s'étoient armés; que les grands et le peuple virent avec douleur le dernier coup porté à leur prince, et leur patrie devenue une province de France; que tous ou la plupart se retirèrent du service du roi, se rendirent chez eux, rappelèrent leur duc de son bannissement volontaire; que toutes ses villes le reçurent avec les témoignages d'une joie universelle, et qu'enfin les seigneurs français que le roi avoit chargés de retirer les places tenues par les seigneurs bretons, ne virent point d'autre parti à prendre que d'abandonner l'entreprise, et de se retirer avec leurs troupes.

Le roi fut très-piqué d'un événement si contraire à ses vues et à son attente : un changement si précipité de la part de la noblesse bretonne et de toute la nation le surprit à l'excès. Il ne s'attendoit pas qu'un

prince haï, méprisé, fugitif, fût devenu dans un moment l'objet de l'amour, du respect et de la soumission de ceux-mêmes qui l'avoient dépossédé. Il comprenoit encore moins que tant de seigneurs et d'autres nobles qu'il avoit en toute occasion honorés de sa confiance, comblés de biens, qui l'avoient servi si long-temps et avec tant d'attachement, qui étoient encore plus que jamais dans le cas d'éprouver ses faveurs et sa générosité, abandonnassent si promptement son service, pour se ranger du parti d'un prince foible, pauvre et sans appui, et dont ils devoient plutôt craindre le ressentiment et la vengeance, que rien attendre de ses bienfaits et de sa protection. La sagesse du roi et sa prudence qui ne l'abandonnoient jamais, le trompèrent étrangement dans cette occasion-ci, où tous les Bretons sans exception donnèrent à leur duc une preuve de leur amour national, en se soumettant à lui, excepté cependant le seul Olivier de Clisson, qui étoit pour lui un ennemi irréconciliable, comme le duc en étoit un pour Clisson.

Le roi, qui regardoit le connétable comme une ressource certaine dans les occasions fâcheuses, lui écrivit à Pontorson, et lui manda de rentrer en Bretagne, non pour y faire la guerre, mais pour en retirer avec honneur les troupes françaises qui se trouvoient engagées trop avant; qu'il espéroit que sa présence y rétablirait l'hon-

neur de ses armes, et amèneroit les choses au terme d'un accommodement avantageux; qu'il lui laissoit la conduite de toute cette affaire, et qu'il se souvint seulement qu'il étoit son connétable, le plus considérable de ses serviteurs et le meilleur de ses amis. Du Guesclin se fit un devoir et un honneur d'obéir à une invitation si flatteuse: il mande quelques compagnies, les joint à celles qu'il avoit toujours auprès de sa personne, et entre en Bretagne.

Il y trouva les choses étrangement changées: ce n'étoit plus ce concours de peuple qui venoit au-devant de lui avec des acclamations de joie et de respect; il n'entendoit plus ces beaux noms de libérateur, de restaurateur de sa patrie; plus d'invitations de la part des villes et des communautés de les honorer de sa présence: les soldats n'avoient plus cet empressement de sortir de leurs forteresses pour l'y recevoir et lui rendre obéissance. Au lieu de tous ces anciens avantages, il voyoit tout fuir au bruit de sa marche; les routes n'étoient plus pour lui que de tristes solitudes; enfin tout lui représentoit la terreur et la haine du peuple; les villes lui refusoient leurs portes, et si quelques garnisons alloient à sa rencontre, c'étoit pour le charger et le traiter en ennemi: ainsi avoit-il à combattre les mêmes soldats avec lesquels il avoit tant de fois vaincu, pris des villes, gagné des batailles. Le comble de ses

peines étoit que ses propres soldats et ses hommes d'armes l'abandonnoient pour se ranger du côté de leurs anciens camarades et compatriotes.

Le roi irrité contre la nation bretonne, congédia tous les bretons qui se trouvoient dans ses troupes, et leur ordonna de sortir de son royaume, ainsi qu'à tous ceux du même pays, et fit en cela une faute inconcevable de la part d'un prince aussi sage qu'il l'étoit. Le connétable et Olivier de Clisson se trouvèrent alors sans soldats : le duc d'Anjou s'avança vers la Bretagne avec quelques troupes, et n'eut aucun succès : toute la province étoit en armes, chacun se fortifioit ; on se préparoit à la guerre de toutes parts, tant pour n'être pas surpris, que pour être en état d'attaquer. Il fut fait quelques trêves, mais elles n'eurent aucunes suites.

Le connétable vivement affligé de se voir abandonné des siens mêmes, maltraité dans sa patrie dont il avoit toujours été l'honneur et la gloire, et où il avoit reçu autant d'hommages qu'on auroit pu en rendre à la personne du roi même, sollicita sa majesté de lui permettre de se retirer dans sa terre de Pontorson, ou de l'employer ailleurs. Dans ce même temps, quelqu'un (1) jaloux de sa gloire ou de sa fortune, ou quelque faux courtisan, insinua

---

(1) On verra ci-après que ce fut Bureau de la Rivière.

au roi que le connétable ne l'avoit pas servi en cette occasion avec son zèle et sa fidélité ordinaires; que comme Breton, il avoit sans doute favorisé le parti de sa nation, l'entreprise des seigneurs et le rétablissement du duc. Le bruit courut que le roi avoit prêté l'oreille à ce soupçon, et quelque ami de du Guesclin lui en ayant donné avis, aussitôt il quitte l'armée, jure que puisque sa fidélité est devenue suspecte au roi, il ne portera jamais l'épée de connétable, et qu'il passera le reste de ses jours en Espagne, où il avoit assez de bien pour vivre heureux et tranquille.

Il en écrit au roi, se plaint de l'injustice d'un tel soupçon, le supplie de reprendre l'épée dont il l'a honoré, et se justifie de l'outrage que des gens mal intentionnés lui ont fait en le rendant suspect; il ajouta que pour satisfaire à ce qu'il se devoit à lui-même, il protestoit que sa fidélité ne s'étoit jamais démentie un moment, ni son zèle diminué; que dans l'occasion dont il s'agissoit il avoit agi avec sa diligence accoutumée; que le déplaisir de faire la désolation de sa propre patrie n'avoit retardé ni ses soins, ni son obéissance, ni sa vigilance.

Le roi, sur qui cette mauvaise rumeur n'avoit fait aucune impression, et qui n'avoit jamais douté du zèle du connétable, lui répondit avec tous les témoignages possibles de sa satisfaction, et lui envoya à

Pontorson où il s'étoit retiré, le duc d'Anjou son frère et le duc de Bourbon pour le rassurer sur sa confiance. Du Guesclin les reçut avec les honneurs et le respect dus à deux si grands princes, et avec toute la joie que lui donnoit leur présence et le souvenir de l'amitié qu'ils lui avoient toujours portée. Le duc en l'abordant l'embrassa et le tint long-temps serré entre ses bras : « *Beau cousin connétable*, lui dit-il, vous ne disposerez pas de vous ; l'amitié que vous avez pour moi l'emportera sur votre promptitude ; le roi veut que vous repreniez l'épée de connétable que je vous rapporte de sa part. Nous vous en prions, mon cousin de Bourbon et moi, et tout l'état vous en sollicite avec nous. »

Le connétable répondit que sa résolution de quitter le royaume étoit prise fermement ; qu'il ne pouvoit servir un prince qui n'auroit plus de confiance en lui, ayant pu le croire capable de le trahir ; qu'enfin il lui étoit impossible de surmonter le ressentiment qui lui en restoit dans le cœur, ni de se remontrer dans une cour prévenue contre lui, qui avoit toujours eu les intentions les plus pures et les plus droites. « Croyez-moi, mon cher cousin, lui dit le duc de Bourbon en l'interrompant, ce bruit de cour n'a fait aucune impression sur l'esprit du roi ; il sait que votre fidélité est égale à votre valeur, qu'elles sont toutes deux inébranlables ; ainsi rendez-vous aux

volontés du roi; reprenez l'épée de connétable que monsieur le duc d'Anjou vous remet de sa part, et donnez-nous à l'un et à l'autre la satisfaction de vous avoir déterminé. Il étoit digne de vous et de votre rare mérite d'être connétable de France deux fois.» Tout cela ne put résoudre du Guesclin; la conversation, sans être décidée, fut suspendue par l'arrivée d'un courrier chargé de lettres du roi pour le connétable. Elles portoient que les Anglais étoient rentrés dans les places reconquises en Guienne par les Français, et qu'ils en avoient chassé les garnisons; que sa valeur et son expérience l'appeloient où le mal étoit le plus pressant; que lui seul étoit capable d'y rétablir l'autorité royale; qu'enfin il souhaitoit qu'il allât y commander ses armées, et qu'il espéroit qu'il ne lui refuseroit pas cette marque de sa fidélité constante.

Après la lecture de ces lettres, le duc de Bourbon prit la parole et dit: «Eh bien! vous refuserez-vous encore aux désirs du roi?—Non, répondit pour du Guesclin le duc d'Anjou: je suis caution que mon cousin le connétable ne pourra résister contre un si beau témoignage de la bonté et de la confiance du roi, surtout dans une conjoncture où il doit voir qu'il est regardé comme un homme nécessaire. Un cœur aussi généreux que le sien doit se rendre à un traitement si honorable.» Du Guesclin

prit la parole à son tour, assura les princes qu'il n'avoit jamais eu la pensée de quitter la France sans aller prendre congé du roi, et sur-tout sans se justifier de l'injure faite à son innocence; qu'il étoit tout prêt à aller prendre les ordres de sa majesté, et même, si elle le désiroit, de commander ses armées en Guienne, et de terminer sa carrière de connétable dans les mêmes pays où il l'avoit commencée à son retour d'Espagne. Mais, ajouta-t-il, quand j'en aurai chassé les ennemis, j'exécuterai le serment que j'ai fait de quitter le royaume. Cela dit, il reprit sans difficulté l'épée de connétable de la main du duc d'Anjou, et peu de jours après il partit pour la cour.

L'histoire ou vie de Louis II, duc de Bourbon, rapporte cet événement en termes que nous croyons devoir mettre ici, suivant l'original, pour la satisfaction des lecteurs. Il nous apprend d'abord que l'auteur du mauvais avis donné au roi contre le connétable fut ce même Bureau de la Rivière, premier chambellan et favori de Charles, que nous avons vu plus d'une fois dans le cours de cette histoire faire les honneurs pour le roi, à la réception du connétable.

Puis l'auteur dit: *Ce vaillant chevalier, messire Bertrand du Guesclin, qui tant de cheualeries ot faites, tant que par sa proesse estoit connestable de France, fut trop malcontent des paroles qu'on lui rap-*



porta, et en ot moult grand deuil, car il estoit chevalier de grand cœur, et dit : Puisque le roi me tient pour suspect qui l'ay loyaument servi, je ne demeureray jamais en son royaume, ains m'en vois en Espagne où j'ai ma vie très-honorable, car y suis duc, et lui rends son épée. Dont pour ce vint un si grand bruit en ce royaume, que ce fut merveille pour le sieur de la Rivière, et tant que tout le monde le commença à haïr, et montrèrent au roi Charles tous les grands seigneurs pourquoi le mouvoit de débouter ce vaillant chevalier messire Bertrand du Guesclin, que si bien l'avoit servi, et estoit mauvais exemple aux autres. Et sur ce le roi de France Charles s'avisa, et voulut réparer la chose, et envoya les ducs d'Anjou et de Bourbon en Bretagne pour appaiser le connestable du courroux qu'il avoit. Lesquels allèrent au Pontourson, et là mandèrent le connestable qui à eux vint volontiers. Et lui venu, dit le duc d'Anjou : Connestable, fait-il, monseigneur le roi nous envoie à vous, moy et beau cousin de Bourbon, pour ce que vous avez été malcontent d'aucunes paroles qu'il vous a mandez, c'est à savoir qu'on lui avoit donné à entendre que vous teniez le parti du duc de Bretagne, et vous devez être bien lié et joyeux quant à telles choses vous mande, lesquelles le roi ne crut oncques. Véez-cy l'épée d'honneur de votre office.

prenez-la, le roi le veut, et vous en venez avec nous. Les paroles finies du duc d'Anjou, répondit le bon connestable : Mon redouté seigneur, je vous remercie humblement des paroles que me dites, et des paroles que m'avez aussi dites, que le roi ne crut oncques, dont je remercie le roi, nonobstant le grand bruit qui en a couru. Et veuille bien, monseigneur, que le roi sache que je l'ay servi bien loyaument comme prudhomme, et ne lui fis oncques trahison. Car si je servois le duc de Bretagne qui est contre lui, je serois traître contre lui, qui est le plus grand roi qui vive; et dites au roi que j'aime mieux mon honneur que toutes les seigneuries et biens qu'il pourroit me donner; et cela je lui certifie. Si vous remercie de l'épée que m'avez apportée, je ne la reprendray point; baillez-la à un autre qu'il lui plaira. Car pour l'ôter de soupçon et tous autres, je m'en voie en Espagne, et vous jure par ma foi que jamais en ce royaume je ne demeureray. Dont le duc d'Anjou fut moult courroucé, et dit au connestable : Ah! beau cousin, ne faites point ceci, et ne le mettez point en vostre teste. Adonc parla le duc de Bourbon : Cousin connestable, je vous prie que ne faites ce que vous dites; car monseigneur le roi vous veut moult grand bien, et vous l'avez bien desservi, et feriez mal de le laisser en cette manière; et lors répondit

le bon connestable : Ah ! monseigneur de Bourbon, j'ai été en votre compagnie en tous les plus grands faits de ce royaume, et vous et moy avons déchassé le duc de Bretagne de son pays, qu'il n'y avoit qu'un chatel : il est mal à croire que je me fusse rallié avec lui. Et quant à ce que vous me requerez de demeurer, vous êtes le sieur du royaume qui plus m'avez fait de plaisir, et qui je virois plus volontiers, et à qui je suis plus tenu après le roi. Mais je vous jure et promets par ma foi de ce que je vous ay dit, vous n'en trouverez point le contraire, vous suppliant que l'amour que avez toujours eue à moi, vous ne la vouliez point oublier ; car où que je sois, je vous serviray de corps et de chevance, et n'oublieray jamais les plaisirs que vous m'avez faits, et vous prie que vous ayez souvenance de celui qui m'a brassé ceci ; car vous savez les tours qu'il vous a faits et fait tous les jours, et ne tardera deux mois que je ne passe en votre pays, et verrez que je ne m'en iray mie seul.

A tant s'en allèrent les ducs d'Anjou et de Bourbon rapporter au roi les paroles de son connestable, que pour nulle rien plus ne le pouvoient convertir à faire demeurer. Dont le roi fut moult courroucé et dolent, et dit le bon duc de Bourbon devant tous en la présence du roi (après ce que ot parlé le duc d'Anjou) : Monseigneur,

*vous faites aujourd'huy l'une des plus grandes pertes que vous fissiez pièce à long-temps ; car vous perdez le plus vaillant chevalier et le plus prudhomme que je cuidasses oncques : mais voicy de son état, et ont malfait ceux qui ont commencé ceci.*

Quoique cet extrait de la vie de Louis II ne dise pas que du Guesclin reprit l'épée de connétable comme nous l'avons dit, il est pourtant certain qu'il la reçut de la main du duc d'Anjou, et la garda seulement pour aller en Guienne, suivant les désirs du roi : la suite le prouve, puisque ce prince le reçut et le traita en connétable, et qu'il mourut, pour ainsi dire, cette épée dans les mains.

Le roi Charles fut ravi de joie quand il vit son cher connétable, et de ce que cette démarche étoit une nouvelle assurance du zèle et de l'affection qu'il conservoit pour son service. Il lui dit qu'il avoit appris avec bien de la douleur que quelques personnes ennemies de sa couronne et du repos de l'état avoient fait courir le bruit qu'il n'avoit pas été satisfait de sa conduite dans la dernière révolution de Bretagne ; mais que c'étoit une imposture fabriquée pour les brouiller ensemble ; dont il voudroit connoître les auteurs pour les punir avec une sévérité qui serviroit d'exemple pour l'avenir. Du Guesclin se jeta aux pieds du roi, lui rendit grâces de tant de faveurs,

l'assura que la vie lui auroit été désormais insupportable, si un soupçon aussi injurieux à son honneur eût subsisté, et eût non-seulement effacé tout ce qu'il avoit eu le bonheur de faire jusque-là, mais l'auroit rendu un objet de mépris et d'indignation. « Rassurez-vous contre toutes ces frayeurs, lui dit le roi; je vous connois plein d'honneur et de vertu; je sais que vous m'aimez, et vous ne devez pas douter de mon amitié, de mon estime et de ma reconnaissance; ainsi je ne puis croire que vous me refusiez jamais vos services. »

C'est ainsi que se passa cette première entrevue. Pendant le séjour que le connétable fit encore à la cour, il eut avec le roi plusieurs conférences sur les affaires présentes. Un jour entre autres, étant seul à seul, le roi lui ouvrit son cœur et lui dit : « Je vous ai rappelé de Bretagne, parce que vos services ne m'y étoient plus nécessaires. Ne croyez pas que j'aye eu dessein de dépouiller le duc de ses états; je veux au contraire le conserver et le détacher de ses alliances avec mes ennemis, et qu'il se mette en devoir de mériter ma protection : je veux qu'il s'allie avec moi, et qu'il devienne bon Français. Il y trouvera son avantage, et nous le nôtre; je compte y parvenir plutôt par la douceur que par la force des armes. Depuis que vous avez quitté la Guienne, les Anglais ont profité de votre absence pour reprendre presque

toutes les places que vous aviez conquises dans votre dernière campagne : il m'importe par-dessus toutes choses de donner le repos à mon royaume, ce que je ne peux faire qu'en en chassant ces étrangers, qui y entretiennent le trouble et la désolation; et pour cela il faut leur porter la guerre jusqu'en Gascogne, pour les empêcher d'y faire de plus grands progrès, et de faire de là des diversions en France, où je souhaite réunir tous les esprits et les cœurs de mes bons sujets. Enfin, monsieur le connétable, j'ai une si grande confiance en vous, que je vous regarde comme seul capable de les renvoyer dans leur île; et que si le duc de Bretagne étoit si mal conseillé que de persister dans sa rébellion et dans le parti anglais, et qu'il nous forçât enfin de lui faire sérieusement la guerre, personne que vous n'en auroit le commandement. »

Le connétable remercia le roi des assurances qu'il lui donnoit que sa confiance en lui n'avoit souffert aucune altération. Il applaudit à la sage résolution où il étoit contre les Anglais, et encore plus à celle qui regardoit le duc de Bretagne : « Attendu, disoit-il, qu'il n'y aura jamais ni paix ni tranquillité dans le royaume, tant que les Anglais en occuperont une partie, et que votre majesté aura la guerre avec les princes de France : car, d'entreprendre de ruiner ces princes, ce seroit mettre le royaume dans le plus grand péril, tant

parce qu'il faudroit partager vos forces, que parce que ces mêmes forces se consumeroient peu à peu et inutilement. Mais l'essentiel pour votre gloire et votre service, c'est la conservation du duc de Bretagne; parce que cette vaillante nation, ennemie jurée des Anglais, ayant ses princes particuliers, demeurera toujours attachée à la France, et sera une pépinière inépuisable de braves soldats et de bons capitaines. Si au contraire elle se voyoit réduite en province de France, elle se relâcheroit peu à peu de son attachement, et deviendroit moins belliqueuse à proportion qu'elle seroit moins considérée. Il y a même, ajouta-t-il, plus de gloire pour un grand et puissant roi d'être le protecteur des princes voisins, que d'envahir leurs états; parce qu'en les assistant de son secours, il acquiert la confiance des autres, leur donne l'espérance d'être protégés dans l'occasion: dans cette assurance ils demeurent fidèles et soumis.»

Que quant aux Bretons, le roi étoit trop éclairé et trop juste pour ne pas convenir que dans les dernières campagnes ils avoient fait preuve de leur bravoure, de leur zèle et de leur constance dans son service; qu'ils avoient contribué plus que personne au succès de ses armes; mais qu'il craignoit que dans l'expédition en Guienne, dont sa majesté le chargeoit, on ne s'aperçût que ces mêmes Bretons ne seroient plus dans ses compagnies: que pour lui l'âge dont

il commençoit à sentir le poids, ne ralentiroit ni son zèle, ni son ardeur à le servir; mais que son aigle perdoit tous les jours quelque chose de son ancienne légèreté, sur-tout depuis qu'on lui avoit arraché les plumes en congédiant ses compagnons inséparables; qu'il n'espéroit plus de vaincre, séparé de ceux qui l'avoient autrefois secondé à prendre tant de places, et à gagner tant de batailles. A ces derniers mots, le connétable ne put retenir ses larmes; le roi lui-même s'attendrit, et lui dit : « Je n'oublierai jamais les grands services que les Bretons m'ont rendus sous vos ordres, et je vous promets de ne rien négliger pour qu'ils vous rejoignent bientôt; mais j'espère que les Français que vous allez commander ne seront pas moins ardens à faire leur devoir; il leur suffit d'être conduits par un général comme vous, pour être vaillans et aguerris. Allez donc, brave connétable, partez, et emportez avec vous l'assurance d'être de tous mes serviteurs celui que j'aime et que j'estime le plus; et que je vois en vous l'appui de ma couronne, l'honneur de mon règne, l'espérance de mes armes, et la terreur des Anglais. »

Peu après cette favorable audience, le connétable disposé à partir, alla prendre du roi son dernier congé, (en effet ils ne se revirent plus). « Allez, lui dit ce bon et sage prince, allez chasser mes ennemis,



et étendre les bornes de mes états. Je n'ai point d'ordres à vous donner; vous êtes vaillant, sage et fidèle; vous êtes expérimenté; je me repose sur vous et sur votre prudence de tout ce que vous aurez à faire et à entreprendre; tout ce que vous ferez ne pourra être que bien.» Le connétable répondit par de nouvelles protestations de zèle pour le service du roi; qu'en partant pour la Guienne, pénétré de ses bontés, il ne désiroit plus autre chose que l'honneur de vivre et mourir avec la qualité de son serviteur le plus fidèle et le plus affectionné. C'est ainsi que le roi et son cher du Guesclin se séparèrent pour toujours.

Ce grand homme avoit plus d'une raison pour souhaiter d'aller commander en Guienne. La première étoit qu'aussitôt cette guerre terminée, il vouloit faire entrer ses troupes sur les terres de l'Eglise, pour s'y faire faire raison de la mort de Sylvestre de Budes son cousin, qui avoit eu le cou tranché par le crédit et la passion du cardinal d'Amiens, son ennemi capital (1). La seconde raison, qui étoit un sentiment bien naturel, c'est que ne voulant absolument prendre aucune part dans la guerre déclarée au duc de Bretagne, ni contribuer à la ruine et à la désolation de sa patrie, il

---

(1) Ce seigneur avoit épousé une du Guesclin : il eut la tête tranchée à Mâcon, par ordre du pape Clément VII. Voyez d'Argentré, liv. VIII, chap. 288.

espéroit que la guerre qu'il alloit faire en Guienne, bien plus intéressante pour la France que celle de Bretagne, mettroit peut-être le roi dans la nécessité de tourner toute son attention et toutes ses forces de ce côté-là, et même de donner la paix aux Bretons, pour les attirer à son service, comme il le lui avoit promis. Enfin il jugeoit que le duc d'Anjou, ennemi juré de la nation anglaise, entreroit dans son sentiment et le seconderoit, attendu que toutes les conquêtes faites en Guienne lui étoient promises pour être unies à perpétuité à son gouvernement de Languedoc.

Ces sages conjectures du connétable eurent tout leur effet : le roi et le duc d'Anjou sentirent bientôt l'importance dont il étoit pour eux et pour le royaume de rentrer en possession de la Guienne, et d'en chasser les Anglais, par préférence au projet de dépouiller le duc de Bretagne : aussi ne pensèrent-ils plus qu'à l'objet essentiel, et ils conclurent avec ce duc une trêve qui se termina bientôt par un traité de paix, au moyen de laquelle les deux nations devinrent amies ; et celle qui avoit fourni à l'autre tant de braves hommes, n'eut pas la honte d'être vaincue par celle qu'elle avoit tant de fois rendue victorieuse. Il semble, par les événemens, que leur union définitive devoit se faire un jour, comme nécessaire à la tranquillité commune ; c'est ce qui s'est enfin effectué par un décret de

la Providence, qui a procuré l'alliance de la duchesse Anne avec deux de nos rois, Charles VIII et Louis XII.

Du Guesclin, en reprenant à Pontorson l'épée de connétable de la main du duc d'Anjou, et s'engageant à aller encore servir le roi en Guienne et à en chasser pour toujours les Anglais, renouvela son serment de passer de là en Espagne, pour y jouir le reste de ses jours des grands biens et des honneurs qu'il avoit dans ce pays-là. Sur cette résolution, le duc de Bourbon le pria de prendre sa route pour la Guienne par sa province de Bourbonnois, où il vouloit lui rendre tous les honneurs qu'il pourroit. Le connétable alla en effet le voir dans son duché, y fut reçu comme le roi auroit pu l'être, et y passa quelques jours en fêtes et en plaisirs : ensuite il continua sa route, comblé de présens du duc, entre autres d'un hanap ( grand gobelet ) d'or, émaillé des armes du prince, qui lui fit promettre de s'en servir toute sa vie, et d'y boire à sa santé. Il lui donna aussi son ordre de l'Espérance, qui étoit un collier d'or fort riche, et il le fit accompagner pendant quatre jours de route par six de ses principaux gentilshommes.

Du Bourbonnois, le connétable alla en pèlerinage à Notre-Dame du Puy en Velay, où il fit ses dévotions et des dons. Pendant son séjour, il y reçut des députés

du peuple du Gévaudan, qui lui firent leurs plaintes des violences, vexations et autres mauvais traitemens qu'ils éprouvoient de la part de la garnison anglaise qui occupoit Château-Neuf-de-Randon. Il ne tarda pas un moment à leur accorder leur demande, et partit pour commencer par là les hostilités, et chasser les Anglais de cet asile.

Il assiégea donc cette place où étoit une forte garnison qui faisoit tous les jours des courses, désoloit les environs, et faisoit payer chèrement au pauvre peuple la liberté de travailler, de faire son commerce, et même celle de cultiver la terre. Les assiégés étoient braves et déterminés à se bien défendre : ils essayèrent plusieurs assauts généraux, et les soutinrent avec la plus grande vigueur. Les attaques réitérées coûtoient beaucoup de monde à l'armée française, et souvent la vie à des capitaines distingués : les assiégés n'en souffroient pas moins, et si les Français ne parvenoient pas à les forcer, ils avoient au moins l'avantage de ruiner peu à peu leurs murs et leurs défenses ; il les resserroient de jour en jour, et les tenoient dans une appréhension continuelle d'être pris d'assaut.

Les deux partis également inquiets de l'événement, entrèrent en négociation, et convinrent, d'une part, de cesser les attaques : de l'autre, de rendre la place,

si jusqu'au 12 juillet les Anglais ne recevoient pas un secours suffisant pour faire lever le siège.

Le connétable cependant tomba malade dans le cours de cette suspension d'armes. Son mal fut une fièvre continue très-violente, accompagnée des symptômes les plus dangereux. Les médecins espérèrent d'abord de l'en guérir, à la faveur de sa bonne constitution, de leurs soins et des remèdes; mais ils ne tardèrent pas à juger la maladie mortelle, tant par la violence de la fièvre et des redoublemens, que par l'excessive chaleur qu'il faisoit alors, et plus encore à cause des fatigues sans relâche que le héros avoit essuyées pendant quarante ans, et qui enfin l'avoient épuisé. Quand on sut dans l'armée la déclaration des médecins, il est impossible d'exprimer la douleur des soldats, des capitaines et des seigneurs; la consternation fut générale; il sembloit que chacun allât perdre un père ou un ami précieux: les autels étoient jour et nuit environnés de gens qui y portoient leurs vœux et leurs prières pour sa conservation. Les assiégés même (chose étonnante), dès qu'ils en furent informés, firent des prières publiques, et demandèrent à Dieu la guérison d'un ennemi si redoutable pour eux, mais si plein de vertus, si bon, si généreux dans la victoire, qu'ils s'estimoient glorieux de lui rendre les armes.

Du Guesclin sentit son état et ne s'en alarma point : il connut que sa dernière heure approchoit, et quoiqu'il n'eût qu'environ soixante ans, il jugea lui-même qu'il avoit perdu ses forces par un travail trop violent et trop continuel, pour qu'elles ne fussent pas épuisées. Il se prépara avec une tranquillité d'ame admirable à cè grand passage : il ne s'occupa que de son salut, et reçut avec une piété exemplaire les sacremens de l'église ; la cérémonie fut honorée par les larmes et les gémissemens des assistans ; et le héros mourant fit voir qu'une ame vraiment chrétienne sait allier l'espérance avec le repentir de ses fautes, et la confiance en Dieu avec les frayeurs de la mort. Muni des secours de l'église, il donna ordre à ses affaires domestiques, fit son testament, récompensa généreusement les gens de sa maison, fit à Jeanne de Laval sa femme (1), et à Olivier du Guesclin son frère, des largesses proportionnées à la tendresse qu'il leur avoit portée toute sa vie ; chargea le maréchal de Sancerre de supplier le roi de sa part d'avoir pour ces deux chères personnes autant de bontés qu'il en avoit eu pour lui, et de leur continuer sa protection. Enfin il ordonna que son cœur fût porté

---

(1) Elle se remaria en 1384 à Guy XII.<sup>e</sup> de Laval, et mourut en 1433, âgée de quatre-vingt-quatre ans.

et inhumé dans l'église des Dominicains de Dinan en Bretagne (1).

Ce grand cœur appartenoit à la terre dont il avoit été formé : il devoit y être, pour ainsi dire, une semence de héros pour l'avenir; de ses cendres devoient naître d'autres cœurs dignes de le remplacer, des connétables de Richemont (2), des Tanneguy du Chatel, des maréchaux de Rieux, de Lohéac (André de Laval), et de Gié (Pierre de Rohan), tous deux sous Louis XI; d'autres seigneurs de Rohan, des Laval, des Carnavalet, des Guébriant, et tant d'autres.

Quand du Guesclin eut terminé ses arrangemens, il fit apporter sur son lit l'épée de connétable; puis rappelant ses forces, il la prit toute nue entre ses mains avec autant de vigueur qu'il l'avoit portée au milieu des batailles, et la considéra quelques momens en silence, comme pour se rappeler la gloire qu'il avoit eue à l'obtenir, et celle qu'il avoit acquise en la

(1) Cette disposition testamentaire donne lieu de croire que sa première femme, Tiphaine Ragueneul, étoit enterrée dans cette église, et qu'il vouloit lui donner ce dernier témoignage de l'amour et de l'estime qu'il lui conservoit encore depuis sa mort.

(2) Arthus de Bretagne, comte de Richemont, connétable sous Charles VII, succéda au duché de Bretagne par la mort de Pierre son frère, et ne voulut pas se démettre de sa dignité de connétable, disant que ce qui lui avoit fait tant d'honneur, lui en feroit encore toute sa vie. Il mourut en 1458, le 26 décembre.

portant. Tous les spectateurs attendoient l'issue de cette action. Enfin il prit la parole, l'adressa au maréchal de Sancerre : « Je viens, lui dit-il, d'examiner, en considérant cette épée, si j'ai manqué à la bien employer ; j'avoue que d'autres que moi en auroient fait meilleur usage, mais personne n'auroit eu les intentions plus pures ; je ne regrette en mourant que de n'avoir pas chassé tout-à-fait les Anglais du royaume comme je l'avois espéré ; Dieu en a réservé la gloire à quelqu'autre qui en sera plus digne que moi ; c'est peut-être à vous, monsieur le maréchal, que le Ciel en fera la grâce : je le souhaite, et vous regarde comme l'homme du royaume à qui l'honneur en appartient principalement. » Ensuite il se fit découvrir la tête, et après avoir baisé respectueusement cette épée, il dit au maréchal : « Recevez-la de ma main, et je vous supplie, en la rendant au roi, de lui exprimer toute ma reconnoissance de ses bienfaits, et mes regrets des fautes que je pourrois par imprudence avoir faites contre son service, mais qui n'ont jamais été volontaires ; assurez-le que je meurs son serviteur et le plus humble de tous. Adieu, monsieur le maréchal. »

Il embrassa tendrement ce seigneur, qui reçut l'épée, fondant en larmes, et tous les assistans comme lui. Son lit étoit environné de vieux capitaines qui l'avoient toujours suivi, et dont les services et les



blessures avoient mérité des récompenses, qu'il ne pouvoit plus ni leur donner, ni leur procurer. Il jugeoit que si leur douleur provenoit de la perte qu'ils alloient faire, elle étoit encore causée par la vue de la situation fâcheuse qui les menaçoit; il fit un nouvel effort pour leur dire: « Mes chers compagnons, vous voyez mon état, et que la mort qui me surprend vous laisse privés de ce que j'aurois voulu faire pour vous; mais que cela ne vous décourage pas. Si je ne puis plus parler au roi en votre faveur, que vos services parlent pour vous: continuez de le bien servir; il est juste et généreux, et je compte qu'il vous récompensera tous comme vous l'avez mérité: mais avant que de mourir, je veux vous dire encore une parole que je vous ai dite mille fois: *Souvenez-vous que partout où vous ferez la guerre, les ecclésiastiques, le pauvre peuple, les femmes et les enfans, ne sont point vos ennemis; que vous ne portez les armes que pour les défendre et les protéger: je vous l'ai toujours recommandé ainsi, et je vous le répète pour la dernière fois, en vous disant mon dernier adieu, et me recommandant à vous.* »

Il parla encore pendant quelques momens, mais ce ne fut que de ce qui regardoit l'éternité, l'instabilité des choses de ce monde, leur fragilité, la fausse gloire qu'il présentoit; il témoigna combien il en étoit détaché, en termes qui exprimoient

bien qu'il ne les avoit jamais estimées ni recherchées par affection; que depuis longtemps il s'étoit préparé à cette séparation, et que dès sa jeunesse il s'étoit appris lui-même à vivre assez bien, pour ne point craindre dans la vieillesse les approches de la mort. Ensuite il demeura près d'un quart d'heure en silence, les yeux fixés sur un crucifix qu'il tenoit à deux mains, et dans cet état il fit deux ou trois soupirs, et rendit à Dieu sa belle ame, cette ame privilégiée, que Dieu avoit ornée de toutes les vertus humaines, dont l'exercice qu'il en a fait l'ont rendu, pour son siècle et pour les siècles à venir, un modèle difficile à imiter, et supérieur à tous ceux que l'antiquité pourroit nous proposer.

Le maréchal de Sancerre, Olivier du Guesclin, Olivier de Mauny et quantité d'autres seigneurs, reçurent ce dernier soupir avec une affliction plus aisée à ressentir qu'à exprimer, et dont rien ne pouvoit les consoler, sinon la ferme espérance que tant de vertus étoient déjà couronnées par une heureuse immortalité.

Ce triste jour, que les annales de France doivent compter parmi les plus malheureux jours de la monarchie, fut le 13 juillet 1380, à midi, du Guesclin ayant alors soixante ans ou, selon quelques-uns, soixante-deux.

Le 12 du mois étant passé, et le terme venu que, suivant le traité dont nous avons parlé, les Anglais devoient remettre

la place de Castel-Randon, le maréchal de Sancerre alla sur le bord du fossé, fit appeler le commandant, le somma de lui livrer la place et d'en sortir, suivant les conventions. Cet officier répondit qu'il étoit prêt à exécuter le traité, quoiqu'il y fût seul engagé, et envers le connétable seul; ainsi si monsieur le connétable, dit-il, veut bien prendre la peine de venir la recevoir, je la lui rendrai à l'instant. Le maréchal ne put contredire une proposition si raisonnable, et se retira, promettant une réponse définitive dans deux heures. Comme l'état où il avoit laissé le connétable, qui étoit à l'agonie et n'avoit plus que quelques momens à vivre, le pressoit de se rendre auprès de lui, il y courut, mais il ne put rendre réponse que sur les trois heures, parce que du Guesclin mourut à midi, qu'il y eut beaucoup d'ordres à donner et d'arrangemens à prendre, et que l'affliction générale et celle du maréchal en particulier l'occupèrent long-temps.

Il retourna donc vers la place, annonça au commandant la mort de ce grand homme. Le commandant en ressentit une douleur bien vive, et répondit en homme généreux et de grand cœur: « Je ne vous ai pas promis de vous rendre ma place, c'est à M. le connétable que j'ai donné ma parole, et que je veux la tenir; mais je veux que ce soit d'une façon extraordinaire, qui exprime l'honneur que je lui ai toujours porté, et

que je conserve à sa mémoire : j'aurois eu honte d'ouvrir mes portes à tout autre que lui ; il est juste , tout mort qu'il est , de lui rendre ce que je lui dois ; je vais porter sur son cercueil les clefs d'une place dont il est réellement vainqueur. »

Le maréchal reçut avec joie une proposition si honorable pour le défunt , protesta que toutes les conditions accordées s'exécuteroient scrupuleusement ; il envoya ses ordres pour disposer toutes choses , tant dans la maison du connétable que dans le camp , pour cette triste et glorieuse cérémonie , ce qui fut fait dans un instant : l'armée se rangea en bataille , les enseignes volantes et les armes droites , en un mot avec l'appareil d'une victoire. Les Anglais sortent de la ville , tambours battans , traversent le camp , et arrivent au logis du général défunt ; ils le trouvent sur le même lit où il étoit mort , entouré des hérauts d'armes , son épée de connétable nue auprès de son corps , sur un carreau de velours violet , semé de fleurs-de-lis d'or , et l'appartement rempli par les plus grands de l'armée.

Le maréchal de Sancerre introduisit le commandant anglais et ses capitaines : ils se mirent d'abord à genoux , et firent leur prière ; le commandant se releva , et portant la parole au connétable , dit : « Ce n'est point à ce corps que je vois gissant et insensible , c'est à vous-même , monsieur le connétable , que je rends ma place ; votre

ame immortelle a eu seule le pouvoir de me réduire à la rendre aux Français, quoique j'aie juré au roid'Angleterre de la lui conserver jusqu'à la dernière goutte de mon sang. » Cela dit, il posa les clefs aux pieds du mort, et se retira lui et les siens, tous fondant en larmes. Ainsi notre connétable, toujours victorieux, eut encore dans le cercueil l'honneur d'un triomphe dont l'histoire ne fournit aucun exemple.

La mort de cet excellent homme fut honorée des larmes universelles de toute la France : il n'y avoit peut-être pas eu avant lui roi ni prince si généralement regretté. La consternation se répandit et fut égale dans l'armée, à la cour et dans les provinces. Les Anglais mêmes la ressentirent, et pleurèrent ce vainqueur, si plein de générosité et d'humanité, et même si libéral envers ceux qu'il soumettoit. Mais personne ne témoigna une plus vive affliction que le roi; sa douleur fut inexprimable, aussi étoit-elle bien juste et bien digne du prince et du sujet. Il aimoit tendrement son fidèle connétable; il connoissoit toute l'étendue et la valeur des services qu'il en avoit reçus, et jugeoit par le passé de ce qu'il pouvoit espérer pour l'avenir.

Dès que le connétable eut rendu l'ame, le maréchal de Sancerre devenu chef de l'armée fit embaumer le corps, et transporter dans l'église des Cordeliers du Puy en Velay, où ses entrailles furent enterrées;

et le corps resta en dépôt pendant quelques jours, pour qu'on lui fit des services solennels, et ensuite qu'on le portât en Bretagne dans la sépulture de ses ancêtres.

Partout où ce précieux reste passa, le convoi fut accompagné d'un concours prodigieux de peuples, qui avec de grands gémissemens prioient pour lui, le combloient de bénédictions et d'éloges. Les chapitres et les évêques le recevoient dans leurs églises, et il n'en partoît qu'après les services qui se faisoient pour lui, et des oraisons funèbres, où on ne le qualifioit pas moins que de conservateur du royaume, de libérateur de la patrie, etc.

Mais ce fut dans la ville du Mans que le peuple se surpassa; il se souvint d'avoir eu à du Guesclin l'obligation de la conservation de la ville contre les Anglais, de la vie, des biens, de la liberté des citoyens. Pour en témoigner leur reconnoissance, les habitans arrêterent le convoi, et vouloient conserver chez eux les restes de leur bienfaiteur, lorsqu'il arriva des ordres du roi avec un cortége de sa part, pour accompagner en grande pompe le corps jusqu'à Saint-Denis; lieu de la sépulture des rois, où ce prince avoit fait construire une chapelle pour lui et pour la reine Jeanne de Bourbon sa femme, qui y reposoit depuis l'an 1377. Ce fut dans cette chapelle et dans le même caveau qu'il fit inhumér le corps de son cher connétable, pour que la

mort même n'eût pas le pouvoir de les séparer l'un de l'autre; il fonda une lampe qui devoit brûler jour et nuit à perpétuité devant le tombeau qu'il lui fit faire : c'est un monument de marbre de trois pieds d'exhaussement, sur lequel est représenté de grandeur naturelle la personne du connétable en marbre blanc, couché de son long les pieds vers l'autel, et derrière sa tête on lit cette succincte épitaphe : *Cy git noble homme, messire Bertrand du Guesclin, comte de Longueville, connétable de France, lequel trépassa devant Castelneuf-de-Randon en Gévaudan, le treizieme jour de juillet M.CCC.LXXX. Priez pour son ame.*

Le roi ne tarda pas à rejoindre la reine sa femme, étant mort peu de mois après le connétable.

L'histoire s'étend sur les honneurs rendus à ce grand homme après sa mort partout où il passa, particulièrement à Chartres, suivant les ordres que le roi avoit donnés pour qu'on lui fit la même cérémonie que l'on auroit faite au convoi d'un roi. L'évêque, accompagné de son chapitre et d'un clergé immense, alla processionnellement au-devant du corps, que l'on déposa dans la cathédrale; on y chanta l'office des morts, qui fut continué toute la nuit, et le lendemain on célébra un service solennel avec toute la pompe possible; après quoi le convoi fut reconduit comme il avoit été

reçu , et suivi d'une prodigieuse affluence de monde , clergé , nobles et peuple.

La ville de Paris se disposa à surpasser toutes les autres, et à rendre à ce héros les derniers devoirs avec un appareil qui exprimât dignement la douleur publique et générale; toutes les boutiques furent fermées en signe de la tristesse du peuple : mais le roi en disposa autrement; il fit arrêter la marche à Saint-Cloud, et de là ordonna que l'on se rendit à Saint-Denis à travers la campagne. Le peuple y courut en foule, et y fit retentir l'air de ses gémissemens, mais surtout d'éloges et de bénédictions. Le service se fit là avec toutes les cérémonies, la pompe et la magnificence observées aux obsèques des rois; les ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgogne et de Bourbon, étoient à la tête du deuil, accompagnés de tous les plus grands et les plus illustres personnages du royaume, en grand nombre. On prononça une oraison funèbre, honneur jusque-là réservé aux rois et princes, et qui, suivant l'opinion de M. le Laboureur n'avoit été, avant du Guesclia, accordé à aucun seigneur ou gentilhomme.

Le même auteur rapporte, dans l'histoire de Charles VI, un nouvel honneur que ce prince fit au connétable, dix ans après sa mort, que nous ne pouvons nous dispenser de rapporter; les circonstances en sont si remarquables, que nous ne croyons pouvoir mieux faire que de transcrire les propres termes de ce savant écrivain.



« Auparavant que de partir de Saint-Denis, le roi voulut que toute la noblesse qu'il y avoit rassemblée, assistât aux funérailles de messire Bertrand du Guesclin, qui avoient été jusque-là différées; et il n'y eut personne qui ne fût bien aise de rendre ce devoir à une mémoire si précieuse, et d'avoir un exemple, par la pompe royale de cette cérémonie, qui pût engager les gentilshommes à faire des actions qui les rendissent dignes de tous les honneurs qu'on rend aux souverains. L'église avoit été préparée ( d'autant qu'on se divertissoit aux tournois ), et on avoit mis la représentation de cet illustre défunt sous une grande chapelle ardente, toute couverte de torches et de cierges, au milieu du chœur, qui en fut aussi tout environné, et qui brûlèrent tant que le service dura.

» Le deuil fut mené par messire Olivier de Clison, connétable de France, et par les deux maréchaux, messire Louis de Sancerre et messire Mouton de Blainville. Il étoit représenté par le comte de Longueville ( Olivier du Guesclin, frère du défunt ), et par plusieurs autres seigneurs de qualité, tous de ses parens ou de ses principaux amis, vêtus de noir, qui firent l'offrande d'une façon toute militaire, et qui n'avoit point encore été pratiquée dans notre royale abbaye (1). L'évêque d'Auxerre

---

(1) Jean-le-Laboureur, né à Montmorenci près

qui célébroit la messe conventuelle, étant à l'offerte, il descendit avec le roi pour la recevoir jusqu'à la porte du chœur, et là parurent quatre chevaliers armés de toutes pièces, et des mêmes armes du feu connétable, qu'ils représentoient parfaitement, suivis de quatre écuyers montés sur les plus beaux chevaux de l'écurie du roi, caparaçonnés des armoiries du même connétable et portant ses bannières jadis si redoutables aux ennemis de l'état. L'évêque reçut ces chevaux par l'imposition des mains sur leurs têtes, et on les remmena en même temps qu'il retourna à l'autel; mais il fallut pour cela composer du prix ou de la récompense, pour le droit des religieux et de l'abbaye, à qui ils appartenoient. Après cela marchèrent à l'offrande le connétable de Clisson et les deux maréchaux, au milieu de huit seigneurs de marque, qui portoient chacun un écu aux armes du défunt, la pointe en haut en signe de perte de sa noblesse terrestre, et tout entourés de cierges allumés. Puis suivirent M. le duc de Touraine, frère du roi; Jean comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne; messire Pierre, fils du roi de Navarre, tous princes du sang, et messire Henri de Bar,

---

de Paris, en 1623, mort en 1675, a donné beaucoup d'ouvrages au public. Son frère Louis fut bailli de l'abbaye de St-Denis, et après lui son fils. Le dernier du nom est mort en 1745.

aussi cousin du roi, tous la vue baissée, et portant chacun une épée nue par la pointe, pour marque qu'ils offroient à Dieu les victoires qu'il avoit remportées, et qu'ils avouoient qu'on les avoit reçues de sa grâce par la valeur du défunt. Au troisième rang parurent quatre autres des plus grands de la cour, armés de pied en cap, conduits par huit écuyers choisis entre la plus jeune noblesse de la cour du roi, portant chacun un casque entre les mains; puis quatre autres aussi vêtus de noir, avec chacun une bannière déployée et armoriée des armes de du Guesclin, qui sont *d'argent à l'aigle impériale de sable*. Tout cela marcha pas à pas avec beaucoup de gravité et de marques de deuil, et chacun en son ordre s'agenouilla devant l'autel où furent déposées toutes les pièces d'honneur, et se retira dans le même ordre, après avoir baisé les mains du prélat officiant. Après l'offerte, l'évêque monta en chaire devant la chapelle des martyrs, pour faire l'oraison funèbre, et il ne s'acquitta pas moins heureusement des louanges qu'il devoit à la mémoire de son héros, que de l'obligation d'inspirer à toute la noblesse là présente, la généreuse obligation d'aspirer à la même gloire. Il prit pour thème : *Nominatus est usque ad extrema terræ* (Sa renommée à volé d'un bout du monde à l'autre); et fit voir par les grands récits de ses grands travaux de guerre, de ses merveilleux faits d'armes,

de ses trophées et de ses triomphes, qu'il avoit été la véritable fleur de la chevalerie, et que le vrai nom de *preux* ne se devoit qu'à ceux qui, comme lui, se signaloient également en valeur et en probité. Il exhorta les nobles à servir sa majesté avec une parfaite soumission; il leur remontra que ce n'étoit que par son ordre et pour son service qu'ils devoient prendre les armes : mais la présence du roi ne l'empêcha pas de dire aussi, qu'il falloit que la cause en fût juste, et qu'il falloit encore que leur intention fût droite et équitable, pour les rendre innocens de tous les malheurs et des cruautés de la guerre; et par toutes sortes d'exemples qu'il tira de toutes les histoires tant saintes que profanes, qu'il falloit autant d'honneur et de vertu que de valeur et d'expérience dans les armes, pour mériter dans cette condition la grâce de Dieu et l'estime des hommes, et pour être digne de la réputation de messire Bertrand, qu'il recommandoit à leurs prières, et pour lequel il alloit achever la messe. »

Jeanne de Laval, veuve du connétable, rendit à la mémoire de son illustre époux tout ce que le respect et la tendresse pouvoient inspirer à une femme qui avoit connu tout ce qu'il valoit, et fit un nombre considérable de fondations à perpétuité pour le salut de son ame.

Du Guesclin eut pour successeur dans la charge de connétable de France, Olivier

de Clisson (1), mais non pas aussitôt après sa mort; Charles V lui destina cette dignité, et ordonna en mourant, deux mois après Bertrand, qu'elle lui fût déferée; en sorte qu'il n'en fut revêtu que sous le règne suivant. Olivier du Guesclin, frère du connétable, lui succéda dans le comté de Longueville en France, et dans la charge de connétable en Espagne, où il fut appelé par le roi Dom Juan, fils et successeur du roi Henri de Transtamare: il lui rendit de grands services, avec un nombre de chevaliers bretons qui l'avoient accompagné, dans la guerre que ce prince eut avec le roi de Portugal.

Nous avons déjà dit que du Guesclin fut marié deux fois, et qu'il ne laissa point d'enfans de l'une ni de l'autre femme. Les historiens disent, les uns qu'il eut un bâtard, d'autres trois. Du Châtelet est de ce dernier avis, et ajoute que le premier des trois naquit en France, fut nommé Michel, et servit sous Charles VI; que les deux autres naquirent en Espagne, et il ne nomme pas les mères; que l'un d'eux nommé Bertrand, fut chevalier de Calatrava et commandeur de Médula: il ne dit pas le nom du second; mais de bons auteurs espagnols prétendent qu'il est auteur de la maison des

---

(1) Le même dont il a été si souvent fait mention dans cette histoire; ennemi passionné de la nation anglaise, qui le nommoit le *Boucher*, parce qu'il ne faisoit quartier à aucun.

marquis de Fuentès dans l'Andalousie, que d'autres font descendre d'un seigneur de la maison de Léo en Bretagne, compagnon d'armes de notre héros. Cependant les apparences seroient plutôt, que les seigneurs de Fuentès devroient leur origine à du Guesclin, à cause de leurs armoiries qui sont d'or à l'aigle impériale de gueules; l'usage étant alors, comme nous l'avons déjà observé, que les cadets, et particulièrement les bâtards, changeassent les pièces ou les émaux. C'est là tout ce que les écrivains nous ont conservé de la postérité du connétable.

Quant à lui, ils conviennent tous de sa difformité dans l'enfance, que les années avoient peu corrigée; que sa personne, sa physionomie, son regard, tout étoit désagréable; qu'il avoit le visage tout rond, le cou court, les cheveux touffus, la taille ramassée, les jambes mal faites, les épaules épaisses et un peu élevées. Il semble que l'auteur de la nature avoit voulu, par les disgrâces du corps, faire un contraste plus frappant avec les grâces de l'ame, du cœur et de l'esprit, dont il l'avoit comblé: enfin il fut le plus laid de tous les hommes, et cependant aucun n'a réuni avec plus de justice et d'étendue l'amitié, le respect, l'estime de son siècle et de la postérité.

Cependant ces disgrâces corporelles étoient tempérées par de grands avantages: sa voix étoit gracieuse, il avoit la parole douce et très-aisée; son esprit étoit vif,

son intelligence facile à concevoir et à se faire entendre. Il avoit même de l'éloquence, comme on l'a dû remarquer dans plusieurs occasions, où il parloit sans préparation avec beaucoup d'énergie, sur-tout quand ses troupes l'engageoient à les haranguer et faisoient silence pour lui témoigner qu'elles souhaitoient de l'entendre. Nous ne parlerons pas de ses autres talens militaires, de sa sagesse, de sa patience, ni de ses vertus, comme de son humanité, de sa douceur, même dans la victoire; de sa générosité qui fut excessive; de sa vivacité, soit à prendre son parti, soit à répondre sans délibérer aux propositions ou capitulations des ennemis; de son exactitude dans la discipline militaire, non plus que de sa piété envers Dieu; de son attachement à ses souverains, et de sa charité pour tout le monde: son histoire est un tissu sans interruption de toutes les vertus rassemblées, qui nous autorisent à dire de lui ce qui a été dit d'Alexandre, que malgré la haute fortune où il est parvenu, il a été toute sa vie plus grand que sa fortune.

---

*Alliance entre Bertrand du Guesclin et  
Olivier de Clisson.*

A TOUS CEUX QUI CES LETTRES VERRONT, BERTRAN DU GUERCLIN, duc de Mouline, connestable de France, et OLLIVIER DE CLIÇON; SALUT. Sçavoir faisons que, pour nourrir bonne paix et amour perpétuellement entre nous et nos hoirs, nous avons promises, jurées et accordées entre nous les choses qui s'ensuivent: C'est assavoir que nous Bertran du Guerclin voulons estre aliez et nous alions à tousiours à vous messire Ollivier, seigneur de Cliçon, contre tous ceulx qui pevent vivre et mourir, excepté le roi de France, ses frères, le vicomte de Rohan, et noz autres seigneurs de qui nous tenons terre, et vous promettons aidier et conforter de tout notre pooir toutes fois que métier en aurez et vous nous en requerrez. Item que ou cas que nul autre seigneur de quelque estat ou condition qu'il soit à qui vous seriez tenu de foy et hommage, excepté le roi de France, vous vouldroit déshériter par puissance et vous faire guerre en corps, en honneur ou en biens, nous vous promettons aidier, deffendre et secourir de tout notre pooir, si vous nous en requerez. Item voulons et consentons que de tous et quelconques prouffitz et droictz qui nous pourront venir



et escheoir dore en avant tant de prisonniers pris de guerre par nous ou nos gens, dont le prouffit nous pourroit appartenir, comme de pays raençonné, vous aiez la moitié entièrement. Item ou cas que nous sçaurions aucune chose qui vous peust porter aucun dommage ou blasme, nous le vous ferons sçavoir et vous en accointerons le plustost que nous pourrons. Item garderons vostre corps à nostre pooir comme nostre frère. Et nous Ollivier, seigneur de Cliçon, voulons estre aliez et nous alions à tousiours à vous messire Bertrand du Guerclin dessus nommé, contre tous ceulx qui peuvent vivre et mourir, exceptez le roi de France, ses frères, le vicomte de Rohan et noz autres seigneurs de qui nous tenons terre, et vous promettons aidier et conforter de tout notre pooir, toutes fois que metier en aurez et vous nous en requerez. Item que ou cas que vous aiez autre seigneur de quelque estat et condition qu'il soit, à qui vous seriez tenu de foy ou hommage, excepté le roy de France, vous vouldroit déshériter par puissance et vous faire guerre en corps, en honnour ou en biens, nous vous promettons aidier, deffendre et secourir de tout notre pooir, si vous nous en requerez. Item voulons et consentons que de tous et quelconques prouffitz et droicts qui nous pourront venir et escheoir dore en avant, tant de prisonniers pris de guerre par nous ou nos gens, dont le prouffit nous pourroit

appartenir comme de pays raençonné, vous aiez la moitié entièrement. Item ou cas que nous scaurions aucune chose qui vous peust porter dommage aucun ou blasme, nous le vous ferons scavoir et vous en accointerons le plustot que nous pourrons. Item garderons votre corps en nostre pooir, comme nostre frere. Toutes lesquelles choses dessus dites et chacune d'icelles nous Bertran et Ollivier dessus nommez, avons promises, accordées et jurées, promettons, accordons et jurons sur les seintz Évangiles de Dieu, corporellement touchiez par nous et chacun de nous, et par les foys et sermens de nos corps bailliez l'un à l'autre, tenir, garder, entériner et accomplir, sans faire ne venir encontre par nous ne les nostre: ou de l'un de nous, et les tenir fermés et agréables à tousiours. En tesmoin desquelles choses nous avons fait mettre nos sceaulx à ces présentes lettres, lesquelles nous avons fait doubler. Donné à Fontenay, le 23 octobre, l'an de grâce 1370. Par monsieur le duc de Mouline. Voisins.

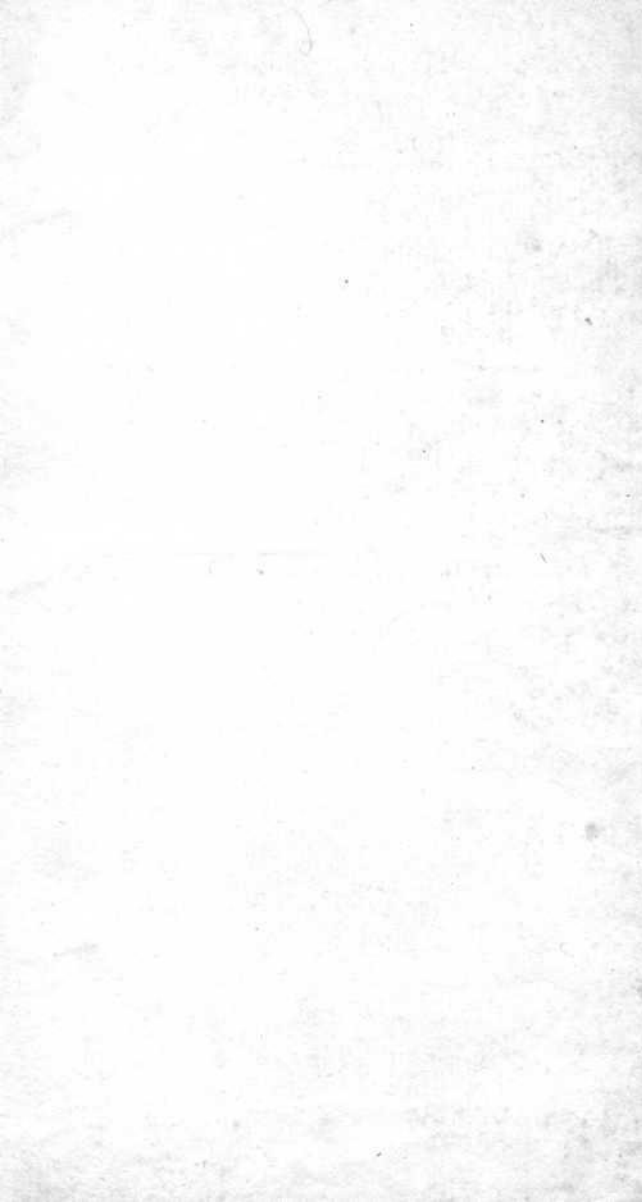
*Quittance donnée au connétable du  
Guesclin par le roi.*

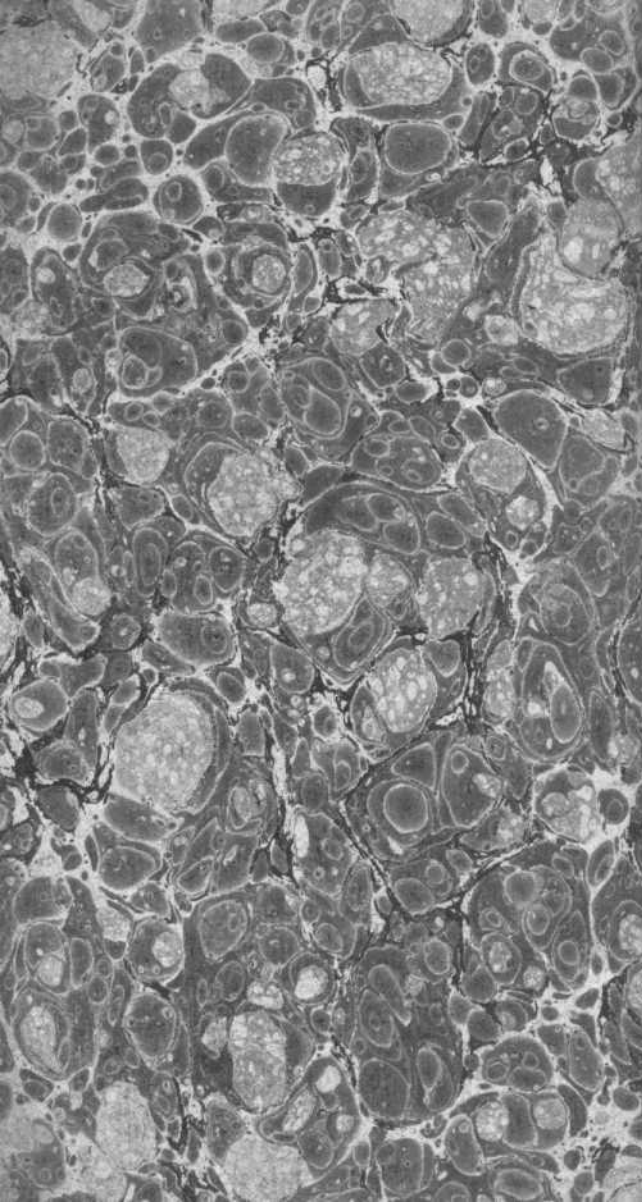
CHARLES, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE; à tous ceulx qui ces lettres verront, SALUT: Notre amé et féal connestable BERTRAN DU GUESCLIN, comte de

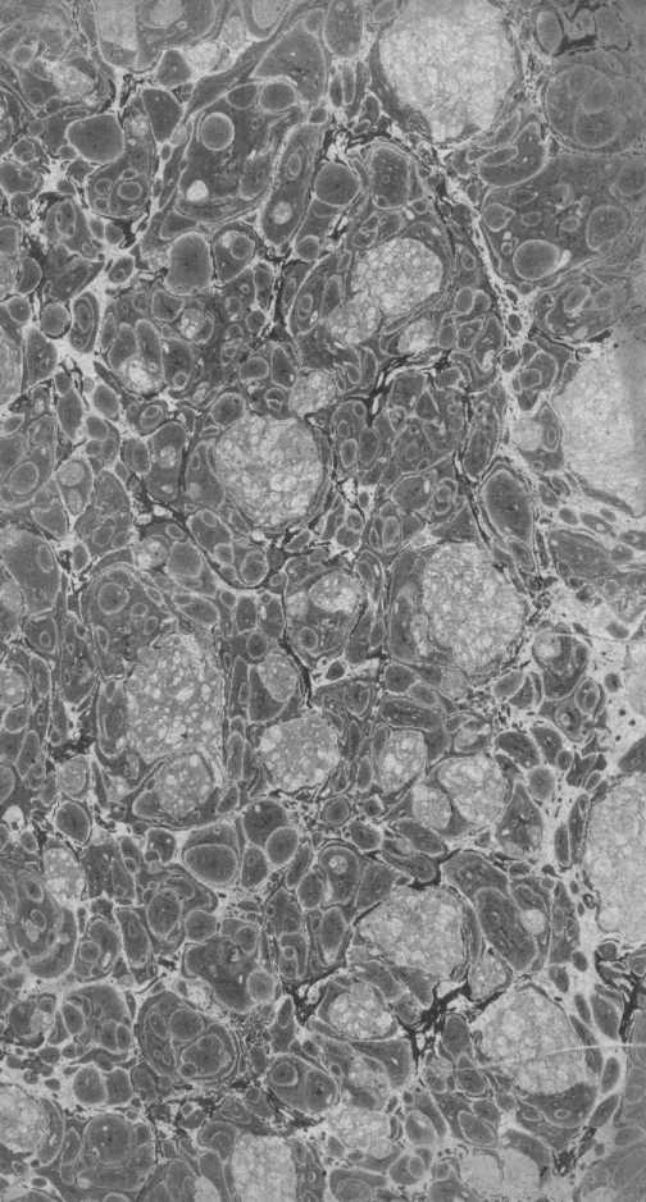
Longueville, nous a remontré que comme il nous ait pieça baillé ses lettres, par lesquelles il confesse avoir eu en prest de nous et nous devoir plusieurs sommes de deniers; c'est assavoir trente mille francs d'or que nous lui feismes prester et bailler en trois paiemens pour lui aider à mener en Grenade les gens de compaignie qui estoient en nostre royaume... et 40,000 francs d'or que nous feismes payer pour lui et à sa requeste à feu Jean Chandos, duquel il estoit lors ou avoit été prisonnier de la bataille de devant Auroy en Bretaigne, et les lui devoit de sa rançon; et 30,000 doubles de Castelle dont nous fusmes pleiges et en feismes notre debte, et les feismes payer pour lui et à sa requeste au prince de Galles, dont il avoit été lors ou avoit été prisonnier de la bataille de devant Najres en Castelle, et les lui devoit pour sa rançon; et nous ayens mandé par plusieurs nos lettres et messaiges à nostre dit connestable étant alors en Castelle ou service de nostre très-cher et amé cousin le roi de Castelle, que toutes autres choses laissées, il nous venit servir avec le plus grand effort des gens d'armes qu'il peust contre nostre adversaire le roy d'Angleterre, qui nous avoit suscité guerre par lui et par ses subgiez, amis et alliez, et il soit venu et ait amené en nostre service des gens d'armes de la duchié de Bretaigne et autres, qui lors étoient ou service de

nostre dit cousin, lesquels nous ont servis depuis sa venue loyaulment et profitablement en nostre dite guerre, et pour ce as grandement fraié du sien; et depuis que il fust venu devers nous et nous l'eusmes fait nostre connestable, ait eu pour lui et pour les gens d'armes de sa compagnie.... plusieurs sommes de deniers, desquelles il a baillé ses lettres.... Si vous faisons sçavoir que pour considération du bon et profitable service que nostre dit connestable nous fit quand il mena lesdites gens de compagnie hors de nostre royaume et autrement, et depuis son retour en nostre dit royaume et fait encore chaque jour, nous lui avons octroié de grâce spéciale et octroions par la teneur de ces lettres, que desdites sommes de francs et doubles de ce qu'il nous doit, comme dit est, et de tout ce qu'il a eu par les mains de nos dits trésoriers des guerres et receveurs..... soit faite compensation à ce qu'il nous puet ou pourroit demander et en quoi nous lui pourrions être tenu.... Pourquoi donnons en mandement à nos amés et féaux gens de nos comptes à Paris, etc..... Donné à Paris le XIX jour de janvier, l'an de grâce M, CCC, LXXII, et de notre règne le VIII.

FIN.











HISTOIRE  
DE  
DU GUESCLIN



**G 38044**